



COMMUNE DE
MONTREUX



RAPPORT DE GESTION 2019
de la Municipalité à l'intention du Conseil communal

Rapport No 07/2020
de la Municipalité au Conseil communal
relatif
à la gestion communale durant l'année 2019

**Date et lieu proposés pour la
séance de la commission de gestion**

à convenir,
dans un lieu qui sera défini en conformité avec les normes de l'OFSP

Table des matières

CONSIDERATIONS GENERALES.....	1
ADMINISTRATION GENERALE.....	2
LA COMMUNE	2
Conseil communal.....	2
Votations et élections.....	9
Registre civique.....	11
Municipalité.....	11
Les collaborations intercommunales.....	18
Jumelages, pactes d'amitié et de coopération, relations internationales.....	19
Naturalisations.....	21
Communication.....	22
Archives de Montreux.....	24
Office de la population.....	26
FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES.....	31
LES RESSOURCES.....	31
Finances.....	31
Finances et chiffres 2019 (budget).....	31
Assurances.....	32
Affaires immobilières.....	32
Informatique.....	33
Projets.....	33
Personnel communal.....	35
Service des ressources humaines.....	42
DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT.....	46
LES INSTALLATIONS.....	46
Secrétariat locations.....	46
Terrains et bâtiments locatifs.....	46
Chalets et alpages.....	47
Bâtiments publics et administratifs.....	48
Bâtiments scolaires primaires et secondaires.....	49
Lieux de culte.....	53
Entretien des installations sportives et bains publics.....	54
Office du sport et des installations sportives.....	54
Parking du Marché, Parking Donner et gestion de parkings en ouvrage.....	60

Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux	61
Énergie et durabilité	62
Transports publics et Mobilité	69
Vignes	70
Forêts.....	71
AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE	75
LES GENERATIONS.....	75
Office du logement.....	75
REME (Réseau Enfance Montreux et Environs)	76
Autres tâches de la Direction	77
Animation socio-culturelle et travail communautaire	78
Parascolaire	84
Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET)	85
Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est.....	85
Conseillère Ecole-Famille	88
Service de Santé Scolaire.....	89
ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME.....	90
LES ACTIVITES	90
Economie	90
Culture	91
Bibliothèque municipale.....	95
Tourisme	98
Autres institutions	99
Bibliothèque municipale.....	103
URBANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS	107
LE TERRITOIRE	107
Service de l'urbanisme.....	107
Aménagement du territoire.....	107
Police des constructions.....	108
Autres tâches.....	114
Travaux Publics.....	115
Gestion des infrastructures	115
Gestion du territoire	120
Environnement	121
Projets – Chantiers.....	122

VOIRIE, JARDINS ET ACTION SOCIALE.....	125
LES ESPACES.....	125
Section Voirie et cours d'eaux	125
Propreté urbaine	128
Matériel et atelier.....	130
Espaces verts.....	132

N. B. : Afin de simplifier la lecture du rapport de gestion, vous trouverez entre parenthèses, à titre comparatif, les chiffres reflétant les résultats de l'année 2018, par exemple : rapport de gestion 2019 (2018).

RAPPORT

de la Municipalité de Montreux

au Conseil communal

sur la gestion communale durant l'année 2019

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'article 34 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et de l'article 158, al. 1, du Règlement du Conseil communal du 4 décembre 2014, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le rapport No 07/2020 sur sa gestion durant l'exercice 2019.

CONSIDERATIONS GENERALES

Comme à l'accoutumée, la Municipalité a également rédigé un rapport de gestion dit « grand public », qui ne reprend que les principaux éléments qui ont occupé l'administration durant l'année 2019.

Le présent rapport, quant à lui, décrit dans le détail les activités des différents services et permet de comparer les chiffres des années 2018 et 2019. Destiné prioritairement au Conseil communal, il est également un document important pour la documentation des archivistes.

La Municipalité relève que la marche de l'administration s'est déroulée normalement et elle tient à exprimer sa reconnaissance à tous les membres du personnel communal¹, qui ont de manière générale donné entière satisfaction, pour leur travail et leur engagement.

¹ Par souci de lisibilité, les termes génériques masculins sont le plus souvent employés dans le rapport. Ils désignent aussi bien les hommes que les femmes.

ADMINISTRATION GENERALE

LA COMMUNE

Conseil communal

En 2019, l'organisation du Conseil communal a été la suivante :

Présidents :	M. Yanick HESS, jusqu'au 30 juin M. Florian CHIARADIA, dès le 1 ^{er} juillet
1 ^{er} Vice-présidents :	M. Florian CHIARADIA, jusqu'au 30 juin M. Olivier RADULJICA, dès le 1 ^{er} juillet
2 ^{ème} Vice-présidents :	M. Olivier RADULJICA, jusqu'au 30 juin M. Angelo GIULIANO, dès le 1 ^{er} juillet
Scrutateurs :	M. Ihab AL JUNDI, jusqu'au 30 juin Mme Obicna HUBER, jusqu'au 30 juin Mme Andrea GREMAUD, dès le 1 ^{er} juillet M. Silvano POZZI, dès le 1 ^{er} juillet
Scrutateurs Suppléants :	Mme Andrea GREMAUD, jusqu'au 30 juin M. Benoît RUCHET, jusqu'au 30 juin M. Murat KARAKAS, dès le 1 ^{er} juillet M. Benoît RUCHET, dès le 1 ^{er} juillet
Secrétaire :	Mme Céline Morier
Huissier :	M. Jean-Michel TALON
Huissier suppléant :	M. François BAEHNI

Dans le tableau ci-dessous, les différents partis politiques représentés au sein du Conseil communal de Montreux sont abrégés comme suit :

- parti libéral-radical (ci-après PLR) ;
- parti socialiste et indépendants de gauche (ci-après PS) ;
- « les Verts » (ci-après VER) ;
- Union démocratique du Centre (ci-après UDC) ;
- Montreux Libre (ci-après ML).

Etant précisé que la dénomination « Indépendant » (IND) spécifie une personne élue sur une des listes susmentionnées, mais qui a quitté son groupe politique depuis lors, sans pour autant démissionner du Conseil communal.

Liste des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2019

1	AL JUNDI Ihab	PS	26	DESPOND Florian	PLR	51	HESS Yanick	PLR	76	POSTERNAK Michel	PLR
2	AL JUNDI Jonathan	PS	27	DUPERRET Anne	PLR	52	HUNZIKER Dominik	UDC	77	POZZI Silvano	PLR
3	BALU Livia Mirela	VER	28	EHINGER Mathieu	PLR	53	HUYS Anthony	PS	78	PRIVET Christophe	ML
4	BARBEY Stéphane	IND	29	FASTIGGI Carola	ML	54	IMHOF Alain	PS	79	RADULJICA Olivier	PS
5	BÉCHERRAZ Christian	PS	30	FEISSELI Carolanne	PS	55	JORGE José	PS	80	RAIS Pierre	PS
6	BLANC Olivier	VER	31	FEMIA Bruno	PS	56	KAMMER Jean-Bernard	PS	81	RAMIQI Kastriot	PLR
7	BONJOUR Tanya	PS	32	FILIPPONE Joe (Joseph)	PLR	57	KARAKAS Murat	UDC	82	REBETEZ Marlise	UDC
8	BORLOZ Claudine	UDC	33	FORCLAZ Jean-Marc	PLR	58	KUNDERT Yves Laurent	VER	83	RIMAZ Roland	PS
9	BOULAT Zenia	PLR	34	GAILLET Prisca	PS	59	LAUBER FÜRST Susanne	ML	84	RODMAN Ida	VER
10	BRUNNER Geneviève	PLR	35	GAY Claude-Pascal	PLR	60	LOMBARDO Christophe	PLR	85	RUCHET Benoît	PLR
11	BÜCHLER Nicolas	PS	36	GENIER MÜLLER Sandra	PLR	61	LUDER Tal	UDC	86	RUEDIN Jessica	VER
12	BUFF Caroline	PLR	37	GETAZ Emmanuel	ML	62	MAMMARELLA Claudio	PS	87	SAITO Anne	VER
13	BÜHLER Anne-Lise	PLR	38	GIOVANNA Sebastien	PLR	63	MANZINI Daniel	PS	88	SCHMID Bernard	PLR
14	BURKI Christian	PS	39	GIULIANO Angelo	PLR	64	MEICHTRY Franco	UDC	89	SIERRO Laurence	PLR
15	CALDERINI Valérie	UDC	40	GOLAZ Denis	PS	65	MEILLAUD Daniel	UDC	90	SPAHN Pierre-André	PLR
16	CARDINAUX François	PLR	41	GONZALEZ Francis	PLR	66	MENZI Christine	UDC	91	STAEGER Alexandre	ML
17	CHEVALLEY Julien	PLR	42	GORI Mario	PS	67	MENZI Pablo	UDC	92	STREICHER Bibiana	PLR
18	CHEVALLIER Charlotte	PS	43	GOTE Irina	PS	68	MEYER Jörg	PLR	93	THIYAGARAJA Ganes	PS
19	CHIARADIA Florian	VER	44	GOTE Armin	PS	69	MÜLLER Olivier	PLR	94	TISSERAND Béatrice	VER
20	CORBAZ Raphaël	PLR	45	GRAND Arnaud	PLR	70	NICOLLIER Mélanie	PLR	95	TORCHIO Géraldine	VER
21	CORNAZ Susanne	PLR	46	GRAND François	PLR	71	NUSSBAUM Pierre-Yves	PS	96	TSCHOPP Bernard	PLR
22	COUSIN Gaëtan	VER	47	GRANGIER Carole	PLR	72	PABST Cyril	PLR	97	TSCHOPP Vincent	ML
23	DEGERAB Bassam	VER	48	GREMAUD Andrea	PS	73	PETERS Franck	UDC	98	VERNIER Christian	PLR
24	DEMARTINI Laurent	PLR	49	GROGNOUZ Patrick	PLR	74	PILLOUD Romain	PS	99	WINKLER Lionel	PLR
25	DEPALLENS Yves	PLR	50	HALDI Vincent	ML	75	POCHON François	PLR	100	ZULAUF Michel	PS

Durant l'année 2019, le Conseil communal a enregistré les démissions de :

- Mme Obicna HUBER (VER) ;
- Mme Anne-Céline JOST (PLR) ;
- M. Edgar SCHNEIDER (UDC) ;
- M. Heinz SCHOENEICH (PLR).

Le Conseil communal s'est réuni neuf fois, le nombre de Conseillers communaux présents aux séances a varié de 81 (75) à 91 (98) personnes, générant ainsi une participation moyenne de 85,6 % (87,1 %).

Durant ces séances, le Conseil communal a notamment traité des objets suivants :

Préavis, rapports-préavis et rapports 2020

- 01/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit complémentaire au budget 2019 de CHF 759'071.-- au maximum, sous déduction des subventions cantonales à recevoir de CHF 269'321.-- au maximum et fédérales de CHF 170'000.-- au maximum, ainsi que d'une participation estimée des parents de CHF 133'333.--, correspondant au Réseau Enfance Montreux et Environs (REME), pour l'ouverture et l'exploitation, par mandat, à la Fondation de l'Accueil Collectif de la petite enfance Montreux et Environs (FACEME), d'une structure d'accueil préscolaire de 34 places à la route de Brent 13, 1816 Chailly.
- 02/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 8'375'000.-- TTC au maximum pour l'assainissement et l'élargissement des estacades, ainsi que le renouvellement des réseaux souterrains et de la chaussée de la rue du Temple.
- 03/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 755'000.-- au maximum, pour la mise en système séparatif et le renouvellement des infrastructures d'éclairage public de la Côte-de-Pallens et de la ruelle du Vuagnard.
- 04/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit complémentaire au budget 2019 de CHF 75'000.-- TTC au maximum, sous déduction des subventions cantonales et fédérales, pour l'étude du rôle de la forêt et des ouvrages paravalanches aux Verraux et à Jaman dans la protection du bassin versant de la Baye de Montreux.
- 05/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'450'000.--, sous déduction des subventions cantonales à recevoir, pour couvrir les frais liés aux travaux visant à assurer la stabilité de certains tronçons routiers communaux sur les hauts de la commune.

- 06/2019** Rapport en réponse aux postulats de Messieurs les Conseillers communaux, concernant les objets suivants : « Trafic » de M. Bernard Gret, (prise en considération le 30 janvier 2008), « Une nouvelle vision de la ville / nouvel espace de vie et d'activité », de M. Jean-Marc Forclaz, (prise en considération le 8 mars 2006), « Pour Montreux, réagir aujourd'hui c'est penser demain », de M. Christophe Privet, (prise en considération le 8 décembre 2010), « La sécurité routière et la convivialité au village de Glion », de M. Anthony Huys, (prise en considération le 28 mai 2008), « Chailly : axe de transit ou village agréable à vivre », de M. Patrick Aubort, (prise en considération le 6 octobre 2010), « Traversée de Clarens par la rue du Lac : entre incohérence et incompréhension », de M. Daniel Manzini, (prise en considération le 11 novembre 2015), « Pour une meilleure fluidité du trafic à la sortie de l'autoroute en provenance de Vevey : un giratoire à la hauteur de l'hôtel de Chailly », de M. Daniel Manzini, (prise en considération le 22 mars 2017), et à la pétition de l'association des intérêts de Glion AIG en faveur des zones avec vitesse limitée à 30 km/h, (prise en considération le 16 mars 2001).
- 07/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 184'000.--, au maximum, pour la construction d'un ascenseur, pour les personnes à mobilité réduite, dans le pavillon scolaire du collège de Chernex.
- 08/2019** Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 345'000.-- au maximum pour le financement de la réalisation de préaux couverts pour les collèges de Brent, Chailly, Chernex, Clarens-Gare, Etraz, Glion, Vernex et Vinet et réponse au postulat « Pour valoriser nos parcs, préaux d'école et squares et autres espaces publics afin de permettre une densification urbaine harmonieuse » de M. Yann Krebs).
- 09/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 520'000.-- au maximum, pour le financement des travaux d'entretien des toitures des chalets d'alpage des Pontets, de Chergny, de la Montagne d'Amont, ainsi que du chalet locatif des Grésalleys Forestier.
- 10/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 240'000.-- au maximum, sous déduction des subventions cantonales à recevoir, pour des actions de biodiversité en forêt.
- 11/2019** Préavis relatif à l'octroi de CHF 710'000.-- TTC au maximum, pour la réalisation d'améliorations de la desserte forestière, sous déduction des subventions à recevoir de CHF 497'000.-- au maximum.
- 12/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 700'000.-- au maximum pour le parking du Marché comprenant l'installation d'un système de détection d'occupation des places de parc, la rénovation du marquage au sol, des barrières automatiques et des bornes d'accès de l'entrée « Grand-Rue », de la vidéosurveillance et de la ventilation de la loge ainsi que la reconstruction de l'ascenseur.

- 13/2019** Rapport de la Municipalité au Conseil communal relatif à la gestion communale durant l'année 2018.
- 14/2019** Préavis relatif aux comptes communaux 2018.
- 15/2019** Préavis relatif à la gestion et aux comptes 2018 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- 16/2019** Préavis relatif aux comptes 2018 du Fonds culturel Riviera.
- 17/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 470'000.-- TTC au maximum, pour l'assainissement de l'estacade de la rue de la Corsaz.
- 18/2019** Préavis relatif à un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 326'000.-- au maximum, pour le remplacement de la chaufferie centralisée des trois bâtiments du service de la voirie et des espaces verts, afin de la rendre conforme aux normes OPair (ordonnance de la protection de l'air) de l'Office Fédéral de l'Environnement.
- 19/2019** Préavis relatif à la vente de la parcelle 6381 et des parts de PPE (feuillet 7801 et 7792) du patrimoine financier, représentant « l'ancien Audiorama » à Territet, au prix de CHF 800'000.--.
- 20/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif, d'un montant de CHF 595'000.-- au maximum, pour la rénovation des installations de chauffage de l'établissement horticole de la Karma.
- 21/2019** Préavis relatif à l'octroi d'une subvention complémentaire exceptionnelle d'au maximum CHF 50'000.--, sous forme de garantie de recettes de billetterie, à financer par crédit complémentaire au budget 2019, en faveur de la Fondation du Festival du Rire de Montreux pour le spectacle « La Revue ».
- 22/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 554'500.-- au maximum, sous déduction des subventions cantonales et participations à recevoir, soit un montant estimé à charge de la commune de CHF 48'500.--, pour la sécurisation de la paroi du rocher de Toveyre situé sur la parcelle No 5768 sise à la route du Pré 6 à Territet.
- 23/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 311'000.-- au maximum, sous déduction de la participation financière de la Commune de Veytaux de CHF 10'571.--, pour la mise en conformité des installations de remontées mécaniques des Rochers-de-Naye.
- 24/2019** Rapport-Préavis relatif au plan directeur informatique « Montreux Numérique 2023 », à l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 80'000.-- pour l'analyse des scénarios et sa mise en œuvre, ainsi que la création de 1,5 EPT au centre informatique et réponse au postulat « Pour une informatique performante, au sein de notre administration et de nos concitoyens » de M. Christophe Privet.

- 25/2019** Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 118'000.-- au maximum, pour le financement d'une étude de projet pour le traitement de l'eau et la sécurisation du bassin de la Foge à Chailly, ainsi qu'une augmentation de la capacité du site en créant des nouveaux jeux d'eau et en augmentant le volume du bassin actuel de 50 %.
- 26/2019** Préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL) pour le remplacement du télésiège de La Châ sur le domaine skiable des Pléiades.
- 27/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un prêt d'un montant de CHF 900'000.-- au Montreux Tennis Club en faveur de la rénovation des six courts de Territet, à amortir sur vingt ans au travers d'une subvention communale annuelle de CHF 45'000.--.
- 28/2019** Préavis relatif à l'adoption de la modification du plan partiel d'affectation (PPA) « A Vernex ».
- 29/2019** Préavis relatif au projet d'arrêté d'imposition pour les années 2020 à 2022.
- 30/2019** Rapport relatif à l'évolution de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique et réponse à la motion transformée en postulat de Monsieur Christophe Privet « FET 2.0 », prise en considération le 20 juin 2018.
- 31/2019** Préavis relatif au budget 2020 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- 32/2019** Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'100'000.-- au maximum, pour le financement d'une étude de projet, en vue de la démolition du bâtiment administratif communal sis rue de la Gare 30 à Montreux et de la réalisation d'une extension du collège de Montreux-Est, comprenant des salles pour l'enseignement, un APEMS et une UAPE.
- 33/2019** Préavis relatif au budget 2020 du Fonds culturel Riviera.
- 34/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 40'000.-- au maximum, sous déduction des subventions cantonales, pour couvrir les frais liés à une étude de fusion de la Commune de Montreux avec la Commune de Veytaux.
- 35/2019** Préavis relatif au budget communal ordinaire pour 2020.
- 36/2019** Rapport-préavis relatif à l'amélioration de la desserte nocturne des trains régionaux en fin de semaine et réponse au postulat « Chemins de fer Montreux - Les Avants et Montreux-Caux : pour des transports publics efficaces le week-end et en soirée » de M. Florian Chiaradia.
- 37/2019** Préavis relatif au résultat de l'étude « l'avenir de la ligne du funiculaire Territet - Mont-Fleuri, son maintien, son éventuelle prolongation ou sa désaffectation » et à l'organisation d'un concours de projet pour la valorisation de son infrastructure pour un montant maximal de CHF 20'000.--.

- 38/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 50'800.-- au maximum, pour la participation communale aux travaux de réfection d'un tronçon du ruisseau de la Maladaire au droit de la parcelle privée No 2011.
- 39/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 723'900.-- au maximum pour le renouvellement de cinq véhicules utilitaires, un petit camion utilitaire tout-terrain et l'acquisition d'une remorque pour les services des domaines et bâtiments, sport et de la voirie et des espaces verts.
- 40/2019** Rapport-préavis relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 50'000.-- en faveur de l'organisation de Montreux Trail Festival, à porter aux budgets 2020 et suivants.
- 41/2019** Préavis relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 100'000.-- en faveur de l'organisation de Montreux Acrobatics, à porter au budget 2020.
- 42/2019** Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 75'000.--, au maximum, pour le remplacement de l'élévateur destiné aux véhicules lourds sur le site de la voirie et des espaces verts.

Motions, postulats et projet de règlement

Treize objets ont été déposés durant l'année 2019 ; ils figurent ci-dessous. Trois postulats, deux motions et un projet de règlement n'ont pas été pris en considération (ils figurent avec la mention **). Deux motions et trois postulats sont en cours d'examen.

- Motion de M. Emmanuel Gétaz « Centre de Congrès de Montreux, vers le OUI » ** ;
- Postulat de M. Romain Pilloud : « Des jeunes et des femmes au chevet du système de milice » (retiré lors de la séance du 4 septembre 2019) ;
- Postulat de Mme Irina Gote demandant d'étudier la possibilité d'introduire un congé paternité de vingt jours pour les employés de la Commune ;
- Postulat de M. Olivier Raduljica « Inventaire et sécurisation raisonnable » ** ;
- Postulat de M. Olivier Raduljica « Budget participatif confié aux sociétés villageoises » ** ;
- Motion de M. Florian Chiaradia « Pour un hommage à Franz Weber » ;
- Motion de M. Gaëtan Cousin et consort demandant une modification du règlement sur l'attribution des subventions communales, pour que les manifestations de moyenne et grande taille à Montreux n'utilisent que de la vaisselle réutilisable ;
- Motion de M. Tal Luder « 2m2c, nouvelle formule et 5 ans pour convaincre » ** ;
- Postulat de Mme Anne Saito « Mesures communales visant à améliorer le climat urbain en cas de grandes chaleurs (canicules) » ;

- Motion de Mme Irina Gote « Pour une fusion des sociétés anonymes MVR et VMCV en prévision de la constitution d'une Association de commune Transports publics Riviera » ;
- Projet de règlement de M. Christophe Privet « Mise à terme des rentes à vie de l'Exécutif de la ville de Montreux. Règlement de la prévoyance professionnelle et aux indemnités de départ des membres de la Municipalité » ** ;
- Motion, transformée en postulat, de Mme Ida Rodman « pour une campagne anti-mégots » ** ;
- Postulat de M. Nicolas Bücheler « pour une politique de jumelage claire, raisonnable et forte ».

Par ailleurs, il a été répondu séance tenante ou par écrit à trente et une interpellations et une simple question.

Votations et élections

- 2 élections communales :
 - 24 novembre :
 - élection complémentaire à la Municipalité (1^{er} tour) ;
 - 15 décembre :
 - élection complémentaire à la Municipalité (2^e tour) ;
 - 1 votation communale :
 - 10 février :
 - objet No 1 : Acceptez-vous de participer au financement du projet de sécurisation, de mise à niveau et de développement du Centre des Congrès et d'Exposition de Montreux (CCE) d'un montant global de l'ordre de CHF 86'700'000.--, en autorisant la commune à investir un montant de CHF 27'000'000.-- au maximum ; à garantir l'emprunt de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET) par un cautionnement solidaire de CHF 21'000'000.-- au maximum ; à rester obligatoirement actionnaire de Centre de Congrès Montreux SA (CCM SA) jusqu'à complet remboursement du prêt du Canton de CHF 15'300'000.-- au maximum ?
- Ce scrutin a été annulé après l'admission d'un recours déposé au Conseil d'État ;

- 1 élection cantonale :
 - 1^{er} mars :
 - Election complémentaire au Conseil d'Etat (un seul tour) ;
- 2 élections fédérales :
 - 20 octobre :
 - Election au Conseil national et élection au Conseil des Etats (1^{er} tour) ;
 - 10 novembre :
 - Election au Conseil des Etats (2^e tour)
- 2 votations fédérales :
 - 10 février :
 - objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) » ?
 - 19 mai :
 - objet No 1 : Acceptez-vous la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) ?
 - objet No 2 : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2018/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (développement de l'acquis de Schengen) ?

Les résultats de ces scrutins se trouvent :

- pour le Canton de Vaud et la Commune de Montreux : sur le site du Canton de Vaud :

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/>

- pour la Confédération : sur le site de la Confédération :

<https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/politische-rechte/volksabstimmungen.html>

Registre civique

- établissement de duplicatas des cartes de vote : 23 (11) ;
- établissement des nouvelles cartes de vote : 1'802 (208) ;

Le chiffre beaucoup plus élevé qu'en 2018 s'explique comme suit : un problème de codification des droits de vote pour les ressortissants étrangers titulaires du droit de vote en matière communale a entraîné l'établissement de 1'397 cartes de vote avant la votation communale du 10 février 2019 ;

- préparation des élections et votations :
 - mise à jour du rôle des électeurs :
 - départs et décès : 1'095 (1'141) ;
 - arrivées et retours : 860 (824) ;
 - personnes suisses nées en 2001 : 158 (169) ;
 - personnes étrangères ayant le droit de vote sur le plan communal : 4'407 (3'093) ;
- contrôle des signatures des initiatives et des référendums : 3'695 (4'523) ;
- établissement d'actes de mœurs : 12 (21).

Municipalité

Pour l'année 2019, la Municipalité a été constituée comme suit :

Syndic :	M. Laurent WEHRLI
1 ^{er} Vice-présidents :	M. Caleb WALTHER, jusqu'au 30 juin Mme Jacqueline PELLET, dès le 1 ^{er} juillet
2 ^{ème} Vice-présidents :	Mme Jacqueline PELLET, jusqu'au 30 juin M. Jean-Baptiste PIEMONTESE, dès le 1 ^{er} juillet
Conseiller municipal :	M. Olivier GFELLER
Conseiller municipal :	M. Christian NEUKOMM
Conseillère municipale :	Mme Jacqueline PELLET
Conseiller municipal :	M. Jean-Baptiste PIEMONTESE
Conseiller municipal :	M. Pierre ROCHAT
Conseiller municipal :	M. Caleb WALTHER

Séances municipales

La Municipalité a tenu quarante et une séances ordinaires dont six séances prolongées et six séances assignées à l'étude du projet de budget 2020. Les séances ordinaires ont notamment été consacrées à la réorganisation de l'administration communale, à l'état des lieux et à la mise à jour des règlements communaux, à l'examen de préavis et de rapports, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel, au versement des différentes subventions, à la suite à donner aux recours.

La Municipalité s'est réunie à l'occasion de deux séminaires, de trois jours chacun, respectivement au mois de mars à Saanenmöser et au mois de novembre à Schönried.

Sujets approfondis, séances spéciales, visites

La Municipalité a participé à diverses réunions avec les Municipalités du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

Elle a dialogué et reçu en délégation, tout au long de l'année, différents représentants des Autorités fédérales et cantonales.

Plusieurs séances ont également été organisées au sujet de l'avenir du Centre des Congrès et de CCM SA.

Principales activités

Dans le cadre de ses fonctions, M. Laurent Wehrli, Syndic, a notamment participé aux Conférences des Syndics du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

La Municipalité s'est entretenue au niveau communal avec des présidents ou des membres de diverses associations, sociétés locales, présidents des sociétés et associations de villages, comités, syndicats, fondations, notamment avec les membres du Conseil d'administration du Casino Barrière Montreux SA, du Centre de Congrès Montreux SA, des Fondations du Montreux Jazz Festival, du Montreux Comedy Festival, du Septembre musical et du Marché de Noël, ainsi qu'avec les partenaires du tourisme montreu sien et régional.

Médias

La Municipalité a tenu diverses conférences de presse, sans compter les points de presse auxquels elle convie traditionnellement les journalistes le vendredi qui précède chaque séance du Conseil communal, et les différentes interventions dans les journaux, à la radio ou à la télévision.

Préfecture

Conformément à la Loi sur les communes, M. Roland Berdoz, Préfet du District de la Riviera Pays-d'Enhaut, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Montreux le 29 novembre 2019.

Au cours de sa visite, M. le Préfet a contrôlé, consulté et visé l'ensemble des procès-verbaux et registres de l'administration communale en présence du Secrétaire municipal, et s'est entretenu avec les membres de la Municipalité sur des problèmes d'intérêts généraux et des points particuliers.

La Municipalité tient à relever les excellentes relations entretenues avec la Préfecture dans le cadre de son rôle de relais avec les Autorités cantonales.

Manifestations

Durant l'année sous revue, 746 (818) demandes de manifestations ont été traitées, dont 210 (215) avec délégations ou représentations municipales.

La Municipalité a notamment organisé et participé à :

- la réception en l'honneur des personnes atteignant en 2019 l'âge officiel de la retraite, le 11 janvier ;
- la réception officielle en l'honneur de l'octroi de la distinction « Ambassadeur de Montreux » à SEM Ardeshir Zahedi, le 25 janvier ;
- l'inauguration officielle de la Grand-Place de Clarens, le 24 mai ;
- la co-organisation des cérémonies à la mémoire du Maréchal Mannerheim, les 6 et 8 juin ;
- la réception officielle en l'honneur du 53^e Montreux Jazz Festival, le 7 juillet ;
- la réception officielle en l'honneur des résidents du Moyen-Orient, le 16 juillet ;
- la co-organisation de la Fête nationale suisse du 1^{er} août à Brent (village officiel) ;
- la co-organisation du 97^e Congrès des Suisses de l'étranger, du 16 au 17 août ;
- l'événement « Montreux Ville du Goût 2019 », du 24 août au 28 septembre ;
- la co-organisation de la journée officielle de la Bénichon, avec, comme hôte d'honneur, la Commune de Vuisternens-devant-Romont, le 25 août ;
- la co-organisation d'une cérémonie à la mémoire du Maréchal Mannerheim, le 7 septembre ;
- la réception officielle en l'honneur des figurants et des bénévoles montreusiens de la Fête des Vignerons, le 20 septembre ;
- la journée officielle de la semaine du goût, le 22 septembre ;
- la réception officielle des jeunes citoyens, des jeunes étrangers de 18 ans ayant le droit de vote sur le plan communal, des nouveaux bourgeois et des nouveaux Suisses et/ou Vaudois résidant à Montreux, le 30 septembre ;
- la Conférence de l'Office fédéral de la Protection de la Population, les 23 et 24 octobre ;

- la réception officielle en l’honneur des nouveaux habitants établis sur la Commune de Montreux, le 15 octobre ;
- la réception officielle en l’honneur des sportives et sportifs méritants, le 30 octobre ;
- la co-organisation de la cérémonie du souvenir, le 3 novembre, au Cimetière de Clarens ;
- la co-organisation de l’ouverture officielle du Marché de Noël, avec, comme hôte d’honneur, la Russie, le 30 novembre ;
- la réception officielle du 30^e anniversaire du Montreux Comedy Festival, le 5 décembre ;
- la soirée et au repas de fin d’année du personnel communal, le 6 décembre.

Séances

La Municipalité a participé :

- à la rencontre de la Municipalité avec les Syndics honoraires et les Conseillers municipaux honoraires de Montreux, le 14 janvier ;
- au séminaire de printemps de la Municipalité, du 16 au 18 mai ;
- à trois rencontres avec la Municipalité de Veytaux, le 28 janvier, le 1^{er} juillet et le 20 septembre ;
- au Forum des Municipalités, le 23 mai ;
- à la sortie de la Commission de gestion, le 22 juin ;
- à une rencontre avec la Municipalité de Corseaux, le 7 octobre ;
- au séminaire d’automne de la Municipalité, du 14 au 16 novembre ;
- à une rencontre avec la Municipalité de Morges, le 18 novembre ;
- à la visite annuelle de M. le Préfet Roland Berdoz, le 29 novembre ;
- à une rencontre avec la Municipalité d’Aigle, le 23 décembre.

Par ailleurs, elle a siégé :

- avec la Commission de naturalisation à 4 (22) reprises ;
- à 2 (2) rencontres de la Municipalité et des membres de la CoGest, le 19 février et le 30 avril ;
- à trois Conférences des Chefs de service, le 28 janvier, le 20 mai et le 28 octobre ;
- à la séance de la Municipalité et des membres de la COFIN, le 14 mai ;
- avec les Gouverneurs et Présidents des Sociétés de villages, le 7 novembre.

Enfin, elle a participé :

- à deux séances inter-municipales Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux ;
- à diverses assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

Représentations

- lors du repas des personnalités suisses, le 21 janvier ;
- lors du Crystal Awards, le 21 janvier ;
- lors du Noël des hôteliers, le 17 janvier ;
- lors de la Présentation officielle de la 32^e édition Montreux-Vevey, le 23 janvier ;
- lors du repas de soutien du Montreux Hockey, le 25 janvier ;
- lors de l'inauguration de l'EMS Les Hirondelles, à Clarens, le 25 janvier ;
- lors du souper annuel du SISL, le 26 janvier ;
- lors du 19^e Erika Hess Open, le 26 janvier ;
- lors du ITTF Europe Top 16 - Tennis de table, le 3 février, au Pierrier à Clarens ;
- lors de la soirée annuelle du Corps de Musique Montreux - Clarens, les 2 et 3 février ;
- lors du Bouchon d'or du Boulodrome de Montreux, le 3 février ;
- lors de la traditionnelle fondue de Caux, le 4 février ;
- lors de la finale du concours de danse de Lausanne, le 9 février ;
- lors du repas de soutien de la Société St-Vincent de Paul, le 17 février ;
- lors de la conférence de Presse « Semaine du Goût », le 6 mars ;
- lors du concours du meilleur apprenti de cuisine vaudois, le 9 mars ;
- lors du Montreux Miniature's Show, les 9 et 10 mars ;
- lors des Championnat Suisse de Cross, le 10 mars ;
- lors de l'inauguration des orgues de l'Eglise du Sacré-Cœur, le 10 mars ;
- lors de la rencontre annuelle des sociétés sportives de Montreux, le 13 mars ;
- lors du tournoi de pétanque communal, le 16 mars ;
- lors du concert de l'Echo des Alpes, le 16 mars ;
- lors du 10^e anniversaire des Maîtres d'hôtel de Suisse romande, le 17 mars ;
- lors du Petit Déjeuner de l'Economie, le 21 mars ;
- lors du Lunch de printemps de Montreux-Vevey Tourisme, le 29 mars ;

- lors de l'inauguration du Fouquet's Paris, le 29 avril ;
- lors des soirées annuelles du Chœur d'hommes de Chernex, les 3 et 4 mai ;
- lors des 50 ans de l'Association de la Maison Visinand, le 4 mai ;
- lors de l'hommage au Maj. Cédric Fagherazzi, le 13 mai ;
- lors de la visite de l'exposition de l'artiste Jean-Claude Schauenberg, le 13 mai ;
- lors du Montreux Volley Masters, le 18 mai ;
- lors de la Conférence Bilderberg, du 30 mai au 2 juin ;
- lors du repas de soutien de la Course de montagne Montreux – Les Rochers-de-Naye, le 14 juin ;
- lors de la 110^e Assemblée générale de l'UCV, le 15 juin ;
- lors de la fête de la musique de Montreux, le 21 juin ;
- lors de la soirée de Gala du Montreux Natation, le 22 juin ;
- lors du Montreux Timber Speed Open Montreux, les 22 et 23 juin ;
- lors de la Course Montreux – Les Rochers-de-Naye, le 7 juillet ;
- lors de la remise des actes de la Fondation Abbaye, à Montreux, le 12 juillet ;
- lors de la réception du MJF en l'honneur de Quincy Jones, le 13 juillet ;
- lors de la partie officielle du Montreux Trail, le 27 juillet ;
- lors de la journée officielle du district Riviera-Pays-d'Enhaut de la Fête des Vignerons 2019, le 8 août ;
- lors du 97^e Congrès des Suisses de l'étranger, du 16 au 18 août ;
- lors de la 100^e Assemblée générale de la Caisse de Secours de Montreux et environs, le 24 août ;
- lors de la partie officielle de la Biennale, le 29 août ;
- lors de l'inauguration officielle de l'Hôpital Riviera Chablais, le 29 août ;
- lors des journées portes ouvertes du SDIS Montreux, le 31 août ;
- lors de la soirée officielle du Septembre Musical, le 2 septembre ;
- lors de la conférence de Presse présentation Semaine du Goût de Montreux, le 2 septembre ;
- lors de la partie officielle du Montreux Ladies Open de tennis, le 3 septembre ;
- lors du Montreux Celebration « Freddie Mercury », le 5 septembre ;
- lors de la journée des villes suisses, à Coire, le 5 septembre ;
- lors de la journée de la mobilité Riviera, le 7 septembre ;

- lors du culte synodal à la Cathédrale de Lausanne, le 7 septembre ;
- lors de la soirée d'ouverture de la semaine du goût à Berne, le 11 septembre ;
- lors de la Route gourmande, le 14 septembre ;
- lors de la Grande désalpe à Caux, le 14 septembre ;
- lors de la Fête du Pain à Tavel, le 14 septembre ;
- lors du Petit Déjeuner de l'Economie, le 19 septembre ;
- lors de la finale romande des jeunes confiseurs, le 21 septembre ;
- lors du 24^e Chapitre d'intronisation des Chevaliers du bon pain, le 21 septembre ;
- lors de la journée d'adieux du Diacre Pierre Loup, le 22 septembre ;
- lors de la visite de la blanchisserie LBG, le 27 septembre ;
- lors des 100 ans de Viquerat Décoration & Architecture d'Intérieur, les 4 et 5 octobre ;
- lors de l'inauguration de la laiterie de Brent, le 5 octobre ;
- lors de l'inauguration de l'immeuble « Les Charmes », le 9 octobre ;
- lors du Cyclo-cross Riviera, le 26 octobre ;
- lors des championnats suisses de gymnastique artistique, les 26 et 27 octobre ;
- lors de l'accueil des nouveaux collaborateurs communaux, le 1^{er} novembre ;
- lors du repas de Gala des 100 ans du Vevey Natation, le 2 novembre ;
- lors du 29^e Bouchon d'or international de Montreux, le 3 novembre ;
- lors du Montreux Art Gallery, du 6 au 10 novembre ;
- lors du Marché de Noël de Montreux, du 22 novembre au 24 décembre ;
- lors des 80 ans de la Cave Vevey-Montreux, le 23 novembre ;
- lors du Concours Suisse de Brass Band, les 23 et 24 novembre ;
- lors du cocktail de l'agrandissement de la Bijouterie Roman Meyer, le 28 novembre ;
- lors de la partie officielle du Montreux Comedy Festival, le 5 décembre ;
- lors du rapport annuel du SDIS Riviera, le 14 décembre ;
- à diverses visites de chantiers et d'entreprises ;
- aux anniversaires de 67 (66) nonagénaires, de 15 (11) centenaires et de 2 (4) personnes de plus de 100 ans ;
- lors des foires de Brent et des Planches, de la Fête au village à Veytaux, ainsi qu'à diverses manifestations villageoises ;

- lors des promotions des différents établissements scolaires publics ou privés, primaires, secondaires ou professionnels, de remises de prix ;
- à des concerts et spectacles, inaugurations diverses, salons, compétitions sportives, congrès.

Les collaborations intercommunales

Le tableau ci-après, modifié d'entente avec le SAI (services des affaires intercommunales), représente de manière synthétique les collaborations intercommunales.

APERCU DES COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES SUR LA RIVIERA

COORDINATION GÉNÉRALE	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS ÉQUIPEMENTS	CULTURE SPORTS	ÉCONOMIE TOURISME	SÉCURITÉ PRÉVENTION	SERVICES ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES	SOCIAL SANTÉ (PARTENARIAT CANTON -COMMUNES)
<ul style="list-style-type: none"> • Conférence des syndics (CSD) • Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) • Conférence des municipalités Vevey - Montreux - La Tour-de-Peilz • Autres conférences des municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) • Conférence régionale des transports publics Riviera • Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier • Cartoriviera 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds culturel Riviera (FCR) • Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevey-Riviera • Fonds sportif intercommunal • Convention relative à l'utilisation des installations sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE) • Montreux-Vevey Tourisme (MVT) • Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera • Commission intercommunale de la taxe de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> • Association de communes Sécurité Riviera (Police, CSU, ORPC, SDIS) • Commission prévention Riviera • Inspection des chantiers • Fonds intercommunal de sauvetage • Addictions, Action communautaire, travail social (AACTS) 	<ul style="list-style-type: none"> • SIGE • SATOM • Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera (GEDERIVIERA) • VMCV SA • Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR) • Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association régionale pour l'action sociale région Riviera (ARAS) • Réseau santé Haut-Léman (RSHL) • Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est Vaudois (ASANTE SANA)

Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par le SAI

Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente

Les activités en lien avec ces collaborations se trouvent dans les dicastères concernés.

Par ailleurs, chacune des institutions fait l'objet d'un descriptif détaillé qui figure sur le site www.sai-riviera.ch.

Nous pouvons toutefois citer les principaux objets qui ont été traités sur un plan intercommunal en 2019 :

- la reconnaissance d'intérêt régional des téléskis de la Châ en vue de financer la rénovation de ceux-ci (CIEHL) ;
- le lancement de la procédure de préparation d'un projet de convention de fusion entre les communes de Montreux et Veytaux.

Jumelages, pactes d'amitié et de coopération, relations internationales

Réunion avec les Ambassadeurs et les Consuls, fêtes nationales

La Municipalité a été conviée par différents Ambassadeurs et Consuls pour tenir des séances de travail. Elle a également été représentée à diverses fêtes nationales dont, notamment, la Belgique, la Chine, la Finlande, la France, la Géorgie, la Grande-Bretagne, la Mongolie, l'Arabie Saoudite, la République Islamique d'Iran, l'Argentine, la Russie, la Tunisie, la Wallonie, l'Azerbaïdjan, le Brésil, le Canada, le Japon, le Koweït, le Luxembourg, le Paraguay, le Portugal, les Etats-Unis, l'Inde, l'Italie et Taïwan.

Pactes d'amitié et de coopération

Des réunions ont eu lieu tout au long de l'année avec l'Ambassadeur du Portugal, des représentants de la Communauté portugaise et la Confrérie de Madère, en vue de signer un pacte d'amitié entre Madère et la Commune de Montreux. Dans le cadre de ce projet de partenariat, M. L. Wehrli, Syndic, a profité d'un déplacement au Portugal pour rencontrer le Maire de Madère et différents membres de l'exécutif de Madère.

Cinq autres demandes de jumelage ont été reçues et étudiées tout au long de l'année, mais il n'a malheureusement pas été possible d'y donner une suite favorable.

Visites et rencontres internationales

Du 6 au 10 janvier, M. L. Wehrli, Syndic, a accompagné les jeunes sportifs de Montreux et Riviera, sélectionnés pour participer aux Jeux internationaux d'Hiver des écoliers de Lake Placid (USA).

Dans le cadre de ses fonctions, M. L. Wehrli, Syndic, a participé au World Economic Forum, les 21 et 22 janvier, en vue de rencontrer différents intervenants du monde de la finance, de l'économie, de la politique, et de présenter la palette de Montreux au niveau événementiel et congrès.

Le Président du Parlement hongrois a été reçu, à sa demande, par une délégation de la Municipalité du 19 au 20 mars. Il est revenu dans le cadre du Marché de Noël.

La Municipalité a été représentée lors de deux grands mariages indiens, célébrés à Montreux.

M. L. Wehrli, Syndic, a inauguré une exposition d'art indien et participé à diverses séances avec l'Ambassadeur d'Inde dans le cadre des commémorations de l'anniversaire de Mahatma Gandhi. Une délégation de la Municipalité a reçu le Président de l'Inde, qui a présidé un déjeuner de Gala à Montreux, suivi d'un déplacement officiel à bord du MOB.

Une délégation d'étudiants de la Teikyo University du Japon est venue à Caux, le 18 octobre, dans le cadre d'un échange scientifique avec la Haute Ecole de Santé Vaud.

M. L. Wehrli, Syndic, a représenté Montreux, du 29 au 31 octobre, au congrès des pouvoirs locaux et régionaux, organisé à Strasbourg par le Conseil de l'Europe.

Deux délégations sont venues de Chiba (Japon) et de Menton (France) durant le Marché de Noël.

Echanges de jeunes étudiants

Un groupe de vingt-sept jeunes montreusiens et mentonnais, accompagnés de trois responsables français, a participé à l'échange sportif du 23 février au 2 mars, à Montreux. Les jeunes mentonnais ont pratiqué le ski sur le domaine des Rochers-de-Naye, ainsi que différentes activités culturelles. Une soirée des parents a été organisée avec les familles d'accueil, précédée par une projection de film et la remise des diplômes.

Du 27 juillet au 8 août, un groupe de six étudiants chinois de Xicheng, accompagnés d'une enseignante, a été accueilli dans les familles montreusiennes. Une soirée des parents a été organisée pour les familles d'accueil durant laquelle des joutes oratoires et des petits spectacles ont été présentés par les jeunes suisses et chinois.

Un groupe de six étudiants suisses, accompagnés d'une chaperonne, est parti, du 25 juillet au 8 août, dans les familles des correspondants chinois, à Xicheng (Chine). Une séance a eu lieu avec le Maire de Xicheng.

Durant les deux séjours en Chine et en Suisse, des visites culturelles et historiques ont été organisées par chaque pays.

Du 25 juillet au 9 août, un groupe de cinq étudiants suisses, accompagnés d'un chaperon, a été reçu à Chiba (Japon) dans les familles des correspondants japonais. Diverses activités sportives, culturelles et traditionnelles, ont été organisées pour eux durant leur séjour.

Un groupe de vingt-quatre jeunes montreusiens et mentonnais, accompagnés de trois chaperons suisses, a participé à l'échange sportif du 12 au 20 octobre à Menton. Les jeunes suisses ont pris des cours de voile sur laser et catamaran, de kayak et de stand up paddle. Ils ont participé à différentes activités culturelles et touristiques. Une soirée des parents et un brunch des familles ont été organisés par l'Ecole de la Villa Blanche de Menton. Les jeunes montreusiens ont été reçus dans la famille de leur correspondant français.

Des séances ont également été tenues durant l'année avec le Maire, l'adjointe à la culture, le chef du protocole, l'office du tourisme, le directeur de la Villa Blanche et le Centre nautique de Menton.

Manifestations

Le 16 février, M. L. Wehrli, Syndic, a participé à la 86^e Fête des Citrons et au 36^e Festival des Orchidées, à Menton (France).

La Municipalité a été représentée les 6 juin, 8 juin et 7 septembre, lors des cérémonies à la mémoire du Maréchal Mannerheim, à Territet.

Naturalisations

Le greffe municipal a assumé diverses tâches en lien avec les demandes de bourgeoisie de Montreux et de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux, facilitées fédérales, facilitées cantonales ou ordinaires.

Procédure selon le droit en vigueur

185 (44) dossiers en cours ont été traités durant l'année 2019. Ils se répartissent comme suit : 131 (50) personnes, dont 62 (23) demandes déposées par des hommes, 47 (21) par des femmes et comprenant 4 (2) épouses, 9 (3) fils et 9 (1) filles.

Dans le cadre de la nouvelle procédure (pour tous les dossiers déposés dès le 1^{er} janvier 2018), la cellule naturalisation a organisée sept sessions de tests de connaissances élémentaires et remis 21 (30) formulaires de demande de naturalisation facilitée fédérale.

5 (6) demandes ont été retirées en cours de procédure ou n'ont pas abouti.

Procédure selon l'ancien droit

Pour rappel, tous les dossiers déposés avant le 31 décembre 2017 sont soumis à l'ancien droit.

183 (430) dossiers en cours ont été traités durant l'année 2019 représentant 284 (639) personnes, dont 111 (234) demandes déposées par des hommes et 72 (196) par des femmes, comprenant 3 (6) époux, 31 (70) épouses, 30 (57) fils et 37 (76) filles.

128 dossiers, sont encore en attente de la validation de l'Autorité cantonale pour fin de traitement et archivage (ancienne procédure).

Auditions	Total Personnes auditionnées	Hommes	Femmes	1ère audition	2ème audition	3ème audition
Francophones	9	5	4	4	4	1
Allophones	16	13	3	7	8	1
Total	25	18	7	11	12	2

Pour l'année sous revue, 160 (144) personnes² sont devenues suisses, vaudoises et montreusiennes. Elles se répartissent comme suit³ :

² Ce chiffre ne comprend pas les personnes domiciliée sur Montreux et ayant obtenu la bourgeoisie d'une autre commune.

³ Art. 8 LDCV : naturalisation ordinaire ; Art. 22 LDCV : Naturalisation facilitée cantonale des jeunes de la 2^{ème} génération ; Art. 25 LDCV : naturalisation facilitée cantonale des étrangers nés en Suisse ; Art. LN : naturalisation facilitée fédérale

Mesure	Demandes	Hommes	Femmes	Conjoint(e)s		Enfants	
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Art. 8 LDCV	95	64	31	3	27	20	26
Art. 22 LDCV	21	10	11	0	0	0	0
Art. 25 LDCV	40	17	23	0	0	3	5
Art. LN	4	0	4	0	0	0	0
Total	160	91	69	3	27	23	31

Communication

- La cellule communication a poursuivi et développé ses activités de communication et d'information sur les plans externe et interne. L'équipe de la communication a notamment géré le site internet communal, les réseaux sociaux, les écrans géants fixes et mobile, les relations médias, l'intranet. Elle a réalisé le journal communal « Vivre à Montreux », le rapport de gestion grand public, la carte de vœux en version électronique et papier et lancé une lettre d'information électronique.

Le rôle des trois collaboratrices de la cellule communication consiste également à venir en appui des services communaux. En 2019, la communication a notamment collaboré avec les ressources humaines pour la mise en place de la procédure d'accueil des nouveaux collaborateurs. Elle a en outre participé à la mise sur pied de la Journée du District de la Fête des Vignerons, notamment en rédigeant les textes de la « Balade au Paradis ». Enfin, la communication était représentée au sein du comité d'organisation de la Semaine du Goût et a contribué au retentissement médiatique et public de l'événement.

Les aspects suivants de ses activités ont particulièrement marqué l'année 2019 :

- **« Vivre à Montreux »** : quatre éditions du bulletin d'information communal, ainsi qu'une version abrégée du rapport de gestion, destinée aux conseillers communaux, ont été remis à la population en tout-ménage, soit cinq publications au total ;
- **Relations médias** : des relations suivies ont été maintenues avec les médias tout au long de l'année : points de presse mensuels ou spécifiques, diffusion d'une vingtaine de communiqué de presse et de « l'InfoMuni », rédaction d'articles en tout genre, transmission d'images de Montreux, organisation d'interviews, réponses aux questions et invitations diverses ont jalonné l'année ;
- **Lettre d'information électronique** : ce nouveau canal d'information a été lancé en novembre 2019, avec un premier numéro. La lettre d'information traite de divers points d'actualité et paraît chaque mois. Elle est diffusée aux abonnés (www.montreux.ch/newsletter);
- **Ecrans LED** : 334 (335) visuels ont été diffusés sur les écrans LED en 2019, ce chiffre reste stable comparé à 2018. 170 visuels émanaient des milieux culturels, 59 concernaient le sport, 39 les activités de diverses associations, 62 provenaient directement de la Commune et 4 de Police Riviera ;

- **Écran mobile** : mis en service en 2016, l'écran géant mobile, monté sur une remorque, est à la disposition des sociétés organisant des manifestations à Montreux, et ce gratuitement. La procédure de prêt mise en place, avec déplacement de l'écran uniquement par le transporteur agréé par la Commune, fonctionne de manière optimale ;

En 2019, l'écran a été emprunté pour treize manifestations, dont le Cross Riviera, la Coupe des Nations, le Montreux Volley Masters, le Sky Water show, le Montreux Trail Festival, le Freddie Celebration Days, la Biennale de Montreux, le StrEat Food Festival, la Semaine du Goût, le Montreux Art Gallery (MAG), et également par les communes de Blonay et de Vevey pour leurs manifestations de remerciement aux bénévoles de la Fête des Vignerons. Cela représente au total 81 jours de prêt.

- **Intranet** : lancé en avril 2016, l'Intranet communal est la plateforme d'information et de communication du personnel communal. De l'annuaire des collaborateurs aux règlements officiels, en passant par les petites annonces et les actualités, le contenu se veut directement utile et accessible aux collaboratrices et collaborateurs communaux. Après une belle évolution de sa fréquentation entre 2016 et 2017, l'intranet semble avoir atteint sa vitesse de croisière. On constate une légère progression du nombre de sessions par utilisateur (+3,11 %). Les pages les plus consultées sont l'annuaire des collaborateurs avec plus de 14'000 vues, suivi de la revue de presse, des actualités et de la page « collaborateurs ». Les pages « charte graphique » sont également appréciées. Elles permettent notamment de télécharger les logos communaux ou de commander des cartes de visite. La consultation des petites annonces est également en augmentation. Environ 150 visiteurs se rendent chaque jour sur l'intranet.
- **Accueil des collaborateurs** : un livret d'accueil pour les nouveaux collaborateurs a été élaboré en collaboration avec le service des ressources humaines. Il contient de nombreuses informations sur l'histoire, la géographie, l'organisation politique et les différents services communaux, mais également sur les prestations aux collaborateurs.
- **Site internet** : en 2019, la plateforme communale a connu une augmentation de sa fréquentation avec environ 575 (500) visites par jour. Le nombre de visiteurs uniques est passé de 113'331 à 179'794. Les pages les plus consultées sont celles concernant la piscine de la Maladaire avec 22'847 vues et de l'emploi avec 21'065 vues. L'agenda est également très apprécié des internautes avec 19'195 vues. 48,19 % de consultations du site internet sont effectuées depuis un mobile, 45,24 % depuis un desktop et 6,58 % depuis une tablette.
- **Réseaux sociaux** : La page Facebook communale est passée de 3'508 à 4'598 abonnés. Les publications atteignent en moyenne 49'530 personnes par mois et comptent environ 5'219 interactions (réaction, partage, commentaire et clic). La commune est également active sur Instagram. 1'183 personnes suivent son compte, contre 529 en 2018. Le compte Twitter possède quant à lui, 189 abonnés. Chaque tweet est en moyenne vu par 837 personnes.

Archives de Montreux

Les Archives de Montreux assument la mission légale de collecte, conservation et mise à disposition de documents et de dossiers produits, reçus et gérés par les Autorités et l'administration communale. Ceux-ci peuvent remonter jusqu'à l'année 1269. Elles rassemblent également des archives privées, émanant de familles ou de collectivités locales, des documents iconographiques, ainsi que des collections de journaux régionaux.

Personnel

En 2019, l'apprentie agente en information documentaire a terminé avec succès son CFC. Désirant poursuivre des études supérieures, elle a été engagée à temps partiel pour la durée de son cursus à la Haute école de gestion (HEG) de Genève et occupe ainsi la place de personnel en formation au sein des Archives. En outre, le personnel des archives communales a été épaulé par trois stagiaires, et en particulier sur un étudiant de la HEG de Genève, filière information documentaire ; ce stagiaire a pu effectuer son travail de diplôme sur un cas pratique au bénéfice des Archives de Montreux.

Les archivistes ont été actifs dans plusieurs groupes de travail professionnels, contribuant entre autres à la publication d'un guide sur les archives privées dans les communes vaudoises.

Archives publiques

En 2019, les Archives de Montreux ont accueilli 22,4 (6,5) mètres linéaires (ml) de versements des services communaux suivants : Voirie et Espaces Verts, Service de l'urbanisme, Administration générale. En décembre 2019, les archives publiques s'étendent sur un total de 1'942,48 ml, soit un taux d'occupation de l'ordre de près de 93 %.

Les Archives de Montreux ont coordonné la destruction de documents sur support papier en provenance de tous les services communaux pour un total de 4,74 (3,61) tonnes, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Le projet d'élaboration et de mise en place d'instruments de gestion et de classement des documents d'activité s'est poursuivi au sein de l'administration communale. L'élaboration du référentiel de Voirie et Espaces verts a été initié et deux autres projets sont en attentes de validation (Service de l'urbanisme et Domaines et Bâtiments, Sport). Actuellement deux référentiels de gestion et de classement ont été validés et sont opérationnels (Administration générale et Service des finances), trois sont en cours d'élaboration (Voirie et Espaces verts, Service l'urbanisme et Domaines et Bâtiments, Sport), alors que quatre autres doivent encore être initiés.

Fonds privés

Les Archives de Montreux ont réceptionné 7 (7) nouveaux fonds privés, ce qui porte leur nombre à 265. L'acquisition la plus marquante est celle de l'acte de fondation de la Noble Abbaye des Écharpes Blanches de Montreux, datant de 1627.

Parmi les projets de valorisation des fonds privés, on compte en particulier en 2019 deux expositions dédiées à Charlie Chaplin, au Musée d'Arts de Nantes et à la Philharmonie de Paris.

En décembre 2019, les archives privées s'étendent sur environ 920 ml (920 ml).

Inventaires et Classement d'archives

Les Archives de Montreux ont inauguré leur plateforme interne d'inventaires de fonds d'archives, hébergée sur le réseau informatique communal. Cette plateforme, qui complète la plateforme publique disponible sur internet, permet aux collaborateurs communaux d'accéder à l'ensemble des inventaires des documents conservés aux Archives de Montreux.

Les Archives de Montreux poursuivent leur travail d'inventaire. 2'252 (1'676) nouvelles notices ont été saisies en 2019. Parmi les inventaires terminés, lors de l'année sous revue, on compte le fonds du festival de la Rose d'Or de Montreux.

Consultations, visites et événements

La salle de lecture a connu une fréquentation quotidienne moyenne de plus de 1,5 (1,2) lecteurs, avec un total de trois cent huitante trois visites enregistrées dont huitante-huit nouveaux lecteurs.

En 2019, les Archives ont soutenu les recherches de plusieurs auteurs d'ouvrages historiques ou de romans centrés sur la région. Elles ont également prêté des documents pour une exposition du Musée du Léman, à Nyon.

Les Archives ont en outre reçu une quinzaine d'étudiants de l'Institut universitaire Kurt Bösch, à Sion ainsi que six classes de 6^e Harmos du collège Vinet et de Chailly, pour des visites en rapport avec les cours d'histoire et de géographie.

Enfin, le catalogue de l'exposition « Empreintes du Temps », organisée à la Maison Visinand en 2018, a été écoulé à près de quatre cents exemplaires depuis sa parution. Plus de cent vingt de ces exemplaires ont été vendus par la librairie Payot Montreux, qui a accepté de prendre le catalogue en dépôt vente ; on relèvera que, durant l'année 2019, cet ouvrage a été l'un des plus vendus, toutes catégories confondues, par la librairie Payot.

Recherches historiques

Le travail de recherche historique a permis de répondre à 101 (89) demandes de particuliers en 2019. Celles-ci concernent des recherches généalogiques, des demandes liées au patrimoine bâti ou à des lieux montreusiens, ainsi que des questions relatives aux célébrités ayant séjourné dans la région.

Restauration et numérisation

Dans le cadre de l'année sous revue, les Archives ont poursuivi leur travail de numérisation des collections iconographiques et poursuivi la restauration du relevé cadastral de 1803.

Office de la population

Les chiffres présentés sont tirés directement de la base communale de données des habitants (NEST) et ne tiennent pas compte des critères de sélection du SCRIS⁴, ce dernier étant l'organe fournisseur des chiffres officiels utilisés dans le calcul des différentes péréquations financières entre les communes et le canton. Ces chiffres seront extraits directement du RCPers⁵.

Le SCRIS, ne prend pas en compte les réfugiés permis N qui habitent moins de douze mois sur la commune, les frontaliers, les personnes inscrites avec un statut « Autres », les personnes étrangères en attente d'un permis, etc...

Une différence est effective en fonction de la date d'extraction dans le RCPers.

La population

La population inscrite se monte à **27'732** (27'429) habitants au 31 décembre 2019.

- **26'643** (26'424) personnes sont inscrites en résidence principale⁶, **1'657** (1'398) étudiants sont compris dans ces chiffres ;
- **288** (273) personnes sont inscrites en résidence secondaire⁷ ;
- **704** (657) personnes sont inscrites comme frontaliers⁸ ;
- **97** (75) personnes sont inscrites avec un statut «Autre»⁹.

Soit, globalement une augmentation de 303 personnes pour l'année sous revue.

Evolution de la population sur l'année

14'740 (14'611) personnes suisses, soit **53,2 %** (53,3 %) :

- **14'486** (14'369) personnes inscrites en résidence principale ;
- **228** (220) personnes inscrites en résidence secondaire ;
- **26** (022) personnes inscrites dans un « Autre statut ».

⁴ SCRIS – Bureau des statistiques vaudoises.

⁵ RCPers – Registre Cantonal des personnes.

⁶ Personne ayant déposé ses papiers sur la commune.

⁷ Personne ayant déposé ses papiers dans une autre commune de Suisse.

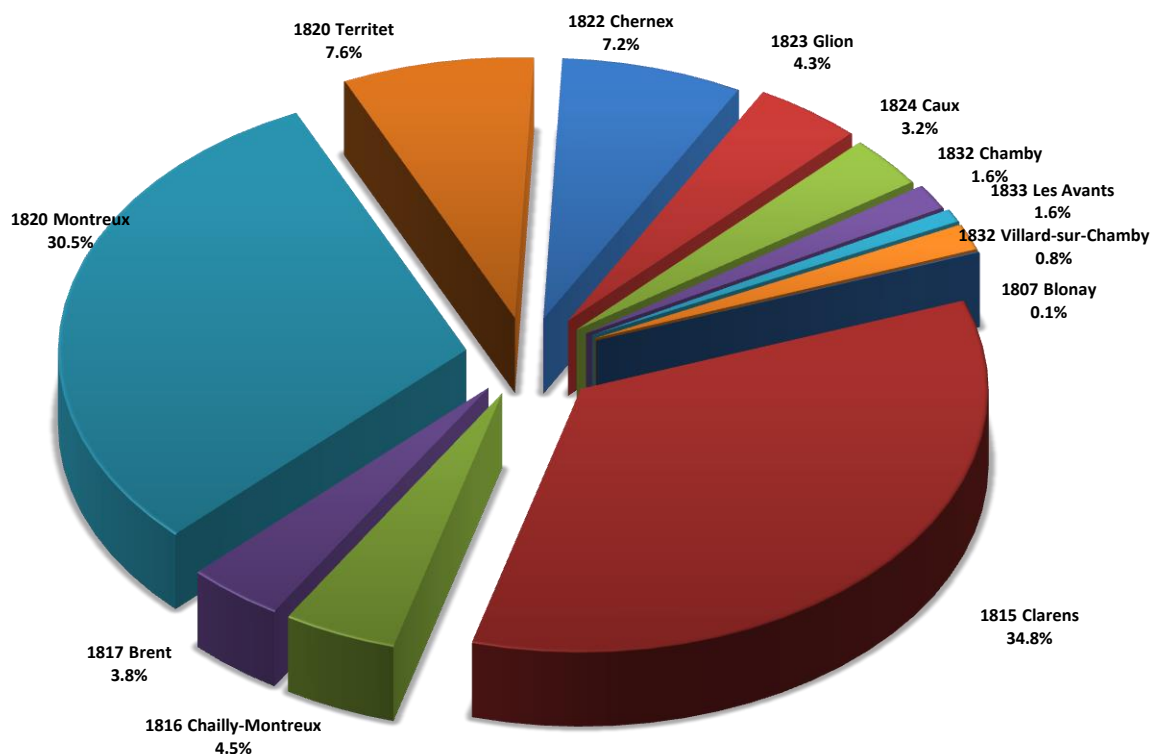
⁸ Personne ayant un statut de frontalier travaillant sur la commune et qui ne loge pas sur la commune.

⁹ Suisses moins de 3 mois/an qui ont une résidence principale à l'étranger, étrangers habitant à l'étranger, propriétaires, moins de 3 mois/an et étrangers avec permis G et adresse dans la commune.

12'992 (12'818) personnes étrangères, soit **46,8 %** (46,7 %) ;

- **12'157** (12'055) personnes inscrites en résidence principale
- **60** (53) personnes inscrites en résidence secondaire
- **71** (53) personnes inscrites dans un « Autre statut »
- **704** (657) personnes avec un permis frontalier G

Répartition des personnes inscrites dans les villages de la commune



493 (293) étudiants de **GIHE** (Glion Institute of Higher Education) sont compris dans le pourcentage de Glion ;

309 (378) étudiants de **HIM** (Hotel Institute Montreux) sont compris dans le pourcentage de Montreux ;

654 (503) étudiants de **SHMS** (Swiss Hotel Management School) sont compris dans le pourcentage de Caux ;

67 (69) étudiants de **St-George's School** sont compris dans le pourcentage de Clarens ;

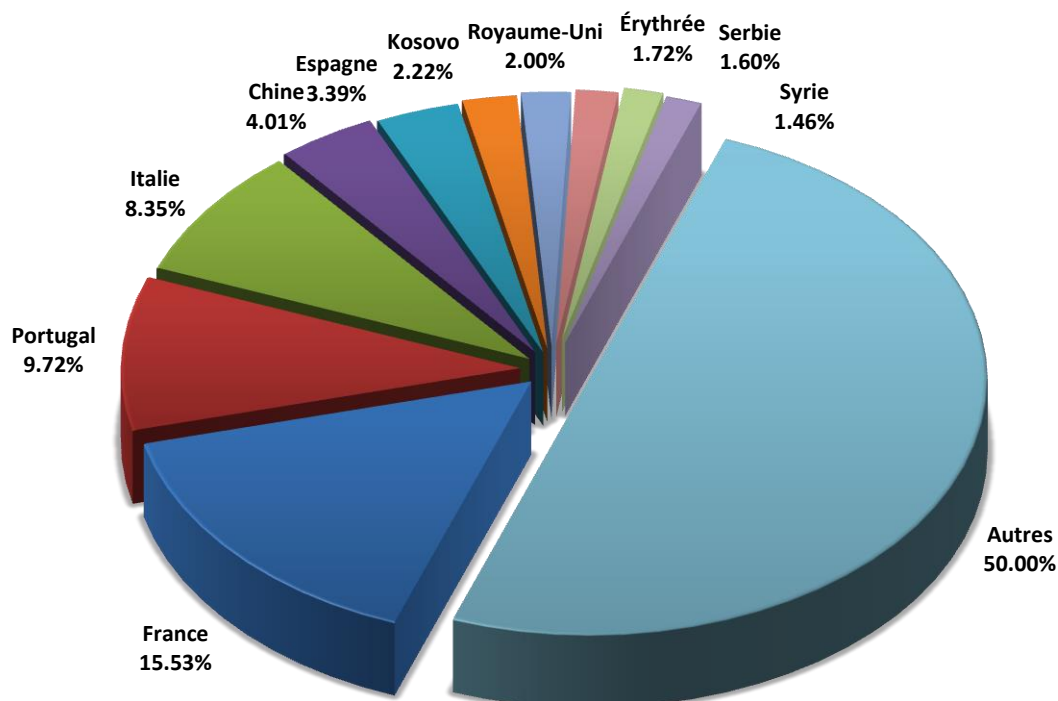
14 (25) étudiants de **Monte Rosa** sont compris dans le pourcentage de Territet ;

27 (44) étudiants de **Surval** sont compris dans le pourcentage de Territet ;

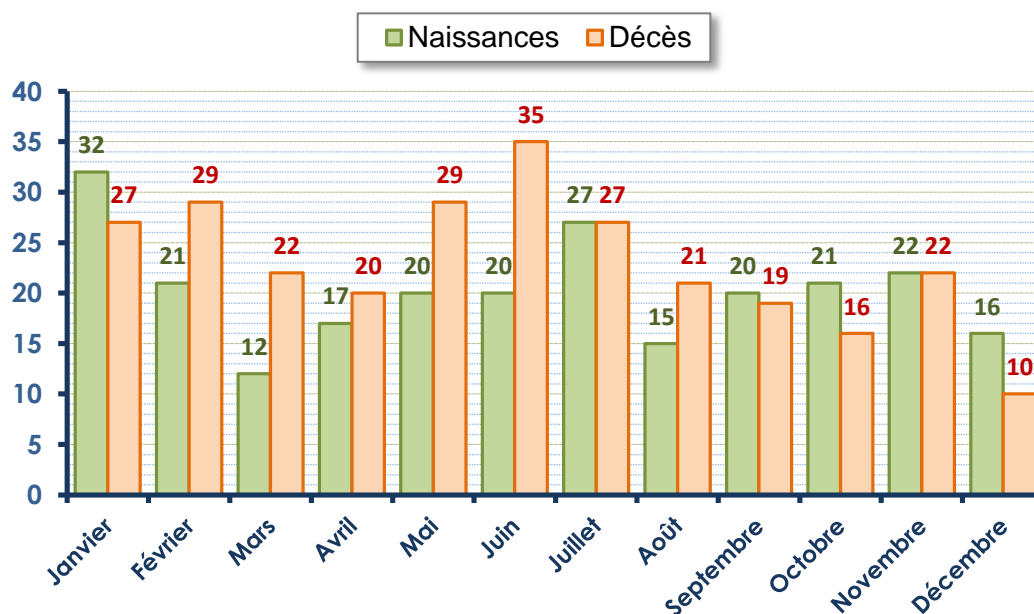
93 (86) étudiants du **Châtelard** sont compris dans le pourcentage des Avants.

La population étrangère est composée de 152 (150) nationalités

Suite au vote des parlements Macédonien et Grec, le changement officiel du nom de la Macédoine en Macédoine du Nord est intervenu le 25 février 2019.



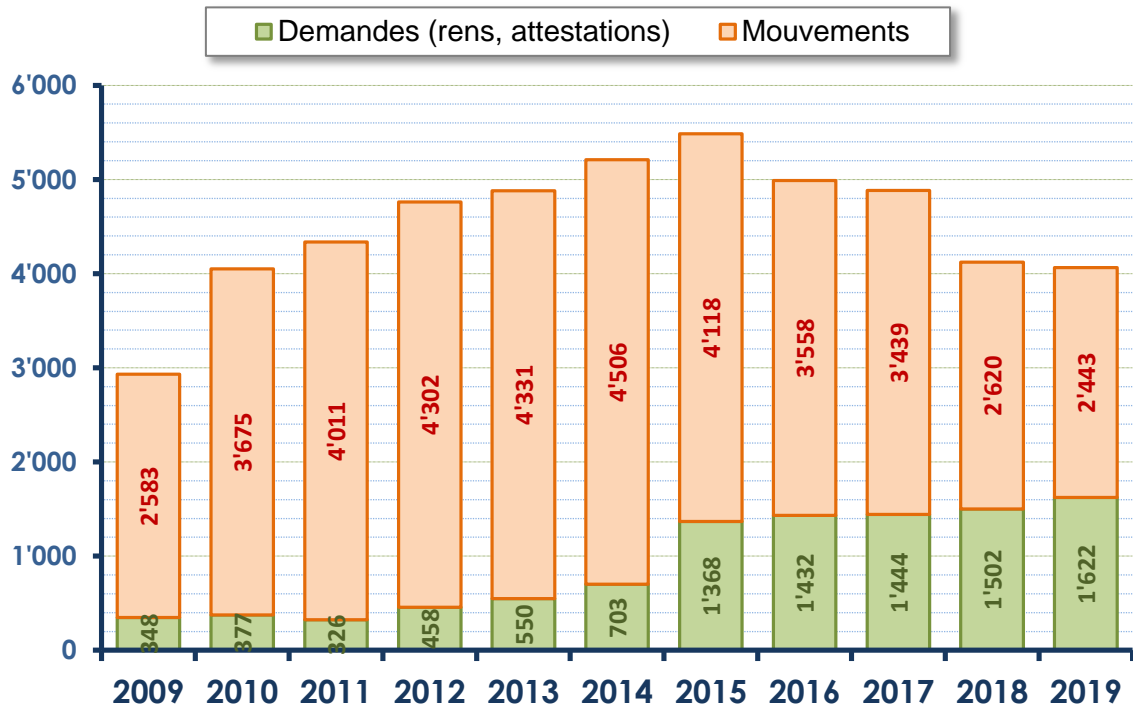
Comparatif des naissances et décès sur l'année



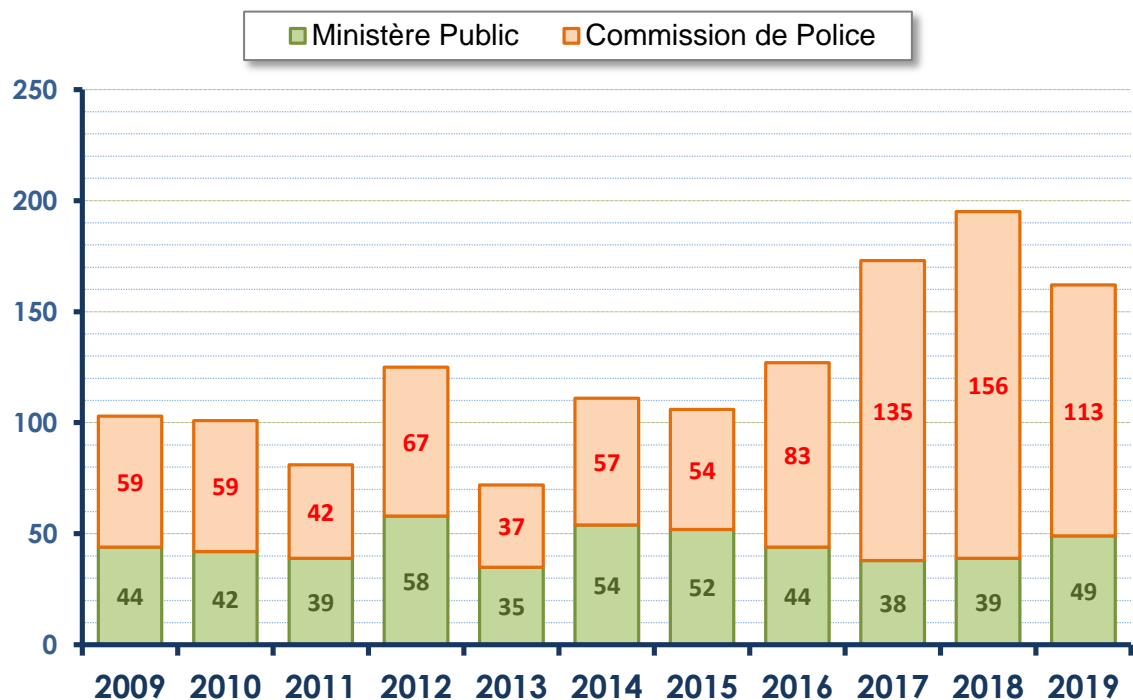
Mouvements comptables et encaissements directs aux guichets

Avec la mise en place du nouveau module de quittance de NEST et une réorganisation fondamentale dans la gestion des caisses de l'Office de la population, une nette augmentation des paiements par carte est observée.

Les mutations et demandes provenant de la cyberadministration sur plusieurs années



Les procédures de dénonciations déposées sur plusieurs années



Les mutations enregistrées

Est considérée comme mutation, toute modification effectuée sur les données d'un habitant ou autre document produit avec des données de l'habitant.

L'augmentation exponentielle depuis 2017 est le résultat du travail de modification des données, à la suite de la migration de G2i sur NEST et de l'épuration des données.

Les activités liées à la gestion de l'occupation des logements vides et du travail de scannage des dossiers, ne sont pas étrangères à cette augmentation.

Les corrections demandées par les différentes comparaisons entre les fichiers de la Confédération, du canton et de la commune et par le RCpers, génèrent également des mutations en nombre.

L'affinement des comparaisons entre ces fichiers et l'enregistrement des corrections est de plus en plus précis et renforce l'augmentation des demandes de modifications et respectivement des mutations enregistrées.

Le mouvement des mutations enregistrées est en légère diminution, il se monte à 136'284 modifications (140'930).

Dossiers scannés

Depuis le 2 février 2017, le dossier de l'administré est scanné, puis stocké dans NEST (GED intégrée). Cette manière de procéder tente à réduire les pertes de documents et permet une accessibilité aux données de manière instantanée, par plusieurs utilisateurs à la fois et depuis différents endroits.

11'598 (10'997) dossiers ont été scannés en 2019 pour répondre à cette exigence.

Dossiers curatelles

La gestion de ces dossiers incombe à l'Office de la population. Toutes les démarches administratives sont entreprises auprès des représentants légaux au sens de la loi, nommés curateurs.

Le nombre de personnes faisant l'objet d'une curatelle se monte à **641** personnes.

Les chiens

Dès le 1 janvier 2019, la gestion des chiens a été reprise par l'Office de la population. Au 31 décembre 2019, la population canine s'élève à **1'015**.

Si le travail d'épuration est toujours en cours, **942** chiens sont soumis à l'impôt par l'intermédiaire de leur propriétaire et **73** en sont exonérés.

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

LES RESSOURCES

Finances

Activités et organisation de la comptabilité

Les principales activités du service des finances se déclinent comme suit :

Comptabilité générale	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget ;
Comptabilité des débiteurs	Facturation, encaissements, contentieux ;
Comptabilité des créanciers	Enregistrements, paiements ;
Comptabilité des salaires¹⁰	Administration, paiements ;
Investissements	Tenue de la comptabilité.

Le service effectue également certaines de ces tâches pour :

- la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- la Taxe intercommunale de séjour ;
- la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique.

Finances et chiffres 2019 (budget)

Montreux c'est :

- un budget de plus de 160 millions de francs ;
- des investissements de plus de 32 millions de francs ;
- une marge d'autofinancement de 2,8 millions de francs ;
- près de 15'000 factures de fournisseurs ;
- 28'000 factures émises.

¹⁰ Reprise au 1^{er} novembre 2019 des salaires par le service des Ressources Humaines

Assurances

Dans le rôle de coordination des tâches administratives relatives aux assurances, le service des finances a traité vingt-trois cas d'assurances, soit :

- responsabilité civile : un cas ;
- flotte véhicules : dix cas ;
- assurance Strada (véhicules employés communaux) : trois cas ;
- vol : néant ;
- travaux de constructions : un cas ;
- assurance choses (incendie et dégâts d'eau) : huit cas.

Affaires immobilières

Le service des finances est amené à traiter et à finaliser certaines affaires immobilières. Aussi, durant l'année écoulée, huit actes notariés ont été signés par le service des finances sur délégation de la Municipalité, soit :

Opérations immobilières effectuées en 2019				
Date	Genre de transaction	Objet	Situation/Lieu-dit	Prix
23.01.2019	Constitution de servitude	Feuillets 3542 et 4224 de Montreux	En Chamby	néant
11.02.2019	Vente (cession en faveur de la Commune)	Feuille 5776 de Montreux	Le Flon	CHF 1.-
21.03.2019	Division de bien-fonds, cession et groupement de biens-fonds	Feuillets 6245 et 6200 de Montreux	En Chamossalaz / En Crêt-d'y-Bau, En Jaman	néant
28.03.2019	Prorogation de droit distinct et permanent de superficie	Feuillets 5334 et 6467 de Montreux	Passage de l'Auberge 8	CHF 120.- annuel
17.04.2019	Constitution d'une servitude d'usage de place publique et modification de servitude d'usage	Feuille 898 de Montreux	Avenue des Brayères / Route de Chailly	néant
25.07.2019	Constitution d'une servitude de canalisation souterraine d'électricité et de télécommunication et chambre à câbles	Feuille 4751 de Montreux	Aux Avants / Route de Sonloup	néant
15.11.2019	Acte modificatif d'une servitude de superficie	Feuille 4939 de Montreux	La Planiaz	CHF 600.- par année
11.12.2019	Vente	Feuille 5503 de Montreux	En Champayerod	CHF 1.-

Vente des cartes CGN

Depuis l'année 2016, la Municipalité a décidé d'offrir la possibilité à ses concitoyens de profiter de l'offre de la CGN, leur permettant ainsi d'acquérir des cartes journalières à prix préférentiel. La carte « plein tarif/adulte » est au prix de CHF 49.-- et la carte « ½ tarif/enfant 6-16 ans » est à disposition à CHF 24,50.

Durant l'année 2019, 52 cartes « plein tarif » et 171 cartes « ½ tarif » ont été vendues.

Vente des cartes CFF

Durant l'année 2019, 1'603 cartes CFF ont été vendues ; elles sont disponibles auprès du pavillon de l'Office du Tourisme, à Montreux.

CITS – Résidences secondaires

Le service des finances, en collaboration avec les services de l'administration générale (office de la population), des travaux et de l'urbanisme, a poursuivi sa démarche de recensement des logements vides sur la commune de Montreux.

La complexité des situations rencontrées et l'absence de lien entre la base de données de la population et celle des propriétaires (cadastre) rend l'opération chronophage. Le pourcentage de logements vides diminue néanmoins et les affectations de logements peuvent être ainsi progressivement éclaircies.

La collaboration entre les services communaux est renforcée par les nombreux échanges entre l'administration, la police du commerce et Montreux-Vevey Tourisme.

Informatique

Tout ou partie de la gestion informatique des entités ci-après est confiée au centre informatique, ce qui permet une meilleure optimisation des coûts :

- Commune de Villeneuve ;
- Association de communes Sécurité Riviera (ASR) ;
- Centre de Congrès Montreux SA (2m2c) ;
- Conservatoire de musique Montreux-Vevey-Riviera (CMVR) ;
- Promotion économique de la Riviera (PROMOVE) ;
- Taxe intercommunale de séjour ;
- Saison culturelle ;
- FACEME (Fondation accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs).

Projets

ETNA – remplacement de l'ERP

La migration des dernières applications « métiers » s'est poursuivie durant l'année 2019. L'implémentation du logiciel pour la gestion des ports touche à sa fin.

L'évolution du logiciel sur la gestion du cimetière se poursuit, afin d'y associer l'infographie pour l'établissement d'une cartographie totalement informatisée des divers emplacements.

Le nouveau logiciel de gestion des caisses est en fonction auprès des divers services communaux et entité externe.

L'étude de la cyberadministration permettant des démarches administratives facilitées pour les habitants est en phase de prospection auprès des divers services. Sa mise en production se fera progressivement durant les années 2020 et suivantes. Un préavis sera élaboré et soumis à la Municipalité et au Conseil communal afin de valider les évolutions choisies.

E.T.¹¹ – remplacement de la téléphonie

Le changement du central téléphonique s'est déroulé durant le 1^{er} semestre 2019. Les diverses modifications techniques du réseau ont été effectuées au printemps et la nouvelle téléphonie VOIP est entrée en fonction dans les délais prévus. Diverses lignes téléphoniques isolées ont été migrées courant septembre afin de suivre les changements du fournisseur des lignes.

Plan directeur informatique

Un rapport préavis relatif au plan directeur informatique intitulé « Montreux Numérique 2023 » a été élaboré et soumis au Conseil communal en septembre 2019. Celui-ci a permis d'établir un état précis de la situation, de transmettre l'évolution souhaitée du centre informatique et de permettre un renfort au niveau de son personnel.

Le centre informatique continue l'étude en collaboration d'experts externes afin d'apporter les meilleures solutions quant à son évolution.

¹¹ E.T. : Equipement Téléphonique

Personnel communal

MOUVEMENTS PENDANT L'ANNEE 2019

Les chiffres mentionnés ci-dessous ne comprennent pas le personnel temporaire, les stagiaires et le personnel sous contrat à caractère social (chômage, AI, IPT).

Les apprentis et étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) sont soustraits de l'effectif du personnel communal.

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT				COMMENTAIRES
		EFFECTIF AU 31.12.2019	BUDGET 2019	BUDGET 2019 MODIFIE	BUDGET 2019 TOTAL	
100	Conseil communal	0,70	0,70		0,70	
101	Municipalité	4,40	4,40		4,40	
110	Greffe, Secrétariat municipal	14,50	14,70		14,70	0,20 EPT à repourvoir
113	Archives	2,00	2,00		2,00	
130	Service des ressources humaines	7,70	8,20	+ 0,50	8,70	+ 1,00 EPT à repourvoir + 0,50 EPT transférés du chapitre No 200.3011
150	Economie, Culture et tourisme	1,80	1,80		1,80	
151	Bibliothèque municipale	4,76	4,76		4,76	
170	Sport	2,70	2,70		2,70	
171	Animation jeunesse	5,94	5,94		5,94	
173	Espace Plein Air	0,05	0,05		0,05	

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT				COMMENTAIRES
		EFFECTIF AU 31.12.2019	BUDGET 2019	BUDGET 2019 MODIFIE	BUDGET 2019 TOTAL	
200	Administration et comptabilité	6,20	7,40	- 0.50	6,90	- 0,50 EPT transférés au chapitre 130.3011 0,70 EPT à repourvoir
202	Centre informatique	4,30	4,30	+ 1,50	5,80	+ 1,5 EPT à repourvoir selon préavis No 24/2019
300	Service administratif	13,24	13,44		13,44	0,20 EPT à repourvoir
321	Alpages	0,34	0,34		0,34	
325	Forêts	13,40	13,40		13,40	
350	Bâtiments locatifs	0,16	0,16		0,16	
351	Bâtiments publics	6,28	6,37		6,37	0,09 EPT à repourvoir
352	Bâtiments scolaires	21,80	21,80		21,80	
353	Lieux de culte	2,11	2,19	- 0,08	2,11	- 0,08 EPT supprimés
354	Piscine de la Maladaire	11,92	12,92		12,92	1,00 EPT à repourvoir
355	Installations sportives	5,62	5,62		5,62	
357	Parking du Marché	3,00	3,00		3,00	
400	Service des travaux publics	11,60	11,60		11,60	
401	Ports et amarrages	1,45	1,47		1,47	0,02 EPT à repourvoir
420	Service de l'urbanisme	7,10	8,10		8,10	1,00 EPT à repourvoir

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT				COMMENTAIRES
		EFFECTIF AU 31.12.2019	BUDGET 2019	BUDGET 2019 MODIFIE	BUDGET 2019 TOTAL	
430	Voirie	44,15	45,65	- 1.00	44,65	0,50 EPT à repourvoir - 0,20 EPT transférés au chapitre No 450.3011 - 0,80 EPT transférés au chapitre No 451.3011
432	Voirie administration	13,10	13,53		13,53	0,43 EPT à repourvoir
440	Espaces verts	35,40	35,80		35,80	0,40 EPT à repourvoir
450	Ordures et déchets	7,70	7,50	+ 0,20	7,70	+ 0,0 EPT transférés au chapitre No 430.3011
451	Collecte de déchets-3 villes	5,60	4,80	+ 0,80	5,60	+ 0.80 EPT transférés au chapitre No 430.3011
460	Réseaux d'égouts (EC + EU)	3,70	3,70		3,70	
500	Administration des écoles	2,25	2,65		2,65	0,40 EPT à repourvoir
505	Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS)	5,66	5,66		5,66	
521	Montreux-Est	0,84	0,84		0,84	
523	Montreux- Ouest	0,60	0,60		0,60	
620	Office de la population	9,20	9,20		9,20	

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT				COMMENTAIRES
		EFFECTIF AU 31.12.2019	BUDGET 2019	BUDGET 2019 MODIFIE	BUDGET 2019 TOTAL	
700	Administration	4,35	4,35		4,35	
711	Structure d'accueil familial de jour	2,20	2,20		2,20	
712	REME	2,20	2,20		2,20	
714	Jardins d'enfants de Montreux	4,91	4,97	- 0,06	4,91	- 0,06 EPT adaptation du taux vacances suite au recouvrement de postes
	TOTAUX	294,93	300,82	- 0,39	300,43	

Récapitulation

Personnel	Effectif au 31.12.2018	Effectif au 31.12.2019
Personnel à plein temps	228	227
Personnel à temps partiel	119	117
TOTAL	347	344

Personnel temporaire

Personnel	Effectif pendant l'année 2018	Effectif pendant l'année 2019
Personnel temporaire *	989	958
Accueillantes en milieu familial	68	63
Apprentis	35	32
Etudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC)	2	0
Etudiants en cours d'emploi	10	8
Stagiaires (préapprentissage)	44	47
Engagements sociaux	9	12
TOTAL	1'157	1'120

* Prise en compte du personnel engagé pour les écoles (surveillants brevetés, moniteurs camps de ski, sport scolaire facultatif, etc...).

Répartition des apprentis et des étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) ainsi que ceux en cours d'emploi

- 32 (35) apprentis, dont :
 - six à l'administration générale (employé de commerce) ;
 - deux à la direction économie, culture et tourisme (agent en information documentaire) ;
 - un au service des ressources humaines (employé de commerce AFP) ;
 - un au service des finances (employé de commerce) ;
 - dix au service des domaines et bâtiments, sport (un employé de commerce ; un dessinateur CFC-orientation architecture ; cinq forestiers bûcherons ; trois agents d'exploitation) ;
 - cinq au service de la voirie et des espaces verts (un employé de commerce ; un agent d'exploitation ; deux horticulteurs floriculture ; un recycleur) ;
 - sept à la direction affaires sociales, familles et jeunesse (un assistant socio-éducatif ; six employés de commerce) ;

- 8 (10) étudiants en cours d'emploi :
 - deux à l'administration générale ;
 - un aux archives ;
 - trois à la section jeunesse ;
 - un au service des finances ;
 - un à la direction économie culture et tourisme.

Il est à relever que 2 (2) apprentis ont arrêté leur apprentissage en cours de formation.

Jubilés

28 (20) fonctionnaires ont atteint, par leur fidélité, un nombre important d'années d'activité au sein de l'administration. Le tableau ci-après donne la répartition suivante :

20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans
10 (8)	6 (4)	9 (5)	3 (2)	0 (1)

Taux de rotation

Le taux de rotation tient compte uniquement du personnel fixe, il est calculé comme suit :

$$\frac{27 \text{ (nombre de départs*)}}{344 \text{ (effectif moyen)}} \times 100 \% = 7,85 \%$$

* dont dix départs à la retraite.

Pyramide des âges

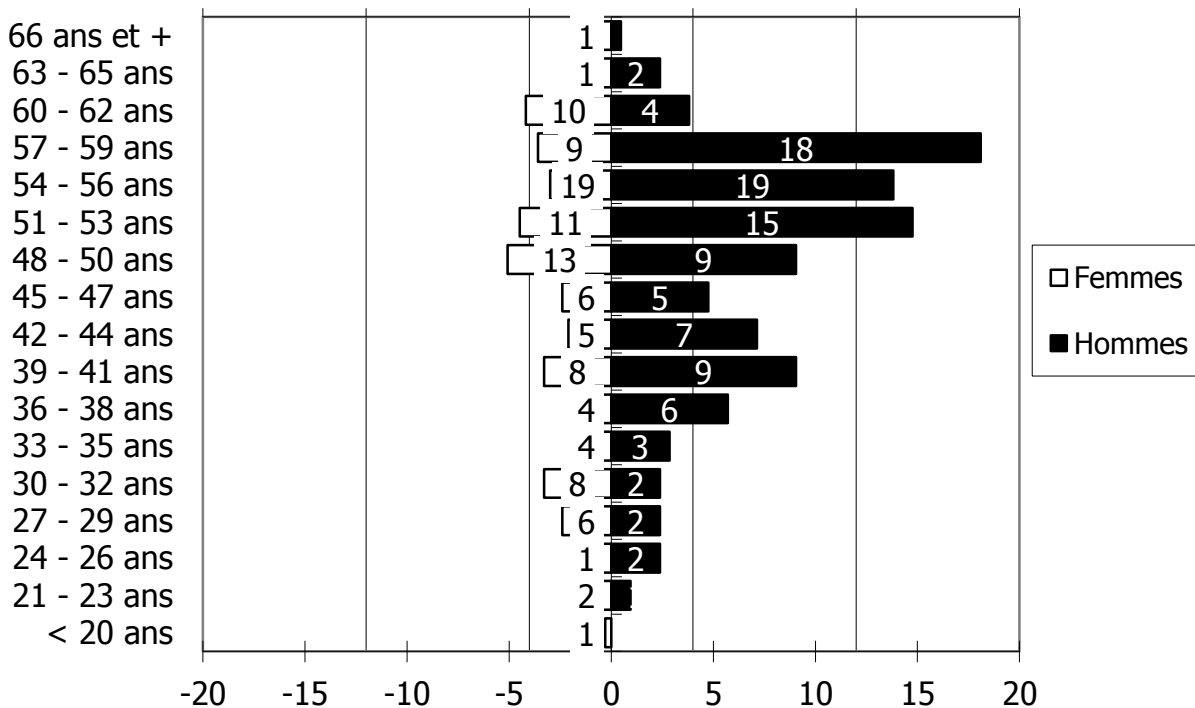
Au 31 décembre 2019, le nombre de collaborateurs se monte à 344 (347), dont 134 (134) femmes et 210 (213) hommes. La moyenne d'âge générale se situe à 47,66 (47,50) ans.

Pyramide des âges (effectif au 31.12.2019)

Classe d'âge	Nombre de collaborateurs	en %	Femmes	en %	Hommes	en %
66 ans et +	3		2	1	1	0
63 - 65 ans	7		2	1	5	2
60 - 62 ans	22		14	10	8	4
57 - 59 ans	50		12	9	38	18
54 - 56 ans	39		10	7	29	14
51 - 53 ans	46		15	11	31	15
48 - 50 ans	36		17	13	19	9
45 - 47 ans	18		8	6	10	5
42 - 44 ans	22		7	5	15	7
39 - 41 ans	30		11	8	19	9
36 - 38 ans	17		5	4	12	6
33 - 35 ans	12		6	4	6	3
30 - 32 ans	16		11	8	5	2
27 - 29 ans	13		8	6	5	2
24 - 26 ans	7		2	1	5	2
21 - 23 ans	5		3	2	2	1
< 20 ans	1		1	1	0	0
Total	344	100	134	39	210	61
Moyenne d'âge	47,50		46,11		48,38	

* Les femmes représentent le 39 % (39 %) de l'effectif des collaborateurs et les hommes le 61 % (61 %).

Pyramide des âges (en %)



Service des ressources humaines

Les tâches permanentes de ce service peuvent se résumer de la manière suivante :

- traitement des cas d'engagement et de démission ;
- appui et réponse aux renseignements divers demandés par les autres services ;
- analyse et suivi des grilles d'évaluation ;
- participation aux séances avec la délégation municipale en charge des affaires du personnel ;
- organisation de formations spécifiques et suivi de la formation continue ;
- études relatives au règlement sur le statut du personnel communal et à son application ;
- gestion des contrats d'assurances maladie, accidents et caisse de pensions ;
- gestion du temps (logiciel ZEIT) ;
- élaboration de statistiques et enquêtes diverses ;

- remise des attestations nécessaires pour l'obtention des prestations par les assurés, soit, pour 2019 :
 - 88 (81) déclarations d'accidents, dont :
 - 28 (26) déclarations d'accidents professionnels dont un cas de maladie professionnelle et 33 (34) déclarations d'accidents non professionnels pour le personnel fixe ;
 - 6 (4) déclarations d'accidents professionnels et 8 (5) déclarations d'accidents non professionnels pour le personnel auxiliaire ;
 - 2 (2) déclarations d'accidents professionnels et 11 (10) déclarations d'accidents non professionnels pour les apprentis et stagiaires.

En 2019, il a été constaté une stabilisation des accidents professionnels.

- 237 (211) avis à la caisse intercommunale de pension (CIP) ainsi qu'aux Retraites populaires (RP) ;
- 32 (50) allocations pour perte de gain ;
- gestion administrative du personnel de la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- modernisation de la gestion du personnel et développement de procédures en matière de ressources humaines ;
- appui social aux collaborateurs ;
- suivi et appui divers aux retraités.

Le service des ressources humaines a établi de nombreuses attestations de gain intermédiaire et de l'employeur pour les caisses de chômage. Il a également donné des informations et des réponses dans ce domaine, notamment sous forme d'entretiens individuels.

Les 59 (43) postes à repourvoir ont suscité un afflux important de dossiers de candidatures. A relever que certains de ces postes ont fait l'objet de plusieurs parutions dans la presse et à l'Office régional de placement.

Les postes précités ont engendré 1'722 (1'147) offres de service. En ajoutant les 515 (602) offres spontanées, cela représente un total de 2'237 (1'749) dossiers enregistrés et traités.

Pour le surplus, il est à relever que 54 (38) certificats de travail ont été délivrés et 150 (174) propositions ont été adressées à la Municipalité.

Formation

82 (38) cours de formation continue et de formation certifiante ont été suivis durant l'année par 54 (78) employés, ce qui représente un total de 120 (205,50) jours.

29 (49) collaborateurs ont également bénéficié d'un cours de « Sensibilisation Feu » dispensé par l'ECA (Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud).

Le SRH a organisé deux cours pilotes à l'attention des cadres de l'administration communale dans le but de compléter leurs compétences managériales (dix-huit cadres ont été concernés). De plus, une formation d'une demi-journée a été créée pour les nouveaux collaborateurs engagés à l'administration. A cette occasion, une présentation a été effectuée sur l'organisation communale et les conditions de travail.

Les cours nécessaires au maintien des connaissances techniques et ceux imposés par des dispositions légales ont été suivis. Ils ont été effectués sous la responsabilité des services.

Le service des ressources humaines, en collaboration avec la direction affaires sociales, familles et jeunesse, a mis en place une formation contre la discrimination, sous forme de pièce de théâtre, ayant comme public cible les employés communaux en contact direct avec la population locale. Cette représentation portait sur un sujet d'actualité : le domaine de l'asile et du système social suisse.

Au niveau de l'apprentissage, une nouvelle formation a vu le jour destinée aux seize apprentis débutant leur première année au sein de l'administration communale. Le cours proposé, intitulé « Mes débuts en formation », a permis aux apprentis de se familiariser avec l'environnement de l'apprentissage et de faciliter leur transition dans la vie active. Quant aux formateurs d'apprentis, ils ont pu suivre un cours spécifique afin d'acquérir des compétences complémentaires pour remplir leurs rôles de « formateur pratique ».

Adaptation des traitements et rentes

En conformité avec les articles 44 et 85 du règlement sur le statut du personnel communal, l'échelle des traitements adoptés par le Conseil communal en 2001 et les rentes n'ont pas été adaptées au 1^{er} janvier 2018, selon décision municipale qui tient compte notamment de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC).

La caisse intercommunale de pensions (CIP) n'a pas alloué d'indexation aux rentes des retraités communaux.

Sortie des apprentis et MPC

Le vendredi 4 octobre 2019, les apprentis et les étudiants en maturité professionnelle (MPC), accompagnés des formateurs, ont eu l'occasion de participer à une sortie organisée par le service des ressources humaines, en collaboration avec le service des domaines et bâtiments, sport. Cette journée avait pour but de sensibiliser les apprentis à la biodiversité et de leur faire découvrir les différentes activités, lieux et aspects méconnus du métier de forestier bûcheron.

Ils ont également partagé un repas en compagnie de la Municipalité. La journée a été très appréciée par l'ensemble des participants.

Soirée du personnel

Le vendredi 6 décembre 2019, le service a organisé, au Petit Palais du Montreux Le Fairmont Palace, la traditionnelle soirée en faveur des collaborateurs, laquelle a connu un grand succès.

Commentaires généraux

Durant l'année 2019, Le service des ressources humaines a développé la nouvelle organisation validée par la Municipalité en 2018. La création d'une fonction de répondant en ressources humaines a, entre autre, permis de mettre en place un réseau, ainsi que divers nouveaux processus RH.

La gestion des salaires, initialement rattachée au service des finances, a été transférée au SRH durant l'année. Par ailleurs, afin de rendre la gestion des données du personnel communal plus efficiente, un employé d'administration auxiliaire a été engagé pour optimiser le logiciel Proconcept et créer de nouveaux tableaux de bord.

Le personnel du SRH a conseillé et appuyé plusieurs services. Certains collaborateurs ont demandé à être accompagnés lors d'entretiens avec leur chef hiérarchique, voire avec leur chef de service. Des enquêtes internes ont également été organisées à la demande des services afin d'apporter des solutions managériales.

Il est à relever que vingt-huit collaborateurs ont fêté leur anniversaire professionnel au sein de l'administration communale (dix personnes ont fêté vingt années de service, six personnes ont fêté vingt-cinq années, neuf personnes ont fêté trente années et trois personnes ont fêté trente-cinq ans). Une réception en leur honneur a été organisée à l'Eurotel le 21 novembre 2019.

DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT

LES INSTALLATIONS

Secrétariat locations

Chalet des Esserts, à Leysin : pour l'année 2019, un total de 5'718 (5'405) nuitées a été recensé, dont 5'073 (4'649) pour les écoles et l'animation jeunesse de Montreux.

Ancienne cabane de Bretaye : au total, 1'976 (1'306) nuitées ont été décomptées en 2019, dont 488 (346) pour les écoles de Montreux.

Refuge des Grésalleys : le refuge a été loué à 16 (18) reprises.

Périmètre « Place du Marché et Marché couvert » : 32 (36) manifestations s'y sont déroulées durant l'année 2019.

Terrains et bâtiments locatifs

Trois régies immobilières se partagent le portefeuille communal d'immeubles locatifs. Les logements de service, locations particulières, parcelles, chalets et chalets d'alpage sont gérés directement par le service des domaines et bâtiments, sport.

Travaux, entretien et divers

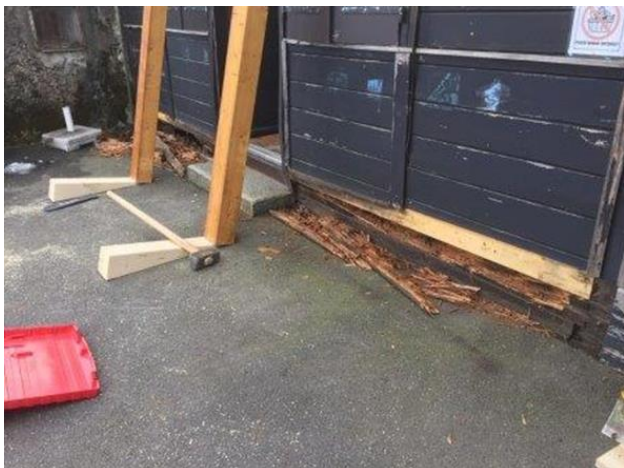
En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- **Place des Planches 4, à Montreux** : locaux de l'ancienne Poste sis au rez de l'immeuble : suppression des barreaux et volets roulants, nettoyage de la pierre de parement, conservation et réfection des boiseries avec la mise en place de vitrages isolants en vue de la conservation de ce lieu emblématique du quartier des Planches ;



Réfection de la vitrine de l'Ancienne Poste et nettoyage de la pierre de parement du rez

- **Rue Industrielle 21, à Montreux** : rénovation des capteurs solaires de l'immeuble ;
- **Restaurant « Le Manoïre », à Jaman** : remise en état d'éléments porteurs suite à des problèmes d'humidité. Remise à neuf du plancher du dortoir annexe ;



Réfection complète de la façade d'une salle à manger suite à des infiltrations d'eau

- **Chalet locatif « Le Grésalley Forestier »** : réfection de la totalité de la toiture en tavillons (préavis No 09/2019).



Réfection de la totalité de la toiture en tavillons (préavis No 09/2019)

Chalets et alpages

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, de nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris pour l'amélioration structurelle des alpages communaux :

- **Chalet de « La Montagne d'Amont »** : réfection des trois quarts de la toiture en tavillons (préavis No 09/2019), le premier quart ayant été réalisé en 2010.



Réfection des trois quarts de la toiture en tavillons (préavis No 09/2019)

Bâtiments publics et administratifs

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus des travaux relatifs à l'aménagement des locaux dans les différents bâtiments administratifs et de leur entretien courant, de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, des divers petits achats de mobilier courant, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- **Avenue des Alpes 18, à Montreux :**
 - acquisition de mobiliers pour les besoins du service des ressources humaines ;
 - réfection du revêtement de sol et des peintures des murs du hall d'entrée du service des ressources humaines et de l'immeuble ;
- **Grand-Rue 73, à Montreux :** réfection de la corniche en pierre naturelle de la façade nord et peinture en accord avec le service des monuments et sites du Canton de Vaud ;



Réfection de la corniche en pierre naturelle de la façade nord et peinture

- **Rue du Temple 11, à Montreux** : aménagement d'un abri à vélos au sein du parking du Midi afin d'y entreposer les vélos électriques du service des domaines et bâtiments, sport ;



*Rue du Temple 11, à Montreux
Aménagement d'un abri à vélos*



*Rue de la Corsaz 2-4-6, à Montreux
Réfection du palier d'entrée*

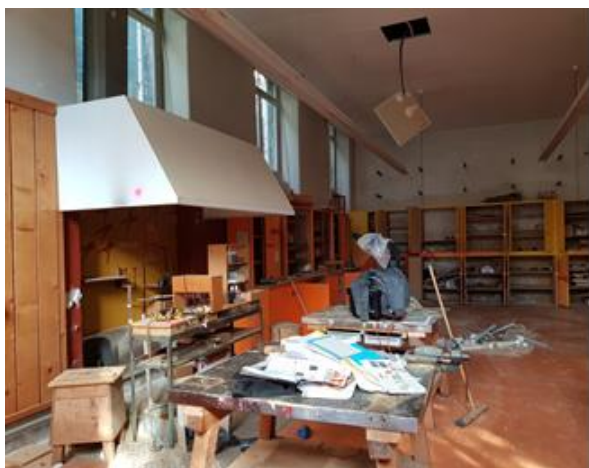
- **Rue de la Corsaz 2-4-6, à Montreux** : réfection du palier d'entrée de l'Office régional de la protection civile, soit la démolition de la chape existante, la réfection de l'étanchéité et la pose de dalles ;
- **Place du Marché, à Montreux** : remplacement des buses des jets de la fontaine ;
- **WC publics** : interventions de dépannages et de remises en état consécutivement à des actes de vandalisme.

Bâtiments scolaires primaires et secondaires

Cette année a été marquée par la construction d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite dans le pavillon scolaire du **collège de Chernex** (préavis No 07/2019), ainsi que par la transformation de l'ancienne salle des travaux manuels du **collège Etraz** en salle de rythmique.



*Collège de Chernex
Construction d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite (préavis No 07/2019)*



Collège Etraz : transformation de l'ancienne salle des travaux manuels en salle de rythmique

A relever également la transformation de l'ancien appartement du concierge du **collège Vinet** en classe enfantine avec salle de dégagement et vestiaires ou encore la poursuite du mandat d'étude de projet pour la réalisation d'une salle de gymnastique triple de type VD6 standard sur le site scolaire de **Montreux-Est** (préavis No 27/2018).



Collège Vinet : Transformation de l'ancien appartement du concierge en classe enfantine

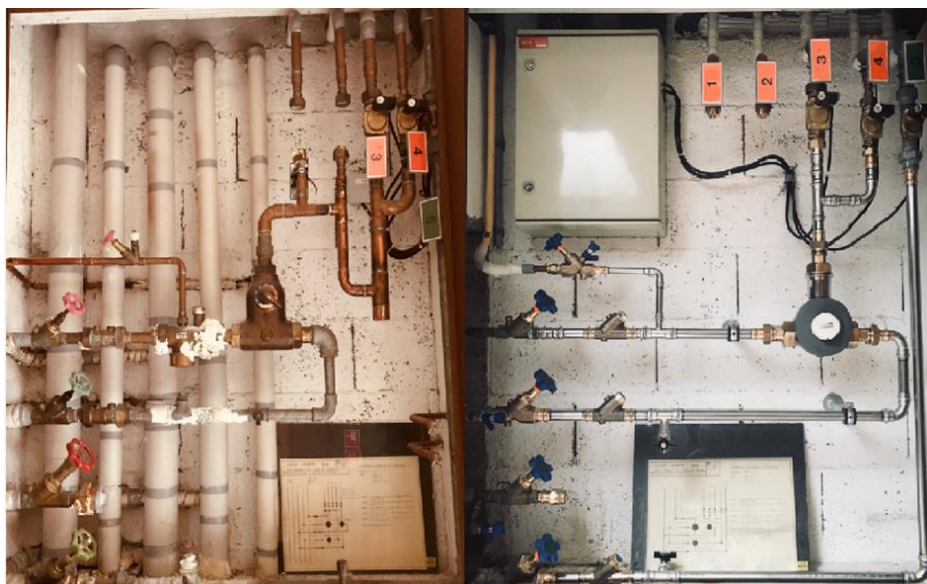


Site scolaire de Montreux-Est : poursuite du mandat d'étude (préavis No 27/2018)

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des équipements de mobilier, de machines et du matériel, de l'achat des produits de nettoyage, du contrôle des toitures, des réparations de stores et de vitres cassées, de la révision de l'ensemble du matériel des salles de gymnastique, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et de conciergerie du service, des travaux plus importants ont été entrepris :

- collaboration à l'établissement d'un préavis (No 08/2019) pour la **réalisation de préaux couverts** pour les collèges de Brent, Chailly, Chernex, Clarens-Gare, Etraz, Glion, Vernex et Vinet (refusé par le Conseil communal) ;
- collaboration à l'établissement d'un rapport sur les mesures à apporter pour assurer l'évacuation des occupants des locaux publics dans les bâtiments scolaires ;
- réalisation du déménagement des salles pour la réalisation de classes équilibrées et conformes aux bases légales entre les **collèges de Vernex et Etraz**.
- **Collège Etraz :**
 - mise en place de crochets de sécurité en toiture ;
 - remplacement du sol de la salle 22 ;
 - remplacement des tableaux noirs des salles S/13 et 21 ;
- **Collège de Clarens-Gare :** assainissement des conduites d'eau ;
- **Collège de Glion :** remplacement des fenêtres et stores de la salle 22 ;
- **Collège de Montreux-Est :**
 - réfection du vernis des trois portes d'entrée côté sud ;
 - pose d'un revêtement de sol dans le couloir des travaux manuels ;
 - remplacement du drapeau Suisse 4 m / 4 m ;
 - remplacement des chaises du centre loisirs « Le Point » ;
- **Collège de Montreux-Ouest :**
 - réfection de la peinture des volets de la villa ;
 - réfection du carrelage du hall d'entrée du bâtiment B ;
 - réfection de la robinetterie de distribution des douches ;



Réfection de la robinetterie de distribution des douches

- **Collège Vernex :**
 - remplacement des places de jeux des deux préaux inférieurs ;
 - remplacement des faux-plafonds et luminaires de la salle S/22 ;
 - remplacement des tableaux noirs des salles S/10 et 22 ;
- **Collège Vinet :**
 - installation de six beamers avec écrans ;
 - mise en place d'une rampe pour personnes à mobilité réduite ;
 - marquage de jeux au sol dans le préau de récréation sud ;
 - remplacement du couvert à vélos ;
- **Ancienne cabane de Bretaye :**
 - réfection partielle des douches hommes ;
 - remplacement du lave-vaisselle ;
 - remplacement des quarante matelas avec housses ;
- **Chalet Les Esserts, à Leysin :**
 - remplacement d'un réfrigérateur défectueux ;
 - achat d'un appareil à crêpes double.

Lieux de culte

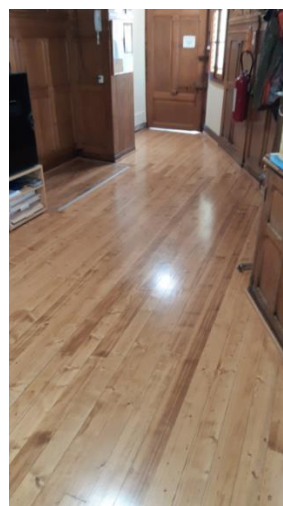
La commune pourvoit aux frais nécessaires d'exploitation et d'entretien courant de douze lieux de culte utilisés par des communautés reconnues comme institutions de droit public, conformément à la LREEDP (loi cantonale sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public, RSV 180.05). Elle prend en charge l'entretien lourd nécessaire et s'occupe de la fourniture et de l'entretien du mobilier et du matériel nécessaires au culte.

Quant à l'Eglise réformée de langue allemande, la Commune de Montreux gère la participation des frais entre les six communes formant la paroisse, ceci au prorata du nombre d'habitants. Elle prend également en charge les fournitures pour les cultes et les messes.

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Temple de Glion** : remplacement des suspensions de la machine à sonner la cloche No 2, y compris mise aux normes de l'installation électrique et des commandes de la sonnerie ;
- **Eglise catholique de Montreux** : réfection du parquet de la sacristie, soit :
 - arrachage de l'ancien linoléum et du support en Pavatex ;
 - ponçage et imprégnation du parquet avec teinte chêne clair ;
 - réfection du vernis.



Réfection du parquet de la sacristie

Entretien des installations sportives et bains publics

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Salle omnisports du Pierrier, à Clarens** : les travaux de rénovation des toitures de l'éclairage, du parvis d'entrée, des peintures intérieures et extérieures, ainsi qu'une amélioration de la ventilation se sont poursuivis et se termineront en 2020, selon un planning adapté à l'occupation de la salle (préavis No 11/2016).

Office du sport et des installations sportives

Relations avec les partenaires sportifs

Au 31 décembre, la commune comptait septante associations sportives officiellement reconnues, sans compter les associations organisatrices d'événements. La Municipalité a organisé le 13 mars la **rencontre annuelle des sociétés sportives** de Montreux. Cette séance, qui a réuni trente-trois associations, a pour but d'offrir un espace de discussion, de trouver des partenariats, de mieux se connaître et d'étudier les propositions et demandes des clubs.

Dans le cadre du Montreux Volley Masters, la Municipalité a organisé une **soirée à l'intention des responsables des institutions sportives** de Montreux afin de favoriser un rapprochement entre les sociétés sportives et de développer des nouvelles synergies. Cet événement a permis à huitante personnes de dialoguer avec les Autorités et de renforcer les liens entre responsables sportifs.

La **réception des sportives et sportifs méritants** a réuni 438 invités à la salle Omnisports du Pierrier le 30 octobre pour la remise des médailles aux 184 nominés, issus de dix-sept clubs.

Activités et manifestations sportives organisées par la Commune

Organisée le 2 mai, la 11^e édition de l'action **La Suisse bouge** a réuni 707 participants qui se sont élancés sur le parcours d'environ 5 km qui propose un aller-retour entre la Place du Marché et le Pierrier (876 heures d'activité réalisées et 3'535 km parcourus).

Du mois de mai au mois de septembre, la commune a proposé chaque semaine des cours de fitness en plein air. Ce concept d'**Urban Training** est gratuit et ouvert à tous. Au final, cette activité a totalisé 428 inscriptions. Des cours de **Zumba®** ont également été proposés gratuitement sous le Marché couvert tous les mardis des mois de mai, juin, août et septembre, pour une moyenne de trente à quarante participants par cours.

Pour la première année, huit cours de **Gym Poussettes** ont été organisés les dimanches du mois de mai et de juin. Ce programme est destiné aux jeunes parents qui peuvent prendre part à une activité en présence de leur(s) enfant(s) en bas âge.

La nouvelle offre de sport pour tous a de nouveau été proposée à la population avec le **Montreux Morning Run** (de mai à octobre) et le **Montreux Morning Swim** (de novembre à avril). Organisées le premier mercredi de chaque mois, ces activités ont pour but de promouvoir l'activité physique auprès de la population. Elles se déroulent à six heures du matin et se termine avec un déjeuner en commun. En moyenne, vingt à trente personnes était présentes pour la course à pied et la marche alors que le nombre de participants aux activités de natation ou d'aquagym se montait entre trente et quarante.

Un **camp multisports** de jour labellisé « Jeunesse et Sport » encadré par des moniteurs diplômés a été organisé à Pâques. Ce dernier a réuni 33 jeunes de 10 à 15 ans et visait à faire découvrir les possibilités variées de pratiquer une activité sportive dans la région.

Comme d'autres communes du canton, Montreux a mis sur pied un programme **d'Open Sport**. Il consiste en l'ouverture de deux salles de gymnastique, le dimanche entre 14h00 et 18h00, durant les mois de novembre à avril. Les activités sont destinées aux jeunes de 10 à 18 ans et sont encadrées par deux moniteurs par salle. Le programme compte notamment du basketball, des exercices de condition physique, du football, du parkour, du unihockey. Il est à relever qu'une salle est réservée durant deux heures pour des disciplines destinées prioritairement aux filles. Au final, 912 jeunes auront profité de ces ouvertures de salles durant l'année 2019.

Pour la seconde année consécutive, une **semaine de cours de ski** a été organisée durant les vacances de février dans le cadre du **jumelage avec Menton**. C'est ainsi une trentaine de jeunes et leurs accompagnants qui se sont initiés ou qui ont amélioré leur niveau aux Rochers-de-Naye.

Les activités du **sport scolaire facultatif** (SSF) sont réparties sur trois périodes. Les mois de janvier et février sont réservés aux sports de glisse, avec le ski et le snowboard aux Rochers-de-Naye, aux Mosses et aux Diablerets. Les participants ont également la possibilité de s'inscrire pour des sorties en ski de fond, en raquettes ou de l'excursion à ski.

De mars à juin (cours de printemps) et de septembre à décembre (cours d'automne), l'offre est très éclectique : athlétisme, badminton, basketball, capoeira, condition physique, danse classique, escalade, foobaskill, football, gymnastique, handball, hip hop, jiu-jitsu, natation, natation synchronisée, parkour, rink-hockey, skateboard, taekwondo, tennis, tennis de table, unihockey, volleyball et VTT.

Période	Nombre d'activités proposées	Nombres d'élèves inscrits
Hiver	13	355
Printemps	26	394
Automne	24	421
Totaux	63	1'170

Une délégation composée de jeunes sportifs issus des clubs de la commune a eu l'opportunité de participer aux **Jeux internationaux des écoliers** qui se sont déroulés à Lake Placid (USA) au mois de janvier et à Ufa (Russie) en juillet. Organisés en commun avec la délégation de Vevey, ces déplacements ont permis à un total de 56 athlètes (27 en hiver et 29 en été) de concourir à l'étranger tout en se confrontant à de nouvelles cultures. Au final, six médailles ont été remportées (trois en hiver et trois en été).

Manifestations sportives soutenues par la Commune

La Commune apporte son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines de manifestations sportives de Montreux et de sa région. Pour l'année 2019, les sollicitations ont concerné plus particulièrement des courses de ski, des tournois de football, du sport de raquettes, de l'escrime, du scrabble, de la pétanque, du rink-hockey, des arts martiaux, des manifestations nautiques, des courses cyclistes et courses à pied, des triatlons, des concours de gymnastique ou encore de l'hippisme.

Par ailleurs, la commune poursuit des relations suivies avec les manifestations sportives et accompagne toutes les sociétés qui en font la demande. Parmi les principaux événements sportifs organisés en 2019 à Montreux, citons les manifestations ci-dessous qui ont toutes bénéficié d'un soutien financier communal.

La 16^e édition des finales de la **Swiss Basketball League Cup** a été organisée pour la 11^e année consécutive à la salle Omnisports du Pierrier les 26 et 27 janvier. En plus des demi-finales et des finales femmes et hommes, les organisateurs ont proposé un tournoi pour les jeunes, ainsi qu'une compétition de 3x3. Cette édition a réuni plus de 3'000 spectateurs et a bénéficié d'une large couverture médiatique. Par ailleurs et pour la première fois, **l'équipe nationale masculine de basketball** a organisé un stage d'entraînement suivi d'un match contre l'Islande le 21 août. À cette occasion, la sélection helvétique a décroché une victoire historique, dans une salle Omnisports comble, avec plus de 2'000 spectateurs qui ont saisi l'une des rares possibilités de voir le joueur Clint Capela en Suisse.

Pour la seconde année consécutive, la salle Omnisports du Pierrier a accueilli les meilleurs joueuses et joueurs de tennis de table d'Europe dans le cadre de **l'Europe Top 16 Cup Montreux**. Plus de 1'700 personnes sont venues assister aux prouesses des « pongistes » les 2 et 3 février.

Mise sur pied par l'organisateur, des initiations dans les classes de Montreux-Est et de l'École professionnelle de Montreux ont permis à plusieurs centaines d'élèves et d'apprentis de découvrir cette discipline au travers de moniteurs professionnels. Cette manifestation a bénéficié d'une belle couverture médiatique à l'étranger et peut compter sur le soutien important de sponsors internationaux. La **Coupe des Nations de rink hockey** s'est tenue du 17 au 21 avril à la salle Omnisports du Pierrier. Grâce à sa victoire en finale contre l'équipe d'Argentine, les portugais remportent la 68^e édition du tournoi. L'équipe du Montreux HC (MHC) et ses joueurs ont eu l'occasion d'affronter les nations prestigieuses du rink hockey. La relève n'a pas été oubliée puisqu'un tournoi pour les juniors a également été mis sur pied. Vainqueur du championnat de Suisse de ligue nationale A, l'équipe masculine du MHC a participé à la **coupe d'Europe** des clubs.

La 33^e édition des **Montreux Volley Masters** s'est déroulée du 13 au 18 mai. Le tournoi a accueilli huit équipes nationales dont six qui figurent dans le top quinze de la hiérarchie mondiale. L'édition 2019 a finalement été remportée par l'équipe de Pologne. La médiatisation de l'évènement est toujours très importante avec près de 200 heures de retransmission et un potentiel de 200 millions de téléspectateurs dans trente pays. En marge de la compétition, plusieurs centaines de jeunes de 10 à 15 ans ont pu s'adonner à leur sport favori, sur herbe ou sur sable, lors de la compétition mini-volley, organisée avec la collaboration des maîtres d'éducation physique.

Organisée le 7 juillet, la 38^e édition de la **Course Montreux – Les Rochers-de-Naye** proposait à nouveau deux distances, soit une course au départ de la gare de Montreux pour un parcours de 18,8 km et une dénivellation de 1'600 mètres ainsi qu'une seconde épreuve au départ de Caux. Ces trajets pouvaient également être parcourus en marchant. Autant dans les catégories des femmes que celles des hommes, les courses ont été remportées par des athlètes de très haut niveau comme Caroline Ulrich, athlète domiciliée dans notre région, qui décrocha, quelques mois plus tard, deux médailles d'or en ski-alpinisme aux Jeux olympiques de la jeunesse. Grâce au stade de la Saussaz et au dynamisme du Centre Athlétique Riviera (CA), **l'athlétisme** a été mis en valeur lors de nombreuses manifestations dont trois meetings sur piste et le Cross de la Riviera qui faisait office de **championnat de Suisse de cross** le 10 mars.

Le **Montreux Trail Festival** a connu sa troisième édition le 27 juillet. Cette manifestation d'envergure proposait des épreuves allant d'un parcours de 55 km à la course des enfants sur les quais. Alliant course à pied et musique et avec 1'641 participants d'une cinquantaine nationalités, cette manifestation s'inscrit comme une nouvelle destination importante du trail. L'édition 2019 ne proposait pas le parcours « roi » de 160 km en raison de la concurrence avec la Fête des Vignerons qui a monopolisé sponsors et bénévoles.

Pour la troisième année, les courts de Territet et le Montreux Tennis Club ont renoué avec leur passé prestigieux en accueillant deux tournois internationaux de tennis. Tout d'abord, le **Montreux Junior Open**, une épreuve pour les jeunes filles et les jeunes garçons âgés de moins de 14 ans qui s'est tenue du 20 au 28 avril. Le tournoi international de tennis féminin « **Elle Spirit Open** » s'est tenu du 1^{er} au 8 septembre. Il a proposé des matches de haute qualité, ainsi que de nombreuses animations, le tout avec un accès gratuit.

Les terrains de football de Montreux ont accueilli deux **matches internationaux de football**, soit deux rencontres entre les équipes nationales des moins de dix-huit ans du Danemark et de la Suisse. En plus des matches, les équipes de Gibraltar et de Suisse (première équipe et équipes des moins de 18 ans) ont choisi Montreux pour y organiser des **stages d'entraînement**.

La 16^e édition du **Bukolik** a offert à nouveau un spectacle impressionnant sur la piste de descente entre Sonloup et les Avants du 16 au 18 août. Plus de 120 concurrents d'une quinzaine de pays se sont affrontés sur la descente de 2,4 km. Afin d'ouvrir la manifestation à un plus grand nombre de participants, Orgiride, l'association organisatrice, a proposé des initiations qui permettaient de dévaler la pente au moyen d'un « trike » (sorte de tricycle).

Pour la troisième année consécutive, une manifestation de cyclo-cross a été organisée à Montreux le 26 octobre. Le **Cyclo-cross de la Riviera**, a permis de valoriser la multidisciplinarité du site de la Saussaz en accueillant 179 cyclistes âgés de 2 à 65 ans.

Une fois de plus, les manifestations de **natation** étaient nombreuses en 2019. Cette situation découle du fait que la piscine de la Maladaire est l'unique bassin couvert de cinquante mètres du Canton et que le Montreux-Natation est très actif en matière d'organisation. Relevons notamment le 16^e Meeting Lémanique, le 12^e Meeting de la Riviera, le 38^e tournoi international de water-polo, les championnats vaudois de natation ainsi que la 17^e traversée à la nage entre Montreux et Clarens. Pour la première fois, la piscine de la Maladaire a également accueilli le championnat suisse d'apnée les 18 et 19 mai.

Les bonnes conditions d'enneigement du domaine skiable des Rochers-de-Naye et de Jaman ont permis l'organisation à satisfaction de multiples **manifestations de ski** comme : Tous à ski, le Concours populaire du Ski Club Montreux-Glion-Caux, le Concours des Ecoliers, le Ski-Voile ou encore le Derby de Jaman.

Subventions et soutiens

En plus des subventions précitées aux manifestations sportives, la commune a également soutenu la pratique d'une activité sportive par les subsides ci-après.

Le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a pu attribuer un soutien financier aux vingt-six sociétés montreusiennes qui forment des juniors. Une somme de CHF 6,90/habitant a été versée au SAI, pour un montant total de CHF 179'441.--. Le Fonds intercommunal a versé de son côté CHF 64.-- par jeune sportif montreusien (2'352 juniors) pour un montant total de CHF 150'528.--. Un subside communal représentant un montant identique à celui du subside intercommunal a pu également être accordé aux sociétés sportives montreusiennes.

La commune a également soutenu plusieurs associations en vue de **l'entretien de leurs installations sportives**. Il s'agit notamment des téléskis (Prévondes, Caux, Jaman et Rochers-de-Naye), de la patinoire naturelle de Caux, du snowpark d'Orgevaux, des courts de tennis à Territet (Montreux Tennis Club), du Boulodrome de Montreux, de la via ferrata des Rochers-de-Naye ou encore de l'Empire Skate Building (skatepark). Certains clubs ont également bénéficié d'un soutien dans le cadre d'**achat de matériel**.

Reconnaissant les bienfaits de la pratique d'une activité sportive et le contexte financier parfois difficile auquel les sportifs et les parents doivent faire face, la Municipalité a réaffirmé son soutien en attribuant des **subventions en faveur de la pratique d'une activité sportive**. Ainsi, cinquante-sept jeunes ont reçu une participation financière leur permettant de financer une partie de la cotisation de membre d'un club sportif local.

Afin de favoriser la pratique du ski ou du snowboard chez les jeunes, des **forfaits de ski à un tarif préférentiel** sont proposés pour les apprentis et les étudiants. Dans ce même esprit, 278 enfants ont profité de la subvention communale de CHF 100.-- octroyée lors de l'achat de l'abonnement de ski « Magic Pass ».

Dans le même ordre d'idée, la commune dispose d'un stock de **matériel de sport d'hiver** qu'elle loue à des tarifs préférentiels aux écoliers de Montreux. Au final, 512 élèves ont bénéficié d'une mise à disposition de matériel à la saison, soit 339 par le biais du matériel communal et 173 au travers d'un subventionnement de la location auprès de l'un des deux magasins de sport de Montreux.

Le **minibus communal** qui est mis à disposition des associations montreusiennes pour un tarif préférentiel de CHF 100.-- par jour a été utilisé par dix-huit entités différentes pour un total de soixante-trois jours de location. Les services communaux ont également utilisé ce véhicule, principalement lors de séances ou visites à l'extérieur de la commune.

Exploitation des installations sportives

L'office du sport et des installations sportives gère l'exploitation des onze salles de gymnastique, des quatre salles de rythmique, des terrains de football de Chailly et de la Saussaz, du stade d'athlétisme de la Saussaz, de la salle Omnisports du Pierrier, de la piscine de la Maladaire, des Bains de Clarens, de la piscine de La Foge et des différentes installations sportives communales en libre accès.

La **piscine de la Maladaire** a totalisé 164'236 entrées soit le cinquième meilleur résultat de fréquentation depuis l'ouverture de la piscine.

Le **complexe sportif de la Saussaz** connaît un succès toujours grandissant. Parmi les principaux utilisateurs de ces nouvelles installations, relevons notamment les établissements scolaires de Montreux, le sport scolaire facultatif de Montreux (SSF), l'école professionnelle de Montreux, les écoles privées, quatre clubs d'athlétisme, cinq de football, un de triathlon ou encore un de football américain. Cette année, le complexe a accueilli également une partie des entraînements du Rugby Club de la Riviera qui compte près de cent soixante juniors.

Des horaires publics d'utilisation de la piste d'athlétisme et de l'un des terrains de football sont proposés à la population tout comme les vestiaires accessibles tous les jours.

Le **stade Eugène Parlier** a été le théâtre de deux matches internationaux au mois d'octobre entre les équipes nationales des moins de 18 ans de Suisse et du Danemark. Par ailleurs, l'équipe « première » de la sélection helvétique est venue s'y entraîner le 7 septembre.

La **patinoire synthétique** installée sous le Marché couvert a été exploitée durant huit semaines de janvier à début mars. Plus de trois mille personnes ont fréquenté cet espace de glisse dont trente-deux classes d'école (605 élèves). Des animations ont été organisées dont une silent disco qui a réuni près de six cents personnes le 8 février.

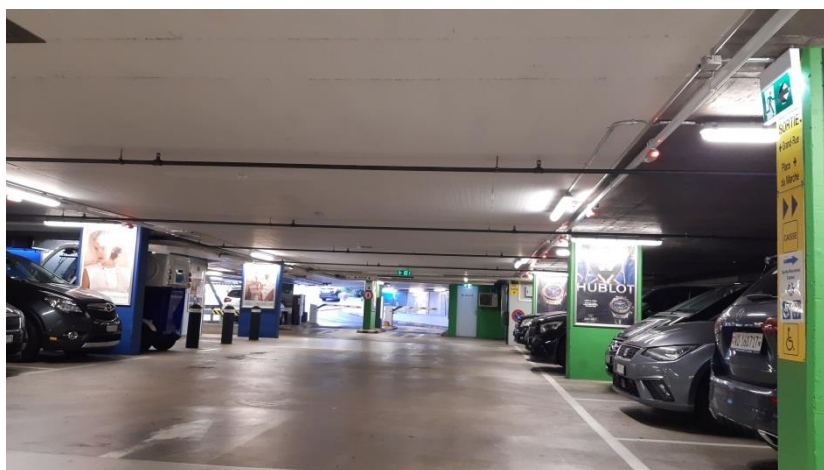
Un **fitness urbain** a été installé sur la plage du Pierrier. Situé à côté du terrain de pétanque, cet espace propose dix machines en libre accès tout au long de l'année. Après quelques mois, cette installation semble rencontrer un grand succès.

Parking du Marché, Parking Donner et gestion de parkings en ouvrage

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

Outre les travaux d'entretien courant et diverses remises en état suite à des actes de malveillance, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Parking du Marché-Forum** : installation d'un système de détection des occupations des places de parc et remplacement des barrières et bornes de l'entrée « Grand-Rue » (préavis No 12/2019).



Exploitation

La gestion centralisée du parking Marché-Forum, du parking Donner, du parking Belmont dès fin 2019 (ancien parking de l'Hôpital de Montreux) et du parking de la Gare, se poursuit à la satisfaction de toutes les parties concernées.

A relever la résiliation au 31 décembre 2019, de la convention du 18 juin 2002 convenue entre l'Hôtel Montreux Palace SA et la commune pour le parking du Montreux Palace.

– **Parking du Marché-Forum**

Le total des entrées horaires, des cartes à prépaiement et des abonnements annuels a légèrement augmenté pour atteindre 660'963 entrées (650'313).

La recette annuelle du parking se monte à CHF 1'497'994.-- (CHF 1'479'861.--) soit + 1,3 %, résultant du cumul des entrées horaires et des abonnements.

La part des paiements par carte de crédit des recettes horaires est de 32 % (29 %). Les frais d'encaissement des paiements par carte de crédit s'élèvent à CHF 19'603.-- (CHF 21'241.--).

Les encaissements en euros représentent un montant total de CHF 21'769.-- (CHF 24'970.--).

Actions publicitaires et promotionnelles

La location des emplacements publicitaires a rapporté CHF 59'000.-- (CHF 55'100.--). Le total des montants perçus par carte à prépaiement est en légère hausse, soit CHF 74'540.-- (CHF 74'400.--).

– **Parking Donner**

Le total des entrées horaires et des abonnements annuels de la partie publique (62 places) a augmenté à 16'149 entrées (10'659).

Le revenu total de la zone publique a augmenté à CHF 122'264.-- (CHF 75'696.--) soit + 61 %.

Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux

Le Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) a fait l'objet durant l'année 2019 de nombreux travaux dont voici une liste non exhaustive :

- Sécurité des personnes : réalisation des travaux prioritaires de sécurisation du bâtiment suite à l'audit réalisé par un bureau expert en protection incendie AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie) en vue du Montreux Jazz Festival de 2019, soit :
 - mise en conformité des issues de secours : sens d'ouverture, ferme-porte, balisage des voies d'évacuation ;
 - remplacement des actionneurs des exutoires de fumée ;
 - mise en conformité de l'éclairage de secours ;
- Remplacement de la centrale de détection incendie du bâtiment ;
- Remplacement et réglage des mécanismes actionneurs de certaines tables élévatrices de l'Auditorium Stravinski ;
- Suite à un affaissement, réparation d'un tronçon de canalisation d'eaux usées sous le radier du B1 ;
- Remplacement des courroies d'entraînement de certains monoblocs de ventilation ;
- Remplacement des batteries des onduleurs du data center ;
- Réalisation d'une étude spécifique des accroches scéniques du gril de l'Auditorium Stravinski pour définir les cas de charge admissibles pour les différents types de manifestations ;
- Réparation de l'escalier panoramique suite à des fissurations majeures du carrelage ;

- Maintenance préventive comprenant la planification des opérations relatives aux contrats d'entretiens : ascenseurs, transformateurs électriques, détection incendie, sonorisation, extinction automatique, sprinklage, éclairage de secours, pompes de chaud et froid, monobloc de ventilation, MCR (Mesures-commandes-régulation), etc... ;
- Maintenance curative comprenant le remplacement de nombreuses vannes et paliers en fin de vie ou hors service, de vitrages cassés sur la verrière côté lac, remise en état de nombreuses zones en carrelage, remise en état des tables élévatoires (scène et salle).

Énergie et durabilité

La Fourmilière rencontre un grand succès !

La Fourmilière est une plateforme web interactive et participative, créée par la Commune de Montreux et axée sur la durabilité du territoire communal. Lancée en octobre 2018, elle dénombre aujourd'hui près de mille trois cents utilisateurs.

La Fourmilière est la seule plateforme en Suisse romande à proposer de bonnes adresses, des actions concrètes et à stimuler les discussions en lien avec la durabilité entre les participants.

Cette plateforme donne des informations sur l'actualité et les événements durables. Elle promeut le tissu économique local et met en avant près de huitante adresses de commerces respectueux de l'environnement.

La plateforme propose des actions que tout un chacun peut mettre en œuvre. Parmi la centaine proposée, on retrouve les thèmes de la nature, de la mobilité, de l'énergie, des achats et des déchets. En 2019, plus de 2'200 actions ont été mises en œuvre par les utilisateurs de la Fourmilière. Ces chiffres démontrent le potentiel de cette plateforme, ainsi que sa participation à une transition écologique et énergétique sur le territoire.



La Fourmilière offre également la possibilité aux participants d'échanger sur un forum. Cette fonctionnalité a notamment permis la création d'une association de jardins partagés en permaculture sur les hauts de Montreux. La Fourmilière constitue un outil que les citoyens s'approprient afin de mettre en œuvre des projets concrets en faveur de la durabilité. De plus, les échanges sont aussi stimulés en dehors de la plateforme, par l'organisation d'événements, auxquels les membres sont invités à participer, comme :

Projection du film « Hubert Reeves – La Terre vue du cœur »

Le 28 février 2019, une soirée gratuite a été organisée pour la population. La salle du Cinéma Hollywood était comble. Les citoyens ont eu l'opportunité de découvrir le film « Hubert Reeves – la terre vue du cœur ». Cette œuvre, dédiée aux générations futures, valorise la fascinante et mystérieuse diversité du vivant, indispensable à la vie de l'homme sur la terre.

Fête aux plantons

Le samedi 4 mai 2019, la Fourmilière a animé un stand à l'occasion de la fête aux plantons. Organisée dans le quartier des Planches par l'Association Vieille-Ville, cette fête du printemps est l'occasion pour les citoyens de se rencontrer et d'acheter des plantons pour leur jardin. Elle permet aussi de découvrir des associations et des animations locales. La Fourmilière a ainsi pu faire découvrir l'exposition « Agir malin, consommer moins », ainsi que la « Charte des Jardins ».

Visite des jardins en permaculture

Le 18 juillet 2019, la Fourmilière a invité un groupe de passionnés à Corsier-sur-Vevey. Le président de l'association Permariviera a dirigé une visite de cinq différents projets de jardins en permaculture. Les discussions conviviales ont permis d'échanger de nombreuses bonnes pratiques, ainsi que de susciter de nouveaux contacts entre amateurs, sans écrans interposés.

La Playa 2019

Du vendredi 30 août au dimanche 1^{er} septembre, s'est tenue la première édition de La Playa sur la plage du Pierrier à Clarens. Il s'agissait d'un événement rassemblant les citoyens autour de la convivialité, du sport et de la durabilité. La Fourmilière y a animé un stand afin de présenter les multiples avantages de la plateforme.

Ateliers de fabrication de produits de nettoyages et cosmétiques

Quoi de plus durable que de fabriquer soi-même ses produits de nettoyage et cosmétiques ? Cela a motivé l'organisation d'ateliers dédiés à cela. Planifiés en novembre à la maison de quartier de Clarens, ces cours ont été si vite réservés, qu'un atelier supplémentaire a dû être organisé. Ce succès témoigne de l'intérêt de la population pour ce type de projets.

Bourse aux vélos d'occasion

La 8^e bourse aux vélos, organisée par la Commune de Montreux en partenariat avec PRO VELO Riviera, s'est déroulée le 6 avril 2019 sous le Marché Couvert. La population venue en nombre a déposé plus de 150 vélos, dont 88 ont été vendus. Cet excellent résultat démontre à nouveau l'intérêt du public pour l'achat de matériel de seconde main.



Cette année encore, plusieurs animations ponctuaient la journée : un barista à vélo offrant du café issu du commerce équitable et dans des tasses réutilisables, un juke-box actionné par un vélo et par un panneau solaire et, enfin, un stand sur l'énergie photovoltaïque à Montreux. Toutes ces activités ont amené de nombreux commentaires positifs de la part des visiteurs qui ont d'ailleurs pu découvrir avec enthousiasme la plateforme web « La Fourmilière ».

Bike To Work

Pour une nouvelle année, les collaborateurs de la Commune de Montreux ont participé à l'action nationale « Bike To Work » qui vise à encourager la mobilité douce au travail. Les collaborateurs et collaboratrices se sont engagés à faire au moins la moitié de leurs déplacements travail-maison à vélo ou à pied, durant les mois de mai et juin. Les cinq équipes de quatre personnes ont réalisé plus de 5'500 km à vélo ou à pied. Un joli challenge pour démontrer que tous ensemble, nous pouvons réaliser des choses considérables.

Soirée du film sur l'énergie

Montreux a organisé sa 5^e édition de la soirée du film sur l'énergie, le jeudi 9 mai 2019. Cette manifestation reste toujours prisée des Montreusiens.

Le Cinéma Hollywood affichait salle comble pour cette projection. Les participants ont eu la chance d'applaudir M. Dominique Bourg (professeur ordinaire à l'Institut de géographie et de durabilité de l'Université de Lausanne). Ce dernier a présenté une conférence intitulée : « Comment concilier le respect des limites planétaires et la satisfaction des besoins sociaux ? A quoi devons-nous renoncer et pourquoi ? ». Ensuite, plusieurs courts et moyens métrages ont été présentés à l'assistance. La nouveauté de cette année : une majorité de films édités par de jeunes youtubeurs, dont un d'origine montreuusienne et promouvant les initiatives locales !



Energyday

L'édition 2019 de l'energyday a été réalisée lors de la journée de clôture de la Semaine du goût, le dimanche 22 septembre. Sur le vaste stand animé par la Commune de Montreux, de nombreux visiteurs ont pu participer aux différentes activités proposées par plusieurs équipes : présentation de la plateforme « La Fourmilière », conseils personnalisés pour réduire sa consommation d'énergie, exposition *Agir Malin*, ainsi qu'un quizz sur le thème du gaspillage alimentaire. L'association Cultive-toi a dispensé des cours de confection de Pickles.

Quant à l'association Frùtile, elle a fait déguster ses confitures réalisées avec des invendus, afin de sensibiliser sur le gaspillage issu des grandes surfaces. En fin de journée, plus de cinquante engagements ont été pris par les citoyens contre le gaspillage alimentaire.

Dolce Riviera – Journée des mobilités douces

Consciente des enjeux régionaux liés à la mobilité, Montreux a collaboré avec quatre communes voisines, Vevey, La Tour-de-Peilz, Veytaux et Villeneuve, afin de mettre en place, le 7 septembre 2019, une journée des mobilités douces, organisée lors de la semaine européenne de la mobilité. Les piétons et les cyclistes ont parcouru la Riviera jusqu'au 2m2c. Arrivés à destination, les participants ont pu cartographier les points noirs du réseau routier qu'ils ont rencontrés lors de leur promenade. Après un apéritif dînatoire, une conférence ayant pour titre : « Face à l'urgence climatique, quelles mobilités ? » a eu lieu. Ensuite, une table ronde animée par le journaliste Jonas Schneider, a permis aux auditeurs de poser leurs questions à Martine Rebetez (climatologue), Adèle Thorens (conseillère nationale), Silke Pan (athlète paracycliste handbike) et Manuel Goumaz (cyclovoyageur).

Plan de mobilité de l'Administration communale

Un plan de mobilité pour l'administration communale est en cours d'élaboration dans le cadre de la certification « Cité de l'énergie GOLD » de la commune. Afin de questionner la mobilité des employés communaux, une journée de consultation a été effectuée, en vue d'identifier les pratiques actuelles et les contraintes particulières. Des ateliers ont permis à chacun de réfléchir et de s'exprimer sur les problèmes liés à leurs déplacements professionnels et privés.

Cercle Indicateurs

La Commune de Montreux a adhéré en 2017 au Cercle Indicateurs de la Confédération. Il s'agit d'un réseau national destiné à mesurer le développement durable dans les cantons et les villes. Il exploite un système regroupant une trentaine d'indicateurs pour les dimensions « société », « économie » et « environnement ». Ce système d'indicateurs permet d'observer l'évolution enregistrée sur le territoire (monitoring) et aussi d'établir des comparaisons entre cantons ou entre villes (benchmarking). Le relevé effectué en 2019 est basé sur des données 2017 ou antérieures, et sont fournies en partie par la commune concernée (indicateurs décentralisés), et en partie par l'Office fédéral de la statistique (indicateurs centralisés). Pour cet exercice, Montreux dispose de données pour vingt-sept indicateurs sur trente-sept pour le monitoring (comparaison dans le temps) et de dix-neuf données sur trente-sept pour les comparaisons entre villes. Entre 2015 et 2017, la Commune de Montreux s'est améliorée sur seize indicateurs, en particulier dans les dimensions économiques.

Nature en ville

La sauvegarde de la nature et des paysages joue un rôle dans le bien-être des générations d'aujourd'hui et de demain. En effet, ils constituent des habitats pour les animaux et les plantes, contribuent au maintien de la diversité des espèces, ainsi qu'à l'interconnexion des habitats.

Par ailleurs, la nature en ville joue un rôle essentiel dans l'atténuation des fortes chaleurs en zones urbaines. Un inventaire des parcelles de biodiversité a été réalisé en collaboration avec le service Voirie et Espaces verts et un mandataire externe. Ce travail fournit les bases à une politique d'adaptation aux changements climatiques et d'amélioration de la qualité de vie en ville, dans l'optique d'une gestion rationnelle et de la valorisation des habitats et des espaces proches de l'état naturel.

PME et durabilité

Le 28 novembre, trois modèles d'entreprises durables mis en œuvre dans la région ont été présentés lors d'une conférence à Vevey. Ces présentations à la fois théoriques et pratiques des modèles EcoEntreprise, de la certification B Corp et de l'Economie Sociale et Solidaire ont suscité de vifs échanges parmi les auditeurs lors de l'apéritif de clôture. Cet événement a notamment été organisé par Vevey et Montreux.

Fonds pour le développement durable

L'année 2019 a vu un nombre record de demandes. Avec deux cent trente-trois dossiers finalisés, ce sont vingt-deux demandes de plus que l'année 2018. Une fois encore, les Montreusiens démontrent leur engagement dans la politique énergie-climat mise en place par la Municipalité. Le montant des subventions dépasse lui aussi tout ce qui a déjà été réalisé, puisqu'il avoisine les CHF 288'400.--. Naturellement, cet engouement de la population réjouit la Municipalité, puisque ce fonds a été mis en place afin d'encourager les acteurs du territoire à agir en faveur de la transition énergétique.

Avec cent nonante et une demandes, pour un montant de CHF 137'212.--, les vélos avec assistance électrique arrivent une nouvelle fois largement en tête. Suivent les installations solaires photovoltaïques avec vingt-deux demandes, ce qui représente un montant de CHF 68'735.-- pour une puissance avoisinant les 200 kWc. Les installations solaires thermiques, ne représentent que deux dossiers pour un total de CHF 6'000.--. Viennent encore onze demandes pour des analyses énergétiques, pour une somme de CHF 51'928.--. Pour finir, on note trois demandes pour des installations de chauffage au bois pour CHF 12'000.--, et quatre demandes pour des actions de développement durable pour un total de CHF 12'520.--.

Depuis le lancement du fonds en 2009, la Municipalité a eu le plaisir d'attribuer par ce biais un peu plus de CHF 1'820'000.-- d'aides financières en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du développement durable.

Bons de révision vélo

Chaque année, cent bons de révision pour vélo sont mis à disposition de la population. Cette action permet d'encourager les cyclistes à entretenir leur moyen de locomotion, afin d'utiliser sereinement leur bicyclette pour leur santé, tout en favorisant la mobilité douce. Ces bons, d'une valeur de CHF 90.--, à faire valoir chez l'un des deux magasins partenaires à Montreux, peuvent être obtenus sur demande auprès de la cellule Energie et Agenda 21. Pour 2019, tous les bons ont été attribués.

Bilan société à 2'000 watts

Le bilan énergie-climat du territoire communal, situe la commune par rapport aux engagements qu'elle a pris dans le cadre de la Convention des Maires et du label « Cité de l'Énergie GOLD ». Ces objectifs font partie du Plan Directeur Communal des Énergies (PDCen). Réalisé en collaboration avec le Centre de Recherches Énergétiques et Municipales de Martigny (CREM), sur la base des consommations territoriales de 2017, ce bilan finalisé en 2019, démontre que Montreux a diminué de 28 % sa consommation d'énergie primaire par habitant (énergie primaire = énergie brute, non transformée, raffinée ou transportée), par rapport à l'année 2000.

La population, ainsi que les milieux économiques, ont aussi réduit d'environ 42 % leurs émissions de gaz à effet de serre (CO₂). La part des énergies renouvelables s'est accentuée, notamment depuis 2014, jusqu'à atteindre 15 % des besoins de 2017. Pour cette même année, dans le cadre des objectifs 2'000 watts, les Montreusiens se situent à 3'466 watts par habitant, ce qui les rapprochent de plus en plus de leurs objectifs. Ces chiffres démontrent une progression absolument réjouissante et prouve que les Montreusiens se sentent très concernés par la problématique énergétique, génératrice des changements climatiques, qui touchent notre environnement.

Afin de pouvoir ancrer cette progression, il reste encore un très gros défi pour l'avenir, celui d'augmenter drastiquement la part du renouvelable dans le mix énergétique du chauffage et du froid consommé sur la commune. En effet, cette part doit maintenant absolument augmenter si nous voulons atteindre notre objectif de la société à 2'000 Watts.

Energies tarifs

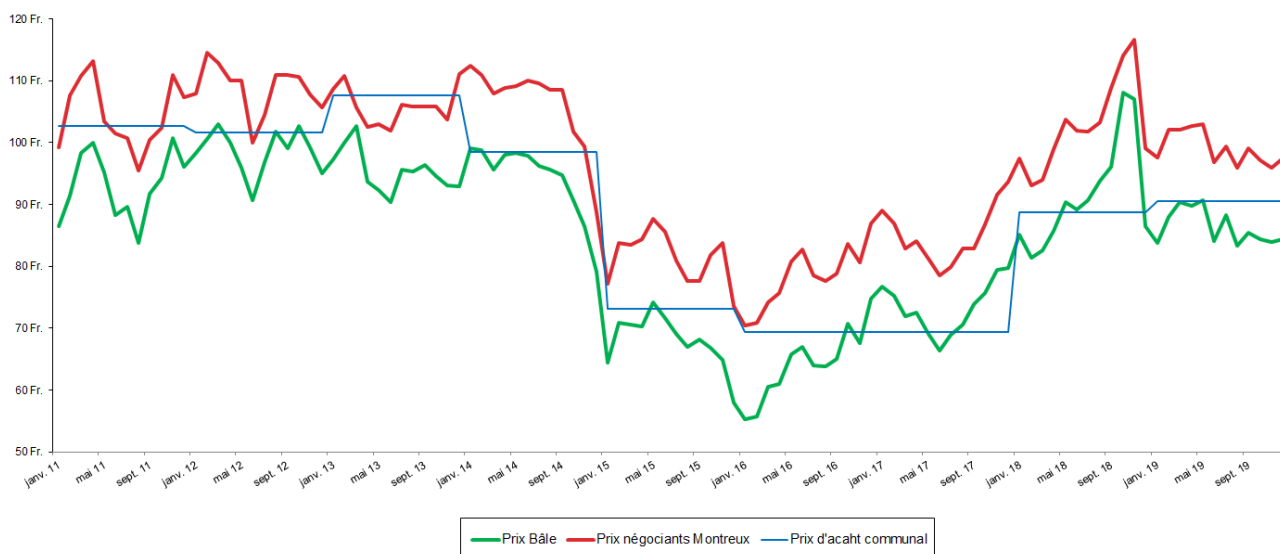
Le prix d'achat des énergies fossiles est resté stable.

Le prix de l'électricité a légèrement diminué.

L'indice moyen de consommation représente la consommation d'énergie par unité de surface, en tenant compte des conditions climatiques. Cette valeur permet de définir l'efficacité énergétique moyenne des bâtiments communaux. Cet indice est pour la troisième année consécutive en diminution.

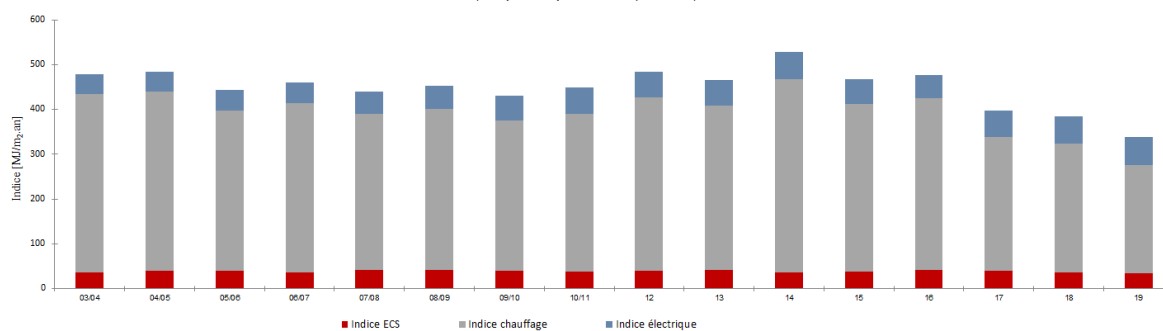
Indice moyen de consommation

Prix moyen mensuel du mazout aux 100 litres pour 2010 à 2019



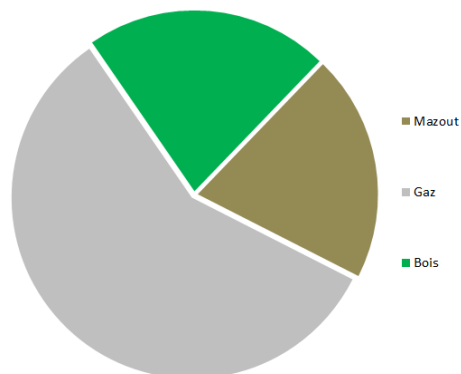
Consommation d'énergie par saison de chauffe

Indice moyen de consommation d'énergie par saison de chauffe
(du 1er juillet au 30 juin; année civile à partir de 2012)



Les consommations d'énergie pour le chauffage sont réparties de 58 % du gaz, 22 % du bois et 20 % du mazout.

Répartition des consommations d'énergie



Transports publics et Mobilité

Le dossier des transports publics est directement géré par le Directeur Patrimoine, sport, mobilité (PSM), qui représente la Commune aux conseils d'administration du MVR SA (Transports Montreux-Vevey Riviera), du VMCV SA (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve) et du TMF SA (Territet – Mont-Fleuri SA, en qualité de président).

Cette année a été à nouveau une année dense au niveau des transports publics sur la Riviera et notamment pour Montreux. Du côté de MVR SA, l'élément principal était l'augmentation de la cadence de la ligne entre Vevey et Blonay. Cette modification est entrée en vigueur dans le cadre de la Fête des Vignerons. Même si cette nouvelle cadence n'a pas d'impact direct pour Montreux, elle influencera probablement la desserte entre Blonay, Chailly et la Tour-de-Peilz (lignes VMCV 207 et 208). Ceci d'autant plus que ces deux lignes ont un taux de couverture relativement faible. Le constat a été confirmé sur 2019 et des propositions de modifications sont sur la table.

La Fête des Vignerons a également été un défi pour VMCV SA. Il s'agissait en effet de pouvoir intensifier certaines lignes, en particulier la ligne VMCV 201. Même si initialement aucun budget n'avait été prévu par les organisateurs pour offrir gratuitement ces prestations aux usagers, une solution de dernière minute a pu être trouvée en partenariat avec la Ville de Vevey. Ces prestations ont complété le dispositif d'accessibilité qui a répondu aux attentes. Il a impliqué un suivi important des équipes opérationnelles de l'entreprise. Cela a également été le cas pour l'organisation, dans un délai resserré, du concert de Sir Elton John au stade de la Saussaz (dans le cadre du Montreux Jazz Festival). VMCV SA a été sollicitée pour gérer les navettes entre le centre des congrès, les gares de Vevey et de Montreux notamment.

Au-delà de ces deux événements, l'offre en transports publics a été modifiée avec l'ouverture de l'hôpital de Rennaz. Même si la prolongation de la ligne VMCV 201, sans transbordement, était planifiée depuis plusieurs années, la livraison des nouveaux trolleybus a été reportée par deux fois, impliquant de réadapter à chaque fois les prévisions. Dans la foulée, le report de l'ouverture de l'hôpital a engendré de nouvelles contraintes auxquelles il a aussi fallu faire face.

Signalons également que plusieurs Communes de la Riviera et du Haut-Lac se sont adressées au Conseil d'Etat pour contester la participation financière leur étant réclamée pour la desserte prolongée de la ligne 201 jusqu'à ce nouvel établissement cantonal. Les Municipalités concernées sont en discussion avec le Canton pour trouver une issue à cette situation.

Ce qui précède montre qu'après une année 2018 difficile, les collaborateurs de VMCV SA ont dû faire face à des défis opérationnels multiples et qu'ils ont su y remédier. Parallèlement à cela, avec l'accompagnement du Conseil d'administration, l'entreprise poursuit ses améliorations au niveau de la gouvernance et de la gestion.

En 2019, la Municipalité, des citoyens et le Conseil communal, par une résolution, ont manifesté leur crainte quant aux intentions de MOB de fermer deux haltes, celles de Sedy-Sollard et de Jor, pour des raisons de sécurité. Cette démarche a permis de maintenir ces deux dernières en activité.

En 2019, la Commune de Montreux a versé 3'031 (2'939) subventions à l'achat d'abonnements annuels de transports publics. Pour mémoire, le Conseil communal a décidé de renouveler cette subvention au moins jusqu'en 2020 (Rapport-préavis No 16/2016).

La Municipalité a également déposé, en fin d'année, un rapport-préavis au Conseil communal sur les résultats de l'étude relative à l'avenir de la ligne du Territet – Mont-Fleuri. Le Conseil communal devra se prononcer en début 2020 sur ce document et notamment sur l'organisation d'un concours de projets afin de valoriser cette infrastructure ou de la désaffecter.

La Municipalité a également décidé de confier les prestations de taxibus (offre en soirée complémentaire aux transports publics usuels) à une nouvelle société de taxis. La Municipalité entend profiter de ce changement, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020, pour rappeler l'existence et le fonctionnement de cette prestation.

Vignes

Après un débourrement dans la moyenne décennale et un printemps assez frais, l'année 2019 a été caractérisée par un temps très chaud et assez sec durant toute la période de croissance. Des records de chaleur ont été enregistrés pendant les périodes allant du 24 juin au 1^{er} juillet ainsi que du 19 au 26 juillet. Contrairement au sud de l'Europe, ces chaleurs n'ont pas eu d'impact instantané sur la viabilité des souches, mais ont certainement contribué à une mortalité plus importante en fin de saison.

Au niveau phytosanitaire, ces grandes chaleurs et le peu de précipitation n'ont, dans un premier temps, pas permis au mildiou et à l'oïdium de se développer de façon trop importante, ainsi la lutte a été facilitée jusqu'à début juillet. Le milieu du mois a vu l'apparition d'attaques d'oïdium qui ont été maîtrisées pendant la première semaine de la fête des vigneron par des poudrages au soufre fleur.

Avec le retour des orages fin juillet, c'est le mildiou qui a fait un retour remarqué sur le feuillage, mais sans incidence sur la quantité et la qualité de la récolte. Le nombre d'interventions phytosanitaires a été de huit (sept passages en 2018 et 2017, et douze en 2016).

Ce temps caniculaire et sec a également décimé les populations de drosophile suzukii et c'est une récolte saine et d'une magnifique maturité qui a été livrée aux pressoirs entre le 8 et le 24 octobre 2019.

Le temps très chaud du mois de septembre a eu un impact sur les quantités de rouge récoltées, mais a permis de magnifiques concentrations dans les moûts.

Les quotas de production n'ont donc pas été atteints pour les cépages rouges, excepté pour le Diolinoir. Les rendements ont par contre été atteints pour les chasselas qui ont été moins impactés par ces fortes chaleurs. Pour rappel les quotas de production ont été fixés à 0,900 kg/m² pour tous les cépages rouges (- 0,100 kg/m² pour le gamay) et baissés à 1,050 kg/m² pour le chasselas (- 0,175 kg/m²).

Cépage	Poids	Sondage moyen
Gamay	2'632 kg	91,57° Oe
Garanoir	465 kg	95 ° Oe
Diolinoir	360 kg	93 ° Oe
Merlot	782 kg	99,96° Oe
Cabernet Franc	325 kg	99 ° Oe
Chasselas en Rouvenaulaz	3'390 kg	75,60° Oe
Chasselas Es Ruffinel	7'734 kg	78,60° Oe

Concernant la flavescence dorée, il convient de noter que nous n'avons pas trouvé de ceps atteints dans les vignobles communaux d'Es Ruffinel et Rouvenaulaz depuis 2017, mais que nous restons en périmètre de lutte en raison de la découverte de nouvelles souches à Blonay, comme à la Tour-de-Peilz.

Forêts

L'année 2019 a été caractérisée par de violentes bourrasques de vent au printemps, du gel tardif, une canicule et de la sécheresse, ainsi que des attaques de bostryche au début de l'année. La forêt a fortement souffert de ces événements extrêmes qui ont marqué les activités de 2019. Une grande quantité de bois a dû être façonnée et laissée sur place pour éviter la propagation du bostryche. De plus, le marché des bois est catastrophique au vu des quantités de bois exploités en Europe pour les mêmes raisons.

Les chantiers forestiers, planifiés selon le plan de gestion, ont permis d'apporter des soins aux forêts protectrices communales. La chalarose (ou flétrissement) du frêne a continué à se propager durant l'année et les travaux de sécurisation des voies publiques se sont poursuivis.

Les travaux d'exploitation forestière ont continué au-dessus du village des Avants. Ces travaux visent à soigner les forêts, pour que leur fonction de protection se rétablisse de manière optimale.

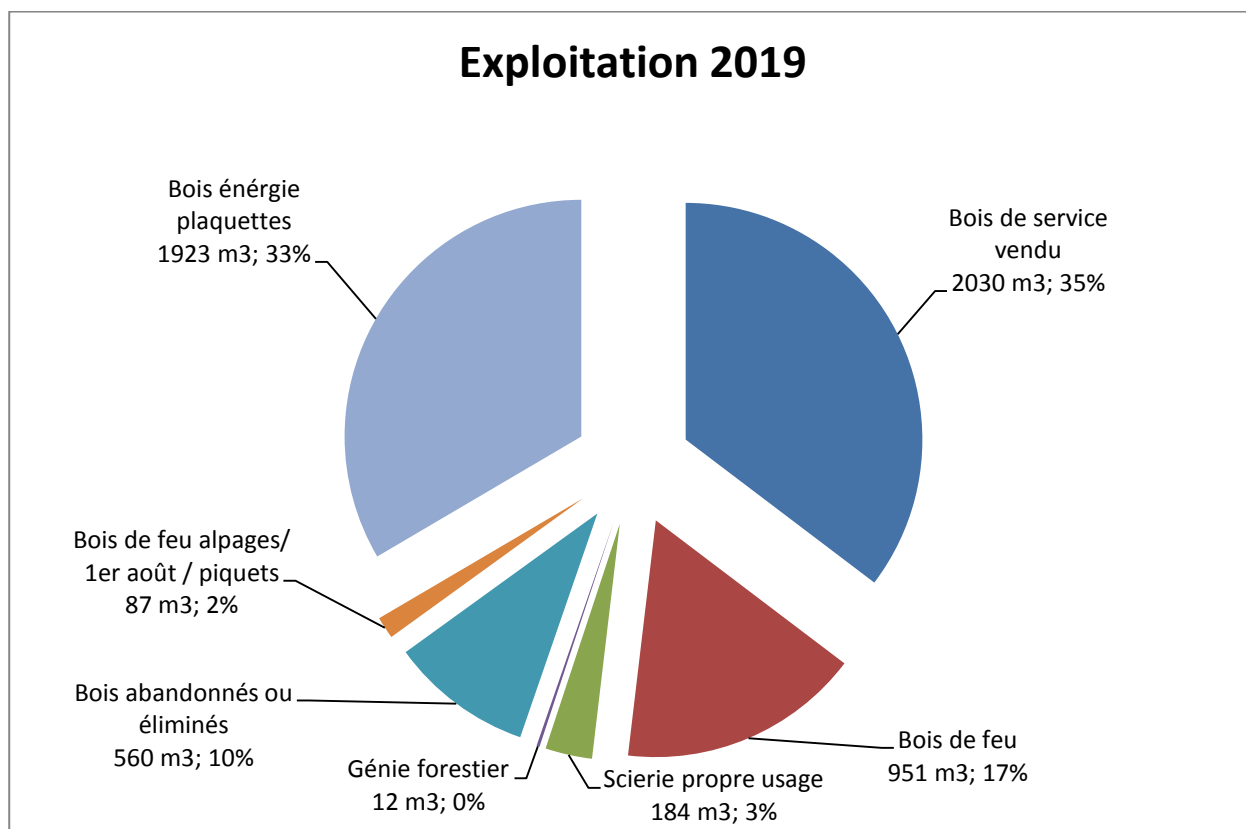
La chargeuse de la scierie, vieille de dix ans, a été remplacée par une nouvelle, son entretien étant devenu trop coûteux. Celle-ci permet le chargement des produits de la scierie, le chargement des plaquettes au hangar des Avants, ainsi que le déneigement des trottoirs des Avants et d'une partie du village en période hivernale.

Un accent particulier a été mis sur des interventions favorables à la biodiversité en forêt.

Exploitation des bois

Les chantiers forestiers de l'année 2019 ont permis l'exploitation de 6'320 sylvies, qui ont rendu quelque 5'747 m³ de bois. Le bois a toujours le vent en poupe dans la construction, mais celui-ci provient de plus en plus de l'étranger où les prix sont moins élevés.

Le détail de la récolte de bois est représenté par le graphique ci-dessous :



Soins aux jeunes forêts

Les soins apportés aux toutes jeunes forêts se sont poursuivis mais ont été moins élevés cette année en raison d'interventions urgentes contre la propagation du bostryche. Ces travaux ne génèrent aucun produit, mais sont nécessaires à structurer le mélange des essences forestières pour les forêts d'avenir. Ces travaux sont soutenus financièrement par le Canton et la Confédération.

Biodiversité en forêt

Une intervention en faveur de la biodiversité en forêt a eu lieu dans le secteur de la Plaigniaz, en particulier pour la gélinotte, la bécasse des bois et le petit tétras. L'opération consistait à remettre en valeur l'habitat des oiseaux par la création d'ouverture de petites clairières.

Du débroussaillage de lisières de forêt a eu lieu pour remettre en lumière des prairies à narcisses, surtout dans la chaîne des Verraux et aux Béviaux.

Détails d'utilisation du bois

Bois de service

Le bois de service destinés à la vente aux scieries suisses et étrangères, commercialisés par la coopérative « La Forestière », représente 2'225 m³. Ces bois sont principalement des résineux.

De ce volume, 184 m³ sont prélevés pour constituer un stock pour la scierie communale. 12 m³ ont été utilisé en génie forestier. Malgré une augmentation de l'utilisation du bois dans la construction, les prix des bois sont restés bas, principalement à cause des événements climatiques, de la crise dans la zone euro, ainsi que du taux de change. Le bois local est fortement concurrencé par le bois étranger, produit à des prix beaucoup plus bas qu'en Suisse.

Bois énergie plaquettes

1'923 (1'213) m³ de bois ont été transformés en plaquettes de bois. Ceci représente 4'800 (2'032) m³/pl. La consommation de plaquette a été de 4'076 m³/pl.

Les plaquettes de bois produites ont été utilisées de la manière suivante :

– Karmalabois	2'219 m ³ /pl	(2'064)
– Voirie	431 m ³ /pl	(443)
– Clinique de Sonloup	898 m ³ /pl	(812)
– Divers, ventes	876 m ³ /pl	(713)
– Total	<u>4'424 m³/pl</u>	(4'032)

Le solde de plaquettes (376 m³/pl) reste stocké dans le hangar communal à Rennaz, ainsi que dans celui des Avants.

Bois énergie

951 (487) m³ de bois ont été récoltés en 2019 pour cet assortiment. 705 m³ ont été utilisé pour constituer le stock de bois en bûche, 566 (662) m³ soit 809 (947) stères de bois de ce volume ont été commercialisés sous forme de bois en bûches, le solde 139 m³ reste stocké en réserve sur la place à bois.

Ce bois a été vendu aux différents particuliers achetant du bois de feu de cheminée. 246 m³ ont été vendus long à différents marchands de bois.

Scierie

Pour reconstituer le stock de bois rond, l'exploitation forestière a fourni 184 (352) m³ de bois de service pour la scierie communale. Cette dernière a, pour sa part, scié 298 (370) m³, soit 168 (210) m³ pour les besoins communaux et 130 (160) m³ pour des clients privés. Il est intéressant de rappeler ici que les communes de Blonay et de St-Légier – La Chiésaz, ainsi qu'une entreprise privée de ferblanterie-couverture, viennent faire scier leur bois aux Avants. La différence du bois utilisé provient du stock de bois à disposition.

Divers

Le bois pour les chalets d'alpages, pour la fabrication des piquets de clôtures, ainsi que le bois de feu pour le 1er août représentent 86 (60) m³.

Un volume de bois bostryché estimé à 560 (588) m³ a été abandonné en forêt, ce bois était invendable sur le marché du bois complètement saturé. Conformément aux directives du canton pour une sylviculture proche de la nature, des arbres secs sur pied ou renversé restent en forêt pour favoriser la biodiversité en forêt.

Signalons également que 30 (50) m³ de branches de sapin ont été utilisés pour la décoration des quais et la couverture hivernale des cultures et des tombes.

75 (75) sapins de Noël ont été livrés dans les églises, écoles, lieux publics, villages et manifestations.

Génie forestier, chemins pédestres et forestiers, sentiers touristiques / travaux pour autres services

Comme chaque année, différents travaux d'entretien ont occupé la section forêts :

- entretien, fauchage, balisage de 78 kilomètres de chemins pédestres ;
- remise en état du sentier des Narcisses ; chemin des Planches, secteur Chessy ;
- entretien de la transversale des Verraux et du chemin des 5000 ;
- travaux d'abattage d'arbres en zone urbaine pour la section des espaces verts ;
- divers chantiers en collaboration avec les autres services.

Mesures actives de protection de la nature

- Les forêts communales sont gérées de manière durable. Leurs produits ont été certifiés selon les directives du Forest Stewardship Council (FSC) et du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). La certification a été renouvelée en 2017 ;
- utilisation d'un carburant ménageant l'environnement et l'utilisateur, ainsi que l'utilisation d'huile biodégradable (colza) dans les tronçonneuses ;
- sylviculture douce, proche de la nature et hors période de nidification, en particulier dans la région du Folly-Molard (surfaces travaillées en augmentation) ;
- abandon d'une proportion de bois mort dans les forêts pour améliorer la biodiversité, conformément aux directives de la Confédération ;
- maintien d'arbres morts debout dans les endroits non accessibles (sécurité) ;
- fauchage de prairies à narcisses au-dessus des Béviaux ainsi qu'aux Avants ;
- mesures de lutte contre la Grande Berce du Caucase (plante envahissante et dangereuse pour l'homme) ;
- projet de réserve forestière dans la région du Folly.

AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE

LES GENERATIONS

Office du logement

A la demande de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le dénombrement des logements vacants à Montreux a été établi au 1^{er} juin 2019. A cette date, 169 (236) logements étaient libres, soit 119 (125) à louer et 50 (111) à vendre.

15 (22) ménages ont été expulsés de leur logement, situation requérant la présence d'un représentant de l'Office du logement.

Logements subventionnés

52 (21) préavis favorables ont été délivrés pour l'attribution d'appartements subventionnés, dont vingt-neuf pour l'immeuble Les Charmes, à Clarens.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

86 (88) ménages ont bénéficié de l'AIL en 2019. L'aide en faveur des familles s'est élevée à CHF 175'728.-- (CHF 174'175.--), la moitié est prise en charge par le canton.

Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL ou L3PL)

Le 1^{er} janvier 2018 est entrée en vigueur la LPPPL, remplaçant et annulant la loi sur les démolitions, transformations et changements d'affectation d'immeubles d'habitation. La nouvelle loi remplace et annule également la loi sur l'aliénation d'appartements loués.

Le nombre de demandes d'autorisation de travaux s'est élevé à 5 (2) en 2019.

72 (40) demandes d'aliénation ont été soumises au préavis de la Municipalité. Toutes les demandes ont reçu une décision favorable, dont 5 (5) avec réserve.

Quatre demandes de changement d'affectation ont été traitées par l'Office du logement ; deux ont été acceptées avec réserve et deux ont été refusées.

Dans le cadre de la problématique que rencontrent certains habitants en matière de logement, le partenariat avec la Fondation Apollo, laquelle a été absorbée, dès le 1^{er} octobre, par la Fondation le Relais (dont le siège se situe dans l'Ouest lausannois), leur donne accès à un soutien global et/ou spécifique, grâce aux prestations suivantes :

- **Accès au comptoir du logement** : permanences hebdomadaires destinées aux personnes en recherche de logement.

391 (339) consultations pour les habitants de Montreux, soit une moyenne de 8 (7) Montreusiens par semaine, sur 30 (24) personnes reçues.

- **Accès au logement** : baux contractés par la Fondation Le Relais

16 (20) nouveaux baux en 2019 sur la Riviera et l'Est Vaudois, dont 3 sur la Commune de Montreux ; 6 (11) en faveur de ménages montreusiens : 6 nouvelles entrées et 0 (5) transfert dans un nouveau logement mieux adapté.

Au 31 décembre 2019, 35 (37) ménages montreusiens (y compris les six précédents) vivent dans un logement dont le bail principal est au nom de la Fondation Le Relais.

- **Maintien dans le logement en cas de risque d'expulsion** : possibilité de reprise du bail par la Fondation Le Relais. 1 (0) nouveau maintien en 2019.
- **Logements communautaires** : la villa la Coccinelle bénéficie de six chambres communautaires à disposition de personnes ou familles démunies momentanément, pour une durée limitée à six mois, renouvelable au besoin une fois. Les Montreusiens sont prioritaires sur la liste d'attente.

3 (2) Montreusiens ont bénéficié d'une chambre.

REME (Réseau Enfance Montreux et Environs)

Le REME bénéficie des subventions annuelles de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et des communes de Montreux et de Veytaux, par convention, basées sur les données budgétaires de chaque structure et les objectifs annuels de développement du réseau.

Font partie du réseau les communes de Montreux, Veytaux, la Fondation d'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME), la Structure d'accueil familial de jour (SAFJ) et les Jardins d'enfants de Montreux (JEM). Ces deux dernières entités sont sous gestion communale.

En 2019 la FACEME, sur mandat du REME, a ouvert une structure d'accueil préscolaire (Les Lucioles) de 34 places sise route de Brent 13 à Chailly.

Structure de coordination d'accueil familial de jour (SAFJ)

La structure de coordination d'accueil familial de jour de Montreux et Veytaux compte 62 (60) accueillants en milieu familial (AMF), à fin 2019. 473 (467) enfants ont été placés pour 254'262 (250'159) heures de gardes effectuées.

Les salaires d'encadrement sont financés par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.

Jardins d'enfants de Montreux (JEM)

Les jardins d'enfants, au nombre de quatre, sont destinés aux enfants en âge préscolaire (dès 30 mois et jusqu'à l'entrée à l'école). Ils sont ouverts en période scolaire les matins de 8h00 à 12h00, du lundi au vendredi. La capacité d'accueil est de quinze enfants par matinée et par structure. Le coût est de CHF 16.-- la matinée. Ce montant est facturé aux parents par le REME, chaque mois.

Les jardins d'enfants de Montreux offrent la possibilité d'un accueil d'urgence, pour 2019 la FAJE a versé une subvention de CHF 74'400.-- (CHF 45'600.--).

Autres tâches de la Direction

Aide complémentaire communale à l'AVS / AI

Le total des prestations versées en 2019 (allocation de Noël comprise) s'est élevé à CHF 195'140.-- (CHF 189'620.--).

SFJ a vendu aux bénéficiaires de l'aide complémentaire communale 155 (172) cartes de bus. Le coût réel d'une carte est de CHF 50.--, vendue à CHF 35.--. La participation communale s'élève ainsi à CHF 2'325.-- (CHF 2'580.--).

Le traditionnel Noël de l'amitié s'est déroulé le 18 décembre 2019 et a réuni 95 (94) personnes.

Traitements orthodontiques

Le dernier règlement établi pour l'octroi d'un subside, pour les traitements orthodontiques des enfants en âge de scolarité obligatoire, est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2006.

38 (41) demandes pour la prise en charge de frais de traitements orthodontiques ont été déposées, dont treize ont été refusées. Cela représente une dépense de CHF 75'809,10 (CHF 117'299.--) pour la Commune de Montreux, répartie sur plusieurs années, en fonction de la durée des traitements.

Prise en charge des frais de traitements dentaires

Le règlement établi pour l'octroi d'un subside pour les traitements dentaires des enfants en âge de scolarité obligatoire est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2006.

37 (17) demandes pour la prise en charge de frais de traitements dentaires ont été déposées, dont cinq ont été refusées. Il en résulte pour la commune une prise en charge financière de CHF 11'655,10 (CHF 7'306,15).

Manifestations et actions en faveur des personnes âgées

Au cours de l'année sous revue, la Municipalité s'est fait représenter lors de 67 (66) manifestations organisées en l'honneur de personnes atteignant leur nonantième anniversaire. De plus, 17 (11) personnes âgées de cent ans et plus ont été fêtées.

Soirée d'accueil des nouveaux retraités sur la Commune de Montreux

Le jeudi 17 janvier 2019, pour la quatrième édition de la manifestation, 120 (112) personnes étaient présentes et ont ainsi pu rencontrer les représentants de dix-neuf associations régionales susceptibles de les intéresser et leur permettre de s'investir dans la vie locale.

Prise en charge des frais d'obsèques et constats de décès

Les frais d'obsèques de 3 (9) personnes indigentes ont été pris en charge pour un montant de CHF 3'711,85 (CHF 5'708,20).

122 (87) constats de décès de personnes domiciliées sur la commune ont été remboursés pour un montant de CHF 31'963,35 (CHF 21'996,10).

Fonds Theodor Kummer

Selon les dispositions testamentaires du 9 janvier 1997, le legs de M. Theodor Kummer devait être affecté en partie à des besoins de formation de personnes domiciliées sur la Commune de Montreux. Une convention a été signée le 28 juin 2011 entre l'exécuteur testamentaire et le légataire.

En 2019, il y a eu 7 (7) demandes pour entamer une formation professionnelle. 2 (3) ont reçu une réponse positive, 4 une réponse négative. La dernière a été mise en attente.

11 (12) personnes ont bénéficié d'un soutien financier en 2019, pour un montant total de CHF 64'085.-- (CHF 97'571,50), dont CHF 21'000.-- en prêt.

La valeur du Fonds au 31 décembre 2019 s'élève à CHF 3'755'976,06 (CHF 3'882'766,02).

Animation socio-culturelle et travail communautaire

Centre de loisirs « Le Point » - Montreux

Le centre de loisirs « Le Point » se trouve à la rue de la Gare 27, à Montreux. Il est ouvert vingt heures par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h00 à 14h00, de 16h00 à 18h00, ainsi que les mercredis de 14h00 à 18h00.

En dehors de ces heures, le centre de loisirs « Le Point » accueille des activités initiées par et pour les « 15 à 25 ans », telles que des entraînements et des ateliers de danses, des jeux de rôle, des assemblées d'associations, des collectifs et des groupements de jeunes.

Le centre de loisirs accueille également une rencontre hebdomadaire du groupe des Alcooliques Anonymes Riviera. Le collectif des « mamans du collège Etraz » a aussi organisé une soirée de rencontre et d'échange avant les fêtes de fin d'année.

La fréquentation du centre « Le Point » a été de 12'869 (12'481) enfants sur 195 (191) jours, soit une moyenne de 65,99 (65,34) enfants par jour. Sa fréquentation maximum a été de cent vingt enfants et sa fréquentation minimum de vingt.

Depuis 2015, au travers de ses centres de loisirs, SFJ a repris l'organisation des deux éditions annuelles de la Foire aux jouets. Les collaborateurs du centre de loisirs « Le Point » ont organisé l'édition de juin au Marché couvert de Montreux. Celle-ci a rassemblé environ septante familles.

Le centre de loisirs a aussi soutenu, au travers de prêts de matériel de sonorisation et d'éclairage, diverses associations régionales, telles que celles de la Jeunesse de Glion, du Montreux Tennis Club, de Ride for the Cause et du Ski-Club Montreux-Glion-Caux.

Centre de loisirs « La Virgule » - Clarens

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs « La Virgule », intégré à la Maison de Quartier Jaman 8, à Clarens, sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h00 à 14h00 et de 15h45 à 18h00, ainsi que les mercredis de 14h00 à 18h00. Ceci correspond à une ouverture hebdomadaire de vingt et une heures.

« La Virgule » a également assuré des accueils de 14h00 à 18h00 durant les vacances de Pâques, ainsi que celles d'automne.

La fréquentation du centre « La Virgule » a été de 14'019 (11'617) enfants sur 209 (204) jours, soit une moyenne de 67,07 (56,94) enfants par jour.

Les collaborateurs du secteur jeunesse de Jaman 8 ont organisé la foire aux jouets de novembre à la salle Omnisports du Pierrier à Clarens. Cette manifestation a mobilisé environ cent huitante familles.

En collaboration avec le secteur « pour tous », le centre de loisirs a continué à proposer un accueil « Parents-Enfants » destiné aux enfants âgés de 0 à 5 ans accompagnés d'un parent. Cet accueil a lieu quatre matinées par semaine de 9h00 à 11h00.

Camps de vacances

Les camps de vacances montreusiens (non scolaires) ont accueilli 179 (196) enfants pour 220 places, répartis sur cinq camps de vacances d'une semaine, représentant un taux d'occupation de 81 % (89 %). Par ailleurs, le secrétariat des camps a fourni un soutien administratif au niveau de la gestion des inscriptions des quatre camps organisés par la Fondation Jolimont.

Passeport Vacances

Le Passeport vacances 2019 a été organisé avec le concours de la Commission consultative du Passeport vacances et avec la participation des communes de Villeneuve et de la plaine. Le secteur jeunesse et la direction SFJ ont continué à décharger les bénévoles du Passeport vacances des tâches administratives et opérationnelles inhérentes à l'organisation et à l'encadrement des activités. Du 15 au 26 juillet, 30 (35) activités ont été mises sur pied pour un total de 800 (858) places. Les 180 (190) jeunes participants, ce qui représente un taux d'occupation de 93 % (91 %), furent ainsi accompagnés et sous la responsabilité de moniteurs engagés par la commune.

Organisation de l'Espace Plein Air

Comme chaque année, l'Espace Plein Air de la Foge à Chailly, a accueilli des enfants durant toute la période des vacances scolaires, soit du 8 juillet au 23 août 2019, du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30.

210 (215) enfants ont participé à ces après-midis, s'inscrivant pour une ou plusieurs semaines. Au total, il y a eu 548 (579) inscriptions, pour un montant forfaitaire de CHF 20.-- par semaine, soit un total facturé de CHF 10'960.-- (11'580.--).

La mise à disposition de cette prestation durant ces sept semaines se monte à CHF 43'005,25 (CHF 34'058.--).

Encadrement et gestion des élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest avant et après les devoirs surveillés

L'Animation jeunesse a accueilli et encadré 7'722 (9'494) élèves de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest pique-niquant dans la partie, réservée à cet effet, du restaurant scolaire « Le Carambert ». Soit une moyenne de 51 (70) enfants sur 151 (135) jours d'accueil. Après avoir consommé leur repas, les élèves participent aux devoirs surveillés puis ils ont la possibilité de se rendre à l'espace jeux, encadrés par un collaborateur de l'Animation jeunesse. La prise en charge va de la fin des cours jusqu'à la reprise de l'école, à 14h00.

Maison de Quartier Jaman 8

Répartie en trois secteurs, la Maison de Quartier comprend le centre de loisirs « La Virgule », l'accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS) « La Devinette », ainsi que le secteur « Pour tous ».

Secteur « Pour tous »

Durant l'année 2019, la fréquentation du secteur « Pour tous » a été de 21'651 (18'077) visites sur 245 (211) jours d'ouverture, soit une moyenne de 88 (85) visites par jour environ. Plus précisément 13'375 visites pour les activités régulières, qui ont lieu au minimum une fois par semaine, et 8'276 visites pour les activités ponctuelles.

Ces chiffres concernent les personnes qui ont fréquenté la structure pour une activité spécifique et ne tiennent pas compte des visites spontanées, telles que l'utilisation des espaces communs de la structure (foyer, corridors, visites à la réception, etc.), qui représentent environ une quarantaine de personnes par jour.

Le montant total des locations s'élève à CHF 99'020.-- (70'360.--). Cependant vu le caractère communautaire de la plupart des activités, les locations des locaux sont le plus souvent subventionnées, et c'est un montant de CHF 16'320.-- (19'500.--) qui a été encaissé. La subvention s'élève donc à CHF 82'700.-- (50'860.--).

Au-delà des activités et cours proposés par des associations ou des intervenants externes, l'équipe du secteur « Pour tous » a poursuivi plusieurs projets initiés en 2018 et avant, tels que des repas communautaires, un accueil pour les seniors de Clarens, des vide-dressings, un cinéclub, un espace couture, un Repair'Café ou encore des conférences.

Des projets de plus grande envergure ont également eu lieu, tels qu'un Rallye parents-enfants (deux cents participants) prévu cette année sur deux soirées, en collaboration avec le centre de loisirs « la Virgule », une soirée Halloween le 31 octobre, un goûter de Noël à l'attention des seniors de Clarens (cent participants) ou encore deux thés dansants réunissant environ cinquante personnes à chaque fois, en collaboration avec Pro Senectute.

De plus, Jaman 8 a continué d'ouvrir ses portes lors des dimanches de votations, afin d'offrir au public un bureau de vote local.

Par ailleurs, Jaman 8 propose à la population locale et à son réseau un programme en version papier des activités organisées dans la structure. Ce programme, imprimé à mille cinq cent exemplaires, paraît deux fois par année. Il est distribué par courrier (sept cent cinquante exemplaires) ou par mail aux personnes qui en font la demande, ainsi qu'au réseau de la structure.

La Maison de Quartier est également présente sur le réseau social Facebook et bénéficie du suivi de 754 personnes (chiffre au 31 décembre 2019).

Consultations diverses

Les permanences initiées en 2018 ont continué à fournir leurs prestations et de nouvelles ont vu le jour. Ces dernières sont proposées à la population par les institutions ci-après. La prise de rendez-vous s'effectue directement auprès des institutions :

- Nouveau : Permanences « Lettres et CV ». Moyennant une petite participation financière, les personnes peuvent être accompagnées pour la rédaction de lettres ou la mise à jour de leurs CV. Il s'agit d'une offre ouverte à la population montreuusienne, ainsi qu'aux personnes fréquentant la Maison de Quartier et proposée par une habitante de la commune.
- Permanence régionale Info-Conseil Migration. Ouverte à l'automne 2018, cette permanence collective est destinée à toute personne habitant la Riviera, étrangère ou suisse, recherchant des informations en lien avec la migration. Des animateurs du Centre social protestant (CSP) donnent des informations et conseils en lien avec l'installation et l'intégration en Suisse, les questions sur le permis de séjour (obtention, transformation), la naturalisation, les assurances sociales, le mariage binational, etc. Il s'agit de la permanence la plus sollicitée du canton.
- Consultations itinérance du Centre d'accueil MalleyPrairie. Il s'agit de consultations ambulatoires, sur rendez-vous, pour les personnes victimes de violences conjugales. Le but est de pouvoir parler de la violence conjugale et d'essayer de trouver des alternatives et des informations pour tenter d'y remédier. A la demande des personnes de langue étrangère, ces entretiens peuvent également avoir lieu avec l'aide d'un interprète.
- Consultation sociale de Pro Senectute Vaud. Elle s'adresse à des personnes dès soixante ans, ainsi qu'à leurs proches, et offre un échange confidentiel avec un professionnel pour être conseillé, rassuré et soutenu en cas de questions ou de difficultés.

- Permanence impôts par l'AVIVO Vaud. Il s'agit d'aider des personnes ayant de la peine à remplir leur déclaration d'impôts. Les bénévoles de l'AVIVO, soutenus par les responsables de l'action impôts, proposent ces permanences dans différents lieux du canton.
- Le Jardin des parents. L'association propose des ateliers-rencontres dont le but est de poser des questions, d'échanger sans jugement et de repartir avec de nouvelles idées. Animées par des intervenants professionnels, les thématiques abordées peuvent être les relations familiales, l'autorité, l'argent de poche, les relations école-famille ou encore la coparentalité.

Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration (CoCoSI)

La CoCoSI, via le répondant à l'intégration, a continué d'apporter son soutien à divers projets visant à améliorer l'intégration des migrants et la cohésion sociale.

Elle a activement collaboré avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) à la poursuite du projet « Café Bienvenue ». Ce moment permet aux mères et à leurs enfants en âge préscolaire, n'ayant pas accès à d'autres offres d'intégration, de sortir de la maison, de rencontrer d'autres femmes et enfants, ainsi que de converser en français. Il représente un premier pas vers l'intégration et l'apprentissage du français. Cette activité a eu lieu à 36 (35) reprises en 2019, 78 (126) femmes et 83 (98) enfants y ont participé. Il est important de préciser ici que les femmes qui continuaient à venir au Café Bienvenue malgré le fait que leurs enfants soient à présent scolarisés, se sont constituées en groupe (Femmes du Monde) et se réunissent (entre 15 et 20 femmes) de manière hebdomadaire à la Maison de Quartier. Ceci explique en partie la diminution des présences par rapport à l'année 2018.

Les ateliers de préparation à la naturalisation (APN) proposés en partenariat avec l'Association pour le français à Clarens et l'Administration générale de la Commune de Montreux ont été modifiés et renommés « Comprendre la Suisse, découvrir ma région » (CLS). En effet, le 1^{er} janvier 2018, la nouvelle Loi sur la nationalité (LN) est entrée en vigueur et a modifié les critères en vue de la naturalisation. Cette année a marqué une transition, due aux changements de la loi et de la procédure, entre l'ancien projet APN et le nouveau projet. Cette situation a été discutée avec la Commune de Montreux et la représentante du BCI et le suivi des différentes recommandations a rendu possible la création de ce nouveau projet. Le nouveau projet CLS comprend quatre volets et s'adresse à tous les habitants concernés par leur intégration en Suisse et dans la région et non plus seulement aux candidats à la naturalisation.

Dans le cadre de la neuvième « Fête des Voisins », qui a eu lieu le 24 mai 2019, 33 (27) fêtes ont été recensées et ont pu bénéficier d'un soutien logistique de la part de plusieurs services communaux : SFJ, VEV, AG.

Grâce à une météo clémente, ce n'est pas moins 850 montreusiens qui se sont rassemblés autour d'un verre et d'un repas.

En ce qui concerne la Semaine d'actions et de lutte contre le racisme 2019, les communes de Vevey et de Montreux se sont associées afin de proposer des actions régionales. Sur la thématique « Permis de travailler ? », plusieurs activités ont eu lieu à Montreux, telles qu'un repas-théâtre préparé par l'équipe de la Maison de Quartier, en collaboration avec l'atelier de théâtre multiculturel « Etre femme ici et là-bas » de Vevey, une exposition d'illustrations sur les quais, la projection du film « Les figures de l'ombre » au cinéma Hollywood, suivie d'un apéritif à la Bibliothèque Municipale de Montreux-Veytaux ou encore un projet de bibliothèques humaines réalisé en collaboration avec la Fondation Caux-Initiatives et Changement.

Enfin, une sensibilisation ciblée a été effectuée auprès de deux cent quarante-cinq employeurs de Montreux par l'envoi d'un dépliant intitulé « Embaucher c'est intégrer » expliquant en dix questions-réponses les points principaux liés à la discrimination à l'embauche, notamment pourquoi et comment minimiser les biais de discrimination. Les différentes activités et projets proposés sur les territoires communaux de Vevey et Montreux ont permis d'atteindre environ trois mille personnes.

D'autre part, la convention signée en 2017 et liant la Commune de Montreux au BCI, a permis de garantir les subventions cantonales (un montant de CHF 56'000.-- annuel) pour les différents projets proposés sur le territoire communal. Cette convention couvrant uniquement les années 2018 – 2019, une nouvelle convention entrera en vigueur en 2020, pour la période 2020 – 2021.

Dispositif de Travail social de proximité (TSP)

Le dispositif de Travail social de proximité a été opérationnel du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Les collaborations avec les divers partenaires (écoles, police, centres de loisirs, centre social régional) ont été poursuivies et développées avec, notamment, la création de réseaux autour de personnes en difficulté sociale ou d'élèves en difficulté scolaire. Les jeunes en rupture ont été suivis et aiguillés selon les demandes, besoins et problématiques présentées.

La salle de gymnastique du collège Vinet a été ouverte le dimanche soir entre janvier et avril 2019 et également entre octobre et décembre 2019, dans le cadre du projet « Clarensport ».

Le projet d'accompagnement et de remise à niveau des jeunes a été maintenu avec un atelier géré par un centre professionnel de formation et un atelier recherche d'emploi, avec production de dossiers de candidature et suivi des postulations. De plus, une collaboration avec la Jeune Chambre Internationale Riviera a été mise en place, afin de donner la possibilité aux participants de passer des entretiens fictifs. Un jeune de la Commune de Montreux en a déjà bénéficié. Ce projet a été créé et développé afin de faciliter l'accès à la formation ou à l'emploi à des jeunes qui souhaitent s'intégrer dans le monde du travail.

Prévention

Le projet de médiation urbaine « Guerrabas – porteurs d’eau », qui a été élaboré en collaboration avec le Montreux Jazz Festival et a été mis en place pour la première fois en 2018. Il a été reconduit et développé en 2019 avec l’installation d’un bar mobile (« Guerrabar ») à eau et sirop, présent les jeudis, vendredis et samedis soirs du festival, au parc Jean Villard-Gilles. L’équipe de médiateurs a distribué des bouteilles d’eau personnalisées avec des messages de réduction des risques et le bar mobile permettait de remplir à volonté ces bouteilles personnalisées et tout autre contenant. Cette structure mobile offrait également la possibilité d’échanger un déchet de verre ou de PET contre un sirop.

L’équipe de médiateurs était également présente toute la nuit sur le site du Montreux Jazz Festival (MJF ci-après), autour du site MFJ et sur le trajet entre le site MJF et la gare CFF jusqu’à environ six heures du matin. Cette offre de prévention bénéficie de subventions de la part de la Commission Prévention Riviera.

Les actions de prévention et d’animation « Montreux Jazz Young Planet » ont également été reconduites dans le cadre du Montreux Jazz Festival.

Parascolaire

Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS)

Au primaire, le développement de l’accueil pour écoliers en milieu scolaire a permis de répondre aux besoins des familles dont les parents travaillent. En raison de l’organisation scolaire, dépendant du canton, et en conformité avec les obligations légales, SFJ a ouvert à la rentrée scolaire d’août 2018 un nouvel APEMS à Glion, portant à six le nombre de structures d’accueil de midi gérées par la commune, y compris l’APEMS de Veytaux.

Le nombre total d’élèves inscrits en 2019 se monte à 230 (205). Il se répartit comme suit :

	<u>Montreux-Ouest</u>		<u>Montreux-Est</u>
Chailly	25 (27) inscrits	Clarens	55 (48) inscrits
Chernex	49 (50) inscrits	Glion	20 (12) inscrits
Montreux	53 (38) inscrit	Veytaux	28 (30) inscrits

Les enfants de 4 ans à 8 ans sont pris en charge à midi dans les différents collèges et accompagnés sur leur lieu d’accueil lorsqu’il y a un trajet à effectuer (Chailly-La Foge ; Etraz-Vernex ; Collonge-Veytaux ; Chernex-Les Avants ; Glion-Collonge).

Le même service leur est offert en début d’après-midi pour rejoindre les écoles. Ils prennent le repas et font ensuite des activités (bricolage, jeux, etc.)

Les repas sont labellisés « Fourchette Verte Junior », afin de répondre à des critères de nutrition stricts et sains pour la santé des enfants. 34'040 (26'918) repas ont été servis en 2019 sur 148 (150) jours d’accueil, pour une moyenne de 190 (179) repas par accueil.

Plateforme www.monenfant.ch

Suite à l'abrogation, en octobre 2018, par la Direction générale de l'enseignement obligatoire de la convention entre la Commune de Montreux et l'Etat de Vaud, relative aux prestations parascolaires communales, SFJ a développé et mis en application en 2019 la plateforme internet www.monenfant.ch. Cette dernière permet une gestion électronique des inscriptions et des paiements des prestations choisies par les parents. Trois cent douze comptes ont été ouverts, pour trois cent septante enfants.

Restaurants scolaires

Il y a deux restaurants, l'un au collège de la rue de la Gare 33 à Montreux et l'autre « le Carembert », au collège Rambert à Clarens. Le prix de l'assiette du jour est fixé à CHF 8,50. Un subside communal de trois francs est accordé si l'enfant ne dispose pas de trente minutes à la maison pour prendre son repas.

La gestion des restaurants scolaires est la première prestation reprise via www.monenfant.ch. Dès août 2019, les parents peuvent inscrire leurs enfants sur la plateforme internet et payer en ligne ou par virement. Les enfants n'ont plus à payer en espèces leur repas au secrétariat de l'école.

14'053 repas ont été commandés, soit une moyenne annuelle d'environ nonante menus par midi. Depuis l'introduction de la plateforme www.monenfant.ch, la moyenne des repas est passée à environ cent treize assiettes pour les mois d'août à décembre 2019.

Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET)

Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux s'est réuni à trois reprises en 2019. Les plans de mobilité scolaire (PMS) pour le collège de Collonge, ainsi que des recommandations pour l'avenue Vinet en bas et l'avenue Mayor-Vautier en haut ont été finalisés.

Le CET a maintenu le suivi des conséquences de l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 sur la participation des parents aux coûts : annulation de deux dispositions de la loi sur l'école obligatoire du canton de Thurgovie et des diverses problématiques en lien avec la vie scolaire locale.

Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est

Dans le Canton de Vaud, l'école obligatoire se déroule sur onze années d'études partagées en deux degrés : le degré primaire et le degré secondaire I.

Le degré primaire dure huit années, partagées en deux cycles de quatre ans, nommés premier cycle primaire (cycle 1) et deuxième cycle primaire (cycle 2). Le degré secondaire I (cycle 3), d'une durée de trois ans, aboutit à un certificat de fin d'études secondaires marquant l'achèvement de la scolarité obligatoire.

Conformément à la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), les enfants font leur entrée à l'école obligatoire à l'âge de quatre ans révolus au 31 juillet.

Le fonctionnement pédagogique et organisationnel de l'école vaudoise en matière d'enseignement, de grille-horaire ou de programme scolaire est placé sous la responsabilité cantonale, via le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC). Seules les activités extra-scolaires (activités culturelles ou sportives, camps, ...), l'encadrement en dehors des cours (devoirs surveillés, restaurant ou accueil de midi) et la logistique (gestion des bâtiments, transports des élèves) sont de compétence communale. Ce rapport ne présente donc que les tâches relevant exclusivement de la responsabilité des communes.

Montreux - Ouest	Montreux - Est
Direction et secrétariat	
Le Directeur, les enseignants et le personnel administratif (sauf certains apprentis) sont des collaborateurs cantonaux.	
Transports scolaires	
Le bus scolaire est loué à l'entreprise « Montreux Excursions ». Il est conduit par un chauffeur engagé par la commune. En 2019, suite à la mise à la retraite du chauffeur remplaçant, SFJ a obtenu de pouvoir constituer un pool de remplaçants. Un premier chauffeur est sous contrat.	
La Commune de Montreux prend à sa charge les frais de transports pour les élèves dont le trajet à pied entre le domicile et l'école est supérieur à 2,5 km. Ils reçoivent une attestation en début d'année scolaire leur permettant de retirer leur titre de transport auprès du guichet des VMCV ou du GoldenPass. Des courses spéciales sont commandées à l'entreprise Car Postal Valais pour conduire les élèves entre Fontanivent et l'école de Chernex ou pour remonter au Vallon de Villard à 17h00.	
Onze élèves EPSMO et huit élèves EPSME dont le domicile est réparti sur le territoire communal fréquentent la classe OES (classe officielle de l'enseignement spécialisé). Ils sont transportés en taxis privés de leur domicile au collège d'Etraz et retour. Le coût du transport est pris en charge par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation).	
Les enfants résidant aux Avants sont pris en charge le matin à la gare du village et accompagnés jusqu'au collège de Chernex. Les plus petits bénéficient aussi de cette prestation à midi ou en fin d'après-midi pour le retour. Les enfants de 1P et 2P de Territet scolarisés à Glion et les enfants de 3P et 4P de Glion scolarisés à Territet ont également bénéficié d'un accompagnement.	
Des transports VMCV sont organisés pour les activités sportives au stade de la Saussaz, à la piscine de la Maladaire et pour les leçons de gymnastique au Pierrier, le bus scolaire n'étant pas en mesure d'assumer tous les transports.	

Montreux - Ouest	Montreux - Est
<p>3 abonnements ont été délivrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Chernex ; - 2 Chailly (primaire). 	<p>316 abonnements ont été délivrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 31 Les Avants ; - 52 Brent ; - 52 Caux – Glion ; - 53 Chamby – Villard ; - 83 Chernex ; - 03 Clarens ; - 08 Territet ; - 31 Veytaux ; - 03 Montreux.
Restaurants scolaires et accueil de midi	
<p>Deux restaurants scolaires (un dans chaque établissement) offrent, dès le cycle 7-8, des repas chauds et équilibrés aux élèves qui n'ont pas la possibilité de rentrer à leur domicile à midi.</p> <p>Depuis août 2019, les écoles ne s'occupent plus des restaurants.</p>	
Devoirs surveillés	
<p>A l'issue des repas, les élèves peuvent être pris en charge par une structure de devoirs surveillés. Les écoliers ne prenant pas le repas de midi au restaurant scolaire peuvent bénéficier également de cette prestation qui est répétée en fin de journée scolaire pour ceux qui en ont besoin, particulièrement les élèves du primaire.</p> <p>Cette prestation est offerte gratuitement par la Commune de Montreux.</p>	
Journées de ski	
<p>Organisées pour les classes de 5P et 6P de Montreux-Est, deux journées de ski sont proposées aux Rochers-de-Naye. Elles permettent aux élèves de se préparer aux camps d'une semaine auxquels ils participeront dès la 6^e année. Dix classes EPSME en ont bénéficié. Le prix revient moyen par élève et pour les deux jours s'élève à près de CHF 145.--.</p> <p>La participation des parents est de CHF 40.-- pour les deux jours, le solde étant pris en charge par la commune.</p> <p>A Montreux-Ouest, les élèves de 6P participent à un camp de ski d'une semaine à Leysin.</p>	

Montreux - Ouest	Montreux - Est
Camps	
<p>Dix-neuf classes du primaire ont participé à un camp d'automne ou d'été à Leysin, au chalet communal « Les Esserts ».</p> <p>Quatorze classes du secondaire et cinq classes du primaire ont participé à un camp de ski à Leysin ou Champéry (Jolimont).</p> <p>Six classes de 9^e année ont participé en automne à un camp multi-sportif à Fiesch (VS) conformément à la nouvelle organisation et à la nouvelle planification des camps mises en place en 2016.</p>	<p>Toutes les classes de 7P, 8P et 9S HarmoS ont participé à un camp de ski dans les stations des Alpes vaudoises.</p> <p>Quatorze classes du primaire ont participé à un camp d'automne ou d'été à Leysin, au chalet communal « Les Esserts ».</p>
<p>Dès 2018, selon la jurisprudence du Tribunal fédéral déjà mentionnée, précisant que le principe de gratuité s'applique également aux camps et sorties scolaires, les communes ne peuvent plus demander aux parents de contribution financière qui dépasserait les frais leur incombant. Il s'agit principalement de frais de repas. Cette décision a un impact sur la part de financement à la charge des communes.</p> <p>Les activités sportives d'un camp d'hiver sont placées sous la responsabilité d'un chef sportif (maître EPH) secondé par une équipe de moniteurs engagés par la commune.</p>	
Activités culturelles	
<p>Différents spectacles et diverses activités sont proposés aux élèves, soit à l'initiative de la direction, soit à celle des enseignants. Ces activités se font en collaboration étroite avec des partenaires culturels locaux (le « Montreux Comedy Festival », par exemple) ou extérieurs.</p>	

Conseillère Ecole-Famille

Les problématiques soulevées sont les mêmes que les années précédentes : élèves en souffrance dans leur milieu scolaire et familial, familles sollicitant un soutien éducatif, social et/ou administratif, élèves en décrochage scolaire. Les demandes proviennent essentiellement des directions d'établissement, des enseignants, des infirmières scolaires et des Services de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire (PPLS), mais aussi d'autres services de la région de manière de plus en plus large (SPJ, Appartenances, CSP, etc.).

Chaque établissement dispose de sa conseillère, offrant un suivi approfondi et régulier aux familles. Les familles bénéficient alors d'un soutien continu et performant. Une nouvelle conseillère a été engagée à Montreux-Est en novembre 2018 et à Montreux-Ouest en mai 2019.

Service de Santé Scolaire

Le service de santé scolaire est assuré par deux infirmières, en collaboration avec le médecin scolaire. Ce service assure le suivi d'élèves aux besoins de santé particuliers. Il permet aux élèves et à leur famille de parler de leur santé et d'avoir un espace d'écoute et de conseil. Ce service est aussi très actif dans la prévention et la promotion de la santé au quotidien.

Service dentaire scolaire

Les visites de dépistage des caries ont été effectuées dès le 6 janvier 2019 par les sept médecins-dentistes signataires de la convention avec la Commune de Montreux. Une médecin-dentiste de Villeneuve a également signé cette convention, elle applique le tarif dentaire scolaire pour les enfants domiciliés dans la Commune de Montreux, mais ne procède pas aux visites de dépistage.

Tous les élèves des classes primaires et secondaires ont été convoqués au cabinet de Rambert à Clarens, ou à celui du collège d'Etraz à Montreux.

36 (35) matinées ont été consacrées au dépistage des caries. Un médecin-dentiste examine en général quatre classes par matinée. 1'184 (1'071) élèves du secondaire et 1'236 (1'258) élèves du primaire ont été examinés. 68 (62) classes du secondaire et 70 (70) classe du primaire ont été visitées.

Selon le règlement, les traitements dentaires au bénéfice d'un subside communal doivent être effectués par un médecin-dentiste signataire de la convention avec la Commune de Montreux et les traitements orthodontiques doivent être suivis chez un spécialiste en orthodontie.

Les heures consacrées au dépistage sont comptabilisées et évaluées en points, selon les indications de la Société Suisse d'Odontostomatologie.

Actuellement, deux systèmes de tarification sont en vigueur :

- la valeur du point est de CHF 3,10. Une matinée représente 368 points ;
- la valeur du point est de CHF 1.--. Une matinée représente 1'283,20 points.

ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME

LES ACTIVITES

Après une année 2018 toujours riche en événements, 2019 a été marquée par plusieurs anniversaires, dont les 30 ans du Montreux Comedy, les 25 ans de Montreux Noël, ainsi que les 15 ans du salon MAG. Un nouvel événement est venu enrichir la période de fin d'année, sous la forme d'une Revue. Enfin, une manifestation exceptionnelle s'est déroulée durant le Montreux Jazz Festival : le concert de Sir Elton John au stade de la Saussaz.

Economie

Société Industrielle et Commerciale de Montreux (SICOM)

La Municipalité est représentée au sein du Comité de la SICOM par la direction économie, culture et tourisme. Elle est également représentée au sein du Bureau, renforçant ainsi les liens entre elle et les commerces. Le Comité s'est réuni à deux reprises et le Bureau quatre fois.

La SICOM a confirmé, en 2019, l'énergie et le dynamisme mis en œuvre à la suite de l'arrivée de son nouveau président et de son secrétaire général en juin 2017. En témoignent les retours positifs et toujours plus nombreux de ses membres et de ses partenaires, la motivation retrouvée des commerçants qui s'est notamment traduite par le désir de participer activement au fonctionnement de la SICOM avec la nomination de quatre commerçants au sein du Comité en juin 2019, ainsi qu'un nombre de nouveaux membres en constante évolution depuis deux ans et demi.

Par ailleurs, à trois reprises, la SICOM a poursuivi l'organisation des « cafés du mercredi » auprès des commerçants avec un nombre de participants qui a quasiment doublé par rapport aux éditions de 2018. Forte de ce succès, la SICOM a innové avec la mise en place de rencontres en fin d'année, ainsi que d'un concept de « Bar des commerçants » ouvert durant six soirées en décembre.

Ceci toujours dans le but d'augmenter la possibilité d'échanges et de dialogues, non seulement avec la SICOM, mais également entre ses membres, ses partenaires et, dans le cadre du « Bar des commerçants », également avec les clients, résidents locaux et touristes.

Si les axes prioritaires de la SICOM sont « action et proximité », le bureau et le comité continuent de travailler sur la qualité de l'accueil (décoration, signalétique, accessibilité), la communication (newsletters régulières), la synergie entre partenaires et l'acquisition de nouveaux membres, en étroite collaboration avec la Municipalité et les partenaires concernés. La SICOM a poursuivi son soutien dans les travaux de requalification de l'avenue du Casino, ainsi que pour le renouvellement des éclairages de fin d'année avec, pour ce dernier, une réflexion en cours pour étendre le concept dans le cadre de l'édition 2020.

Elle s'est également impliquée dans la mise en place de synergies entre ses membres et certains événements, notamment Polymanga et les Narcisses (en collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme), ainsi que dans le conseil et le soutien de ses membres pour différents projets (fin d'activité du magasin Touzeau, réception chez Nova Vita, inauguration de l'extension de la bijouterie Roman Mayer, demande d'extension d'horaire des commerçants de l'avenue des Alpes, etc.).

Enfin, la SICOM a collaboré étroitement avec l'association PROMOVE en vue de la mise en place de la soirée « Conférence » du 1^{er} octobre à Saint-Légier – La Chiésaz. Elle a également réitéré sa participation à l'organisation de la 2^e édition des « Mérites de l'économie » (www.lesmerites.ch) prévue en 2020. La SICOM a également confirmé tout au long de l'année son intérêt pour le projet de rénovation du 2m2c, au travers de sa collaboration avec l'association « Réinventons », mais également en s'associant à la Société des Hôteliers Montreux Vevey Riviera (SHMV) dans le cadre de « Montreux Avenir ».

Culture

Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine culturel, la Municipalité a déposé :

- le préavis No 16/2019 relatif aux comptes 2018 du Fonds culturel Riviera ;
- le préavis No 21/2019 relatif à l'octroi d'une subvention complémentaire exceptionnelle d'au maximum CHF 50'000.--, sous la forme d'une garantie de recettes de billetterie, à financer par crédit complémentaire au budget 2019, en faveur de la Fondation du Festival du Rire de Montreux pour le spectacle « La Revue » ;
- le préavis No 33/2019 relatif au budget 2020 du Fonds culturel Riviera.

Tous ont été acceptés.

Commission consultative culturelle (CCC)

La commission consultative culturelle (CCC) est nommée par la Municipalité pour la durée de la législature en cours. Présidée par le Conseiller municipal en charge de la direction économie, culture et tourisme (ECT). Elle est composée d'un représentant de chacun des partis politiques montreusiens et de représentants des institutions culturelles montreusiennes. La Commission se réunit au minimum une fois par année. Les rencontres ont pour but d'échanger, d'informer et de fédérer les acteurs montreusiens autour de projets culturels.

Durant l'année 2019, la Commission consultative culturelle (CCC) s'est réunie à trois reprises (13 mars, 25 septembre et 20 novembre).

Invitée le 13 mars, l'association montreusienne Chromatix a présenté son projet « Montreux Art Tour ».

L'objectif est de créer un parcours permanent d'art urbain ou « Street Art » et de mettre en valeur l'une des facettes du patrimoine culturel communal en peignant une quinzaine de façades, à raison de trois ou quatre fresques par année, sur le thème des arts de la scène, avec des artistes qui se sont tous produits à Montreux. Ce projet a rencontré un vif succès au sein des membres de la CCC. Des propositions de collaboration ont été évoquées ainsi que des pistes pour son financement.

La séance du 25 septembre a été dédiée au développement de projets communs par le biais de synergies entre la Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM) et les organisateurs d'événements. Le but est de revenir devant la Municipalité pour actualiser le préavis 2004 sur la politique culturelle. Lors de cette rencontre, plusieurs institutions ont eu l'occasion de témoigner de l'aide précieuse apportée par la Fondation de la Saison Culturelle de Montreux (FSCM) lors de l'organisation de leurs événements culturels. Ce soutien professionnel a également été apprécié au sein des comités d'organisation qui voient leurs bénévoles s'essouffler d'année en année à cause du manque patent de volontaires.

De plus, compte-tenu des événements récents (cf. résultats de la votation populaire sur le projet de rénovation du 2m2c) et face aux gigantesques productions internationales, la FSCM a eu l'occasion de présenter sa vision, non seulement sur sa programmation, mais également sur son rôle fédérateur afin de maintenir une offre culturelle régionale variée et attractive. Afin d'y parvenir, des réflexions sont en cours sur le développement d'outils communs, comme, par exemple, une billetterie, un agenda culturel et un site internet.

La troisième séance a permis aux membres de la CCC de se positionner sur le postulat « Montreux-Pass gagnant-gagnant » dont le principe est de permettre à tout habitant de la commune d'obtenir une carte nominative lui assurant d'obtenir au moins 50 % de rabais sur tout événement faisant partie des projets subventionnés communaux. Lors de cette rencontre le postulant a été invité à présenter son projet.

Après un large débat sur les objectifs et l'éventuelle mise en application du « Montreux-Pass gagnant-gagnant », ainsi que sur les conséquences financières pour la commune et les institutions pour sa mise en application, les membres de la CCC ont conclu à l'abandon de cette idée telle que proposée, préférant la création d'une plateforme commune où les acteurs culturels pourraient mettre en vente des billets à prix avantageux pour la population résidente. Par ailleurs, le besoin d'un bureau de médiation culturelle et d'information montreuusien a bel et bien été confirmé.

Achat et entretien d'œuvres d'art

Comme toutes les années impaires, la Biennale de Montreux s'est installée sur les quais durant trois mois. Cette 6^e édition a permis de découvrir 31 œuvres (83 dossiers reçus) ; la Russie était l'hôte d'honneur. Le prix du Jury a été remis à l'artiste Isabelle Thiltgès pour sa sculpture « La Grande Envolée », alors que le prix du public a été décerné à Pedro Marques pour son œuvre « Senses Maze ». Le Prix du Jury a été acquis par la commune pour un montant de CHF 15'000.--, venant ainsi compléter son patrimoine artistique ; le prix du public restera exposé sur le territoire communal jusqu'à la prochaine Biennale. L'emplacement exact de ces œuvres doit encore être précisé.

La délégation municipale à l'achat d'œuvres d'art, composée de M. J.-B. Piemontesi (président), M. L. Wehrli et Mme J. Pellet, a acheté, après consultation de Montreux-Vevey Tourisme, la statue « Les Amoureux » de l'artiste belge Michal (Michel Neuwels) qui avait remporté le prix du public lors de la Biennale 2017. Cette acquisition s'est faite conjointement avec la FET et la commission intercommunale de la taxe de séjour (CITS) vu le caractère touristique de cette œuvre, ainsi que sa mise en scène pour le public au bord du lac. Le montant à charge de la commune n'a donc été que de CHF 3'600.--.

La sculpture « Le Manchot », installée sur les quais à proximité du Parc Jean-Villard Gilles, a été vandalisée le 8 juillet. Des inconnus ont tenté de l'arracher de son socle, occasionnant ainsi de gros dégâts. Heureusement, l'œuvre a pu être récupérée et réparée par l'artiste lui-même, pour un montant de CHF 4'632,50.--. Plainte a été déposée et l'assurance communale est entrée en matière pour un remboursement partiel (CHF 3'729.--).

Aides spécifiques

En plus des subventions annuelles mentionnées dans le budget communal, de nombreuses institutions et projets ont bénéficié d'un soutien ponctuel, notamment afin d'améliorer leurs efforts de communication, parmi lesquels le Prix de Lausanne en vue de leur déménagement temporaire à Montreux, l'Association Décal'Quai pour le Festival In Situ, le Montreux Chill Festival, la compagnie de danse montreuusienne Anivas, l'association Huellas del Sur pour ses concerts à l'ancienne poste des Planches, l'association Villa le Lac Le Corbusier pour un ouvrage sur les tours « De Bel-Air à Babel », dont la Tour d'Ivoire, l'association Avenir Ciné Riviera pour les séances Ciné-Senior, le concert classique de l'association Arts & Musique sur la Place du Marché, l'ouvrage consacré à l'artiste montreuusien John-Francis Lecoultre.

Aides individuelles

Les études musicales et artistiques des enfants en âge de scolarité obligatoire sont subventionnées selon un barème établi par la Municipalité. En regard de ce règlement, cette contribution a été attribué en 2009 à 24 (25) enfants suivant des cours d'études musicales et à 9 (12) enfants suivant des cours d'études artistiques, pour un montant total de CHF 15'638.-- (CHF 13'160.--), répartis entre les études musicales : CHF 10'436.-- (CHF 9'304.--) et les études artistiques : CHF 5'202.-- (CHF 3'856.--).

Quant au chéquier activités, 43 (22) chèques ont été délivrés, pour un montant total de CHF 1'593,20 (CHF 746.--).

Manifestations particulières

Afin d'alléger le rapport de gestion, il a été décidé de se limiter aux actions liées à l'administration communale et de ne plus présenter le bilan des manifestations, qui ne sont pas gérées par l'administration, et que l'on retrouve tout au long de l'année dans la presse et différents médias. Seuls seront mentionnés les faits marquants.

Le Montreux Choral Festival n'a pu avoir lieu : reporté en automne, il a finalement dû être annulé en raison de défections de chœurs suite aux rentrées universitaires à cette période.

Le Montreux Comedy a fêté ses trente ans sur dix jours, avec sept galas et douze représentations. Cent vingt-huit artistes étaient présents, parmi lesquels Arthus, Kev Adams ou Thomas Wiesel.

Le Montreux Art Gallery (MAG) a fêté ses quinze ans. Au cours des cinq jours du salon, 18'000 visiteurs ont pu découvrir cinquante-deux artistes indépendants et vingt-sept galeries, ainsi que les expositions thématiques (art animalier et art urbain) et le pays hôte d'honneur, la Russie. Une quinzaine d'artistes ont créé des œuvres en « live », alors que 456 élèves montreusiens ont bénéficié de la journée des écoles avec différents ateliers artistiques. Le MAG a pu reconduire ses partenariats avec Venice Design Week et Art Innsbruck.

Autres institutions

Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM)

La Fondation de la Saison culturelle rédigera son propre rapport de gestion, qui n'est dès lors plus intégré au présent document. Il sera à disposition début mars.

Fonds culturel Riviera

Monsieur Jean-Baptiste Piemontesi, Conseiller municipal en charge de la direction économie, culture et tourisme est Président du Fonds culturel Riviera. Il dirige le Bureau exécutif et le Conseil administratif. La Commune de Montreux a soutenu le Fonds culturel Riviera par une subvention de CHF 1'245'415,65 (CHF 1'239'364.--).

Les subventions annuelles attribuées par le Fonds aux institutions culturelles montreusiennes sont :

–	Fondation de la Saison culturelle	CHF	860'000.--
–	Théâtre Montreux-Riviera	CHF	435'000.--
–	Septembre musical	CHF	200'000.--
–	Montreux Comedy Festival	CHF	150'000.--
–	Montreux Jazz Artists Foundation	CHF	70'000.--
–	Montreux Choral Festival (annulé)	CHF	0.--
–	NED	CHF	35'000.--

Conformément à sa responsabilité, le Conseil communal a adopté le rapport d'activités et les comptes du Fonds culturel Riviera, de même que son budget.

Enfin, rappelons que le Fonds culturel Riviera prend également en charge les frais de réalisation et d'impression de l'Agenda Riviera pour un montant annuel de CHF 136'000.--.

Bibliothèque municipale

Généralités

Durant l'année sous revue, la fréquentation de la Bibliothèque municipale est en hausse. Le nombre de prêts annuels – un nouveau record ! - connaît une progression très réjouissante. L'intérêt du public, et plus particulièrement des familles, n'est plus à démontrer. La section jeunesse représente une part importante des activités et des emprunts. En effet, plus de 68 % des prêts sont consentis à des enfants. Le livre numérique reste en marge, les usagers restant fidèles au livre papier. Étonnamment, les DVD de fiction sont très appréciés, malgré la concurrence des services de location en ligne.

Statistiques des emprunteurs et des prêts

La bibliothèque compte 10'015 (9'649) personnes inscrites, dont 2'227 (2'159) actives, réparties comme suit : 1'197 (1'162) emprunteurs individuels à la section adulte (SA), 133 (116) collectivités (écoles, EMS, garderies) et 897 (881) enfants ou adolescents à la section jeunesse (SJ). La Bibliothèque a enregistré 416 (401) nouvelles inscriptions, à savoir 394 (387) individuelles et 22 (14) collectivités.

Le nombre annuel de prêts s'est élevé à 112'110 (108'567), tous médias confondus, prolongations comprises, à savoir 77'032 (72'174) emprunts pour la section jeunesse (BMJ), collectivités incluses et 35'078 (36'393) pour les adultes. À ces chiffres s'ajoutent 1'038 (1'090) emprunts de livres numériques, téléchargés sur la plateforme e-bibliomedia pour 199 (160) utilisateurs inscrits.

Le guichet de prêt a accueilli 19'675 (19'543) personnes, dont 1'211 (1'117) collectivités. 25'834 (23'234) personnes non-inscrites, de passage ou assistant aux différentes manifestations (étudiants, répétiteurs, élèves avec leur enseignant, etc.), ont utilisé les différents services offerts par la bibliothèque sans emprunter de documents.

Fonds

Fin 2019, la Bibliothèque disposait de 57'639 (56'351) médias, soit 28'816 (SA) et 13'112 (SJ) livres ; 3'498 (SA) + 2'740 (SJ) bandes dessinées ; 6'287 (6'044) CD musique, CD livres audio, DVD documentaires et films de fiction, trois liseuses, ainsi que 3'183 (2'923) revues répertoriées, les deux sections confondues.

Au total, 2'663 documents défraîchis, désuets ou perdus ont été éliminés du fonds. Certains, jugés incontournables, ont été rachetés. Les quelques CD-ROM encore en circulation ont également été supprimés, ce média étant tombé en désuétude.

Animations

Une fois de plus, les visites de classes et les nombreuses animations destinées aux enfants, parfois accompagnés de leurs parents, ont remporté un vif succès grâce à l'engagement, l'efficacité et l'enthousiasme des collaboratrices de la section jeunesse.

De septembre à novembre, les collaboratrices de la section jeunesse ont reçu 47 classes, à savoir 850 élèves environ et cinquante-deux enseignantes des classes enfantines et primaires, à la visite commentée annuelle de la Bibliothèque. A cette occasion, les élèves ont pu découvrir l'exposition « Le loup à la Bibliothèque ».

Ci-dessous les principales animations organisées pour la jeunesse :

- Janvier à décembre : Passage des élèves avec leur institutrice, choix de livres et animation par une bibliothécaire, 175 classes ;
- Janvier à décembre : « Né pour lire » : 17 rencontres, 328 enfants et 276 adultes ;
- 16 mars : Samedi des Bibliothèques « Ramène ta science ! » :
 - Spectacle « L'œuf ou la famille dans tous ses éclats » par le Théâtre Rikiko, 170 personnes ;
 - « Les vies de Galilée » par Fiami, auteur de bandes dessinées, 27 personnes ;
 - Projection du film familial « Vice-Versa », en collaboration avec le Cinéma Hollywood, 110 personnes ;
- 18 mars : Semaine d'actions contre le racisme, inauguration de l'exposition de créations sur le thème « Permis de travailler », réalisée par trois classes secondaires de Montreux, suivie d'une présentation à vingt classes durant un mois ;
- 3 mai et 4 octobre : « Histoires du monde en balade à Montreux au Café bienvenue » à la Maison de Quartier de Clarens, animation bilingue français-arabe et français-ourdou par Rana et Farrukh, deux bibliothécaires de la section jeunesse et deux animatrices, cinquante-sept participants ;
- 4 mai : Atelier bricolage « Fête des mères » durant les heures d'ouverture, animé par Mme A. Klein, seize enfants ;
- 22 mai : « Journée suisse de la lecture à voix haute », moments de lecture partagés entre enfants et adultes, environ trente participants, une garderie ;
- 18 juin : accueil de l'auteure Mme Christine Pompéi à la bibliothèque en présence de trois classes de 3^e et 4^e P, soixante élèves, trois enseignantes ;
- 25 juin : visite de classe d'adultes « Apprendre l'école » ; onze adultes, une enseignante ;
- 25, 26 et 27 juin : « Histoires du monde en balade à Montreux » dans la cour du collège d'Etraz avec le bibliobus « Le bain de livres » : neuf animations en français-bambara par Mme M. Keita, accompagnée d'un musicien malien, onze classes, soit 184 élèves, douze enseignantes et une garderie. Présence des bibliothécaires durant les récréations et après l'école pendant les trois jours pour accueillir les écoliers ;
- 8 novembre : Nuit du conte en Suisse, spectacle « Nous avons aussi des droits » par la compagnie Contes Joyeux, 102 spectateurs (enfants et adultes) ;

- 14 décembre : « Noël en famille » en collaboration avec le cinéma Hollywood :
 - Atelier bricolage de cartes de vœux vintage, animé par A. Klein, 40 enfants ;
 - Collation offerte, environ cinquante personnes ;
 - Projection du film familial « Le grand Méchant Renard et autres contes », 252 personnes.

La section adulte a elle aussi proposé des animations riches et variées. Un nouveau concept a vu le jour, le « Rendez-vous littéraire », rencontre bisannuelle avec des auteurs francophones, sous la modération d'une passionnée de littérature, Mme Geneviève Erard.

Ci-dessous, le détail de ces différents événements :

- Janvier à décembre : neuf rencontres « L'Atelier philosophique pour tous » par M. J.-M. Henny, en alternance avec la Maison Visinand, dont quatre se sont déroulées à la Bibliothèque. Thèmes des deux demi-cycles : « Pensées du regard : théories et philosophie des arts visuels » et « Croyances, valeurs, idéologies », environ vingt participants par atelier ;
- 14 février : Journées du Romantisme, conférence « Des saveurs et des hommes : ce que disent nos papilles » par M. Salvatore Bevilacqua, suivi d'une dégustation d'environ cinquante-cinq personnes ;
- 16 mars : Samedi des Bibliothèques, conférence « Quand Etienne Kraehenbühl ramène sa science », trente-cinq personnes, suivie d'un apéritif dînatoire, plus de huitante personnes ;
- 18 mars : Semaine d'actions contre le racisme « Permis de travailler », la « Bibliothèque humaine », cinq livres humains ont relaté leur vécu en lien avec la thématique de l'emploi, de la migration et de la discrimination, 35 personnes ;
- 22 mars : Semaine d'actions contre le racisme, Cinérive, la Maison de Quartier et la bibliothèque ont organisé la projection du film « Les figures de l'ombre » de M. Théodore Melfi au Cinéma Hollywood, suivi d'un apéritif à la Bibliothèque, environ septante personnes ;
- 9 mai : « Rendez-vous littéraire », rencontre avec Mme P. Kramer, écrivaine, et Mme G. Erard, modératrice ;
- 20 juin : Soirée de lancement du livre « Sur la corde raide » en présence des auteurs, organisée par les Editions Romann et l'Association vaudoise des Ecrivains, en partenariat avec la bibliothèque, vingt-six personnes ;
- 19 septembre : Semaine du Goût, spectacle « In vino veritas : contes capiteux » par Mme C.-A. Mangnollay, suivi du verre de l'amitié et d'une dégustation de pains surprise, vingt-quatre personnes ;
- 31 octobre : « Rendez-vous littéraire », rencontre avec M. F. Pajak, écrivain, illustrateur et éditeur, et Mme G. Erard, modératrice, trente-cinq personnes ;
- 14 novembre : Conférence « Le modèle oublié a donné un fils à Gustave Courbet » par M. Pierre Perrin, dix-neuf personnes.

Tourisme

Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine touristique, la Municipalité a déposé :

- la réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Vincent Haldi intitulée « Peut-on encore faire confiance au Président de CCM SA, la société d'exploitation du CCM SA, la société d'exploitation du Centre de Congrès) » ;
- la réponse à l'interpellation de Madame la Conseillère communale Tanya Bonjour intitulée « Adaptation des horaires des VMCV les dimanches de manifestations » ;
- le rapport relatif à l'évolution de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique et réponse à la motion transformée en postulat de Monsieur Christophe Privet « FET 2.0 », prise en considération le 20 juin 2018.

Tous ont été acceptés.

Relations avec les milieux touristiques

La Municipalité poursuit son étroite collaboration avec les milieux touristiques, que ce soit au travers de sa présence au sein de l'Association Montreux-Vevey Tourisme (MVT) ou par le biais de nombreuses séances et groupes de travail réunissant tous les partenaires de ces milieux très importants pour l'économie montreu-sienne, en particulier les hôtels et les restaurants.

Manifestations particulières

La commune a participé au financement des manifestations du 1^{er} Août et des feux d'artifices, organisés par certaines sociétés de village et par l'Association des Intérêts de Montreux Centre, ainsi qu'à Polymanga, au Marché de Montreux et au Montreux Miniatures Show.

Par ailleurs, la commune a soutenu, entre autres, la 5^e édition du Montreux Tattoo Convention, le portfolio central de la revue Montreux-Vevey consacré à Montreux Acrobaties, la première édition de La Playa (ex Ride for the Cause) au Pierrier, la Finale romande et tessinoise des jeunes confiseurs, ainsi que les remises habituelles des prix aux meilleurs étudiants du GIHE (Glion Institute for Higher Education) et du SEG (Swiss Education Group).

Projet « Enjoy Montreux »

Pour mémoire, « Enjoy Montreux », à l'instar de « Enjoy Vevey », est piloté par Montreux-Vevey Tourisme (MVT) afin d'avoir une approche globale et régionale du projet. En raison d'autres priorités, notamment, aux Pléiades, à Corseaux, à la Tour-de-Peilz, de la très forte implication de MVT dans l'organisation de la Fête des Vignerons et dans l'incertitude des travaux de rénovations du 2m2c, « Enjoy Montreux » n'a pas évolué en 2019.

Début 2019, la direction économie culture et tourisme a reçu l'association montreuusienne Chromatix pour un projet « Montreux Street Art », qui consiste en la réalisation de fresques géantes sur certains murs borgnes communaux, sur le thème d'artistes ayant créé ou séjourné à Montreux. Le concept prévoit une quinzaine de représentations disséminées sur tout le territoire, offrant ainsi un véritable parcours de découverte sur le patrimoine culturel montreuusien. Cette idée, s'inscrivant parfaitement dans la démarche « Enjoy Montreux », a été présentée lors de la Commission consultative culturelle du 13 mars 2019, à laquelle des représentants des partis politiques ont été conviés. Elle a reçu un accueil enthousiaste des personnes présentes. De son côté, le Montreux Jazz Festival réfléchit aussi à un projet permettant, en dehors du Festival, de mettre en valeur le patrimoine musical de Montreux.

En regard de l'ampleur réjouissante que prenaient ces différents projets, la Municipalité a souhaité avoir un avis externe d'un spécialiste de l'offre culturelle. Après plusieurs séances de réflexions, il est en effet apparu qu'il était indispensable d'avoir une analyse préalable des enjeux, ainsi qu'une vision globale du projet, ce qui permettra de répondre ensuite également aux deux postulats sur la création d'un musée de la musique à Montreux. La création d'un musée « en dur » ne semble plus être la seule solution pour la mise en valeur d'un patrimoine. C'est pourquoi le périmètre du projet a évolué et nous parlons aujourd'hui d'une expérience autour de la musique à Montreux.

La Municipalité a donc mandaté le bureau Thematis SA pour une étude préalable de faisabilité sur ce vaste projet, dénommé provisoirement « Montreux Music Experience » et partie intégrante du concept global d'« Enjoy Montreux ». Le financement de cette étude est assuré à un tiers par la commune et à deux tiers par la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique. La première séance de présentation et de réflexions avec les partenaires a eu lieu le 15 janvier 2020. Le calendrier prévoit la remise de l'analyse avant l'été, permettant un retour devant le Conseil communal en automne 2020.

Autres institutions

Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET)

Activités du Conseil

Pour rappel, la Fondation de la Ville de Montreux pour l'Équipement Touristique a pour but d'assurer par tous les moyens dont elle dispose le développement et le perfectionnement de l'équipement touristique de la station de Montreux, qui comprend les communes de Montreux et de Veytaux et de créer, de reprendre ou de gérer tous établissements ou installations touristiques dont le caractère touristique est prépondérant.

Durant l'année 2019, le Conseil s'est réuni à quatre reprises : le 11 janvier, le 5 avril, le 9 septembre et le 1^{er} novembre. Lors de chaque séance, l'ordre du jour comprenait, entre autres, le suivi des dossiers et projets en cours et la présentation des demandes de soutien financier pour validation.

Gouvernance

Le 11 janvier dernier, le Conseil a décidé d'ouvrir sa composition à des représentants des milieux touristiques, hôteliers et économiques et a apporté les modifications nécessaires à ses statuts. Adoptés également par la Municipalité de Veytaux et la Municipalité de Montreux, les statuts ont été validés par l'Autorité de surveillance des fondations de Suisse occidentale et inscrits au Registre du commerce le 29 avril 2019. Dès lors, depuis le 1^{er} novembre dernier, le Comité est composé de : trois représentants de la Municipalité de Montreux, un représentant de la Municipalité de Veytaux, un représentant de la Société des hôteliers Montreux-Vevey Riviera, un représentant de Montreux-Vevey Tourisme et bientôt, par un représentant des écoles et cliniques privées.

Ces démarches s'inscrivent dans une nouvelle vision d'ouverture et de gouvernance, ce qui a permis à la Municipalité de répondre à la motion transformée en postulat de M. le Conseiller communal Christophe Privet « FET 2.0 », par le rapport No 30/2019 de la Municipalité du 23 août 2019, au Conseil communal, relatif à l'évolution de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 2 octobre 2019.

Aspects financiers

Lors de la séance du 5 avril, les comptes 2018 ont été adoptés ; le résultat de l'exercice se monte à CHF 2'628'121.--. Ce montant permet de faire face aux engagements de la FET dans le financement du projet de rénovation par le biais de la société simple « Avenir du 2m2c ». Cette société est actuellement composée de la société d'exploitation CCM SA et de la FET, la Commune de Montreux devrait la rejoindre par la suite. Pour rappel, le financement de l'axe 2 du projet de rénovation est assuré, au travers de la FET, par l'encaissement de la nouvelle taxe communale de séjour qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Concernant les prêts accordés par la Fondation de la Ville de Montreux pour l'Équipement Touristique (FET), ils sont au nombre de cinq et concernent les acteurs touristiques suivants :

- le restaurant d'alpage Le Manoïre ;
- Cinérive, le cinéma Hollywood ;
- le Montreux Comedy Festival ;
- le Tennis Club de Montreux ;
- la fromagerie de Jaman.

Projets soutenus en 2019

La FET a participé à l'acquisition de deux œuvres ; l'une intitulée « Les Amoureux » qui offre des possibilités de mise en scène sur les quais et répond aux objectifs du projet touristique « Enjoy Montreux » et l'autre une statue du gymnaste chinois, triple champion olympique Li Ning, installée sur les quais de Montreux et promue par Montreux-Vevey Tourisme auprès des touristes chinois et des amateurs de compétitions sportives de haut niveau.

Propriétaire de la parcelle, la Fondation a également accordé un soutien financier par l'octroi d'un prêt sans intérêt au Montreux Tennis Club concernant le financement des travaux de rénovation des terrains de tennis qui pourront être exploités davantage à l'avenir grâce au nouveau revêtement.

Réalisations touristiques à venir

Au vu de sa mission, la Fondation de la Ville de Montreux pour l'Équipement Touristique (FET) est régulièrement sollicitée dans le développement d'importants projets touristiques et économiques régionaux, comme par exemple :

Le Funiculaire Territet Mon-Fleuri : un concours d'idée pour la valorisation de la ligne du funiculaire désaffectée de Territet Mon-Fleuri sera organisé par la Commune de Montreux. Un préavis relatif à l'avenir de cette ligne a été présenté au Conseil communal. La Fondation de la Ville de Montreux pour l'Équipement Touristique (FET) pourrait venir ensuite apporter son soutien financier lors de la réalisation du projet retenu par la Commune de Montreux ;

Projet les Rochers-de-Naye : ce projet fait suite à une étude sur le développement touristique des Rochers-de-Naye et vise à améliorer l'attractivité du site. La FET a participé à l'étude de faisabilité et accordé un soutien financier. Ce projet est développé en collaboration avec la Promotion économique de la région Riviera-Lavaux (Promove), Montreux-Vevey Tourisme (MVT), les commune de Montreux et Veytaux, la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland Bernois (MOB) et les Transports Montreux-Vevey Riviera (MVR) ;

Montreux Music Experience : ce projet vise à mettre en valeur le patrimoine musical de Montreux par un parcours à travers la ville. Les discussions au sein du Comité ont mis en évidence le développement de la mobilité douce, la possibilité pour les hôtels d'apporter une plus-value, l'utilisation de nouvelles technologies et le positionnement de Montreux comme ville de culture. La FET participe financièrement à l'étude de faisabilité qui a démarré en janvier 2020 et dont les résultats sont attendus pour la fin du printemps.

Budget 2020

Dans sa séance du 1^{er} novembre, le Conseil a validé le budget 2020 qui comprend notamment le soutien accordé pour l'exploitation du petit train touristique des quais, ainsi qu'un budget destiné à l'étude d'un projet lié à la mise en valeur du patrimoine culturel montreuisien et d'éventuels « Quickwins » qui pourraient être réalisés en 2020 déjà.

Récapitulatif

Prêts en cours :	5
Soutiens financiers acceptés :	6
Soutiens financiers refusés :	0
Projets touristiques à l'étude :	3

Montreux Noël

Montreux Noël a fêté ses 25 ans avec une fréquentation en hausse d'environ 10 %, soit presque 600'000 visiteurs, due principalement à une présence plus marquée en semaine. Les visiteurs suisses alémaniques et espagnols sont en hausse. Les réaménagements des places principales de Montreux Noël et la nouvelle zone vers le 2m2c s'avèrent très positifs et permettent une bonne répartition des visiteurs sur l'ensemble des quais.

Les trois nouveautés mises en place pour les 25 ans ont été très bien perçues par les organismes associés à ces événements et par le public qui a répondu présent : la Santa's Run en direction du Casino avec les sociétés sportives locales qui animaient le parcours ; la X-mas Ride des Avants organisée par l'Association des Intérêts des Avants ; les Ateliers et cortège des lanternes gérés par la Maison Visinand et le Théâtre Montreux-Riviera (TMR). Ces trois animations devraient être reconduites en 2020.

Enfin, la soupe et le vin chaud offerts à la population à l'occasion de cet anniversaire ont été très appréciés et près de 2'000 repas ont été servis par le comité de Montreux Noël. Les retombées médiatiques sont importantes : le Père Noël volant a été vu plus de 25 millions de fois sur les réseaux sociaux !

Association des marchés de Montreux

Le comité de l'Association « Marchés de Montreux » s'est réuni à quatre reprises, avec des représentants de la Municipalité, de la Société Industrielle et Commerciale (SICOM), de Montreux-Vevey Tourisme et des commerçants itinérants. Lors de la séance du 24 juin, M. Pierre-André Spahn, Conseiller municipal a été nommé président ad interim de l'association, M. Francis Brülhart restant, quant à lui, à la tête de l'opérationnel.

L'ensemble des stands est installé sur les quais, avec les maraîchers devant le Forum et les commerçants itinérants entre la Place du Marché et l'Eurotel. Des emplacements ont été définis de manière précise, ce qui a permis de garder un espace assez large entre les stands et de laisser ainsi un certain dégagement sur le lac.

Comme les années passées, les véhicules ont été interdits sur les quais, améliorant ainsi l'image générale du marché.

Chaque vendredi, c'est en moyenne septante stands qui ont occupé les espaces, dont dix de produits alimentaires. Une hausse des candidatures en 2019 est constatée en comparaison des années précédentes. Le marché des week-ends a été organisé à sept reprises. Seuls les deux premiers week-ends ont été perturbés par la météo.

Taxe de séjour intercommunale

La Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve (CITS) rédigera son propre rapport de gestion, qui n'est dès lors plus intégré au présent document. Il sera à disposition début mars.

Bibliothèque municipale

Généralités

Durant l'année sous revue, la fréquentation de la Bibliothèque municipale est en hausse. Le nombre de prêts annuels – un nouveau record ! - connaît une progression très réjouissante. L'intérêt du public, et plus particulièrement des familles, n'est plus à démontrer. La section jeunesse représente une part importante des activités et des emprunts. En effet, plus de 68 % des prêts sont consentis à des enfants. Le livre numérique reste en marge, les usagers restant fidèles au livre papier. Étonnamment, les DVD de fiction sont très appréciés, malgré la concurrence des services de location en ligne.

Statistiques des emprunteurs et des prêts

La bibliothèque compte 10'015 (9'649) personnes inscrites, dont 2'227 (2'159) actives, réparties comme suit : 1'197 (1'162) emprunteurs individuels à la section adulte (SA), 133 (116) collectivités (écoles, EMS, garderies) et 897 (881) enfants ou adolescents à la section jeunesse (SJ). La Bibliothèque a enregistré 416 (401) nouvelles inscriptions, à savoir 394 (387) individuelles et 22 (14) collectivités.

Le nombre annuel de prêts s'est élevé à 112'110 (108'567), tous médias confondus, prolongations comprises, à savoir 77'032 (72'174) emprunts pour la section jeunesse (BMJ), collectivités incluses et 35'078 (36'393) pour les adultes. À ces chiffres s'ajoutent 1'038 (1'090) emprunts de livres numériques, téléchargés sur la plateforme e-bibliomedia pour 199 (160) utilisateurs inscrits.

Le guichet de prêt a accueilli 19'675 (19'543) personnes, dont 1'211 (1'117) collectivités. 25'834 (23'234) personnes non-inscrites, de passage ou assistant aux différentes manifestations (étudiants, répétiteurs, élèves avec leur enseignant, etc.), ont utilisé les différents services offerts par la bibliothèque sans emprunter de documents.

Fonds

Fin 2019, la Bibliothèque disposait de 57'639 (56'351) médias, soit 28'816 (SA) et 13'112 (SJ) livres ; 3'498 (SA) + 2'740 (SJ) bandes dessinées ; 6'287 (6'044) CD musique, CD livres audio, DVD documentaires et films de fiction, trois liseuses, ainsi que 3'183 (2'923) revues répertoriées, les deux sections confondues.

Au total, 2'663 documents défraîchis, désuets ou perdus ont été éliminés du fonds. Certains, jugés incontournables, ont été rachetés. Les quelques CD-ROM encore en circulation ont également été supprimés, ce média étant tombé en désuétude.

Animations

Une fois de plus, les visites de classes et les nombreuses animations destinées aux enfants, parfois accompagnés de leurs parents, ont remporté un vif succès grâce à l'engagement, l'efficacité et l'enthousiasme des collaboratrices de la section jeunesse.

De septembre à novembre, les collaboratrices de la section jeunesse ont reçu 47 classes, à savoir 850 élèves environ et cinquante-deux enseignantes des classes enfantines et primaires, à la visite commentée annuelle de la Bibliothèque. A cette occasion, les élèves ont pu découvrir l'exposition « Le loup à la Bibliothèque ».

Ci-dessous les principales animations organisées pour la jeunesse :

- Janvier à décembre : Passage des élèves avec leur institutrice, choix de livres et animation par une bibliothécaire, 175 classes ;
- Janvier à décembre : « Né pour lire » : 17 rencontres, 328 enfants et 276 adultes ;
- 16 mars : Samedi des Bibliothèques « Ramène ta science ! » :
 - Spectacle « L'œuf ou la famille dans tous ses éclats » par le Théâtre Rikiko, 170 personnes ;
 - « Les vies de Galilée » par Fiami, auteur de bandes dessinées, 27 personnes ;
 - Projection du film familial « Vice-Versa », en collaboration avec le Cinéma Hollywood, 110 personnes ;
- 18 mars : Semaine d'actions contre le racisme, inauguration de l'exposition de créations sur le thème « Permis de travailler », réalisée par trois classes secondaires de Montreux, suivie d'une présentation à vingt classes durant un mois ;
- 3 mai et 4 octobre : « Histoires du monde en balade à Montreux au Café bienvenue » à la Maison de Quartier de Clarens, animation bilingue français-arabe et français-ourdou par Rana et Farrukh, deux bibliothécaires de la section jeunesse et deux animatrices, cinquante-sept participants ;
- 4 mai : Atelier bricolage « Fête des mères » durant les heures d'ouverture, animé par Mme A. Klein, seize enfants ;
- 22 mai : « Journée suisse de la lecture à voix haute », moments de lecture partagés entre enfants et adultes, environ trente participants, une garderie ;
- 18 juin : accueil de l'auteure Mme Christine Pompéi à la bibliothèque en présence de trois classes de 3^e et 4^e P, soixante élèves, trois enseignantes ;
- 25 juin : visite de classe d'adultes « Apprendre l'école » ; onze adultes, une enseignante ;

- 25, 26 et 27 juin : « Histoires du monde en balade à Montreux » dans la cour du collège d'Etraz avec le bibliobus « Le bain de livres » : neuf animations en français-bambara par Mme M. Keita, accompagnée d'un musicien malien, onze classes, soit 184 élèves, douze enseignantes et une garderie. Présence des bibliothécaires durant les récréations et après l'école pendant les trois jours pour accueillir les écoliers ;
- 8 novembre : Nuit du conte en Suisse, spectacle « Nous avons aussi des droits » par la compagnie Contes Joyeux, 102 spectateurs (enfants et adultes) ;
- 14 décembre : « Noël en famille » en collaboration avec le cinéma Hollywood :
 - Atelier bricolage de cartes de vœux vintage, animé par A. Klein, 40 enfants ;
 - Collation offerte, environ cinquante personnes ;
 - Projection du film familial « Le grand Méchant Renard et autres contes », 252 personnes.

La section adulte a elle aussi proposé des animations riches et variées. Un nouveau concept a vu le jour, le « Rendez-vous littéraire », rencontre bisannuelle avec des auteurs francophones, sous la modération d'une passionnée de littérature, Mme Geneviève Erard.

Ci-dessous, le détail de ces différents événements :

- Janvier à décembre : neuf rencontres « L'Atelier philosophique pour tous » par M. J.-M. Henny, en alternance avec la Maison Visinand, dont quatre se sont déroulées à la Bibliothèque. Thèmes des deux demi-cycles : « Pensées du regard : théories et philosophie des arts visuels » et « Croyances, valeurs, idéologies », environ vingt participants par atelier ;
- 14 février : Journées du Romantisme, conférence « Des saveurs et des hommes : ce que disent nos papilles » par M. Salvatore Bevilacqua, suivi d'une dégustation d'environ cinquante-cinq personnes ;
- 16 mars : Samedi des Bibliothèques, conférence « Quand Etienne Kraehenbühl ramène sa science », trente-cinq personnes, suivie d'un apéritif dînatoire, plus de huitante personnes ;
- 18 mars : Semaine d'actions contre le racisme « Permis de travailler », la « Bibliothèque humaine », cinq livres humains ont relaté leur vécu en lien avec la thématique de l'emploi, de la migration et de la discrimination, 35 personnes ;
- 22 mars : Semaine d'actions contre le racisme, Cinérive, la Maison de Quartier et la bibliothèque ont organisé la projection du film « Les figures de l'ombre » de M. Théodore Melfi au Cinéma Hollywood, suivi d'un apéritif à la Bibliothèque, environ septante personnes ;
- 9 mai : « Rendez-vous littéraire », rencontre avec Mme P. Kramer, écrivaine, et Mme G. Erard, modératrice ;

- 20 juin : Soirée de lancement du livre « Sur la corde raide » en présence des auteurs, organisée par les Editions Romann et l'Association vaudoise des Ecrivains, en partenariat avec la bibliothèque, vingt-six personnes ;
- 19 septembre : Semaine du Goût, spectacle « In vino veritas : contes capiteux » par Mme C.-A. Mangnollay, suivi du verre de l'amitié et d'une dégustation de pains surprise, vingt-quatre personnes ;
- 31 octobre : « Rendez-vous littéraire », rencontre avec M. F. Pajak, écrivain, illustrateur et éditeur, et Mme G. Erard, modératrice, trente-cinq personnes ;
- 14 novembre : Conférence « Le modèle oublié a donné un fils à Gustave Courbet » par M. Pierre Perrin, dix-neuf personnes.

Divers

Du 24 août au 28 septembre, la bibliothèque a accueilli l'exposition « Le pain au carrefour du temps, d'ici et d'ailleurs », des photographies mises à disposition gracieusement par la Maison du Blé et du Pain d'Echallens. Cet événement s'inscrivait dans le cadre de « Montreux, ville du Goût 2019 ».

URBANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS

LE TERRITOIRE

Service de l'urbanisme

Aménagement du territoire

La modification du plan partiel d'affectation (PPA) « A Vernex »

La modification du plan partiel d'affectation « A Vernex », nécessaire à l'agrandissement des bâtiments scolaires du secteur Montreux-Est, a été entérinée par le Conseil communal et transmise au Département cantonal compétent pour approbation.

Cette démarche est nécessaire pour mettre à jour l'affectation du sol de la zone scolaire dans le but d'y réaliser un nouveau bâtiment scolaire et dans l'immédiat, une salle de gymnastique triple, dont les travaux commenceront au deuxième semestre 2020.

Le plan partiel d'affectation (PPA) « Dessous-Sâles »

Le plan partiel d'affectation (PPA) « Dessous-Sâles » traite de l'affectation du sol du site des Anciennes menuiseries Held ; cet important dossier doit permettre de créer un quartier mixte au sein duquel les locaux de l'administration communale en partie regroupés sont attendus.

Des changements d'intention importants de l'exploitant ferroviaire, principal acteur concerné par la démarche d'affectation, ont entraîné la suspension momentanée de la procédure, afin de trouver des usages adaptés à un site sensible aux accidents majeurs et au bruit.

Le plan d'affectation (PA) « En la Curaz »

Les études liées au changement d'affectation du site de l'ex-Hôpital de Montreux, lieu-dit « En la Curaz », sont actuellement en cours, afin de permettre, à terme, l'élaboration d'un projet de quartier mixte et dynamique à cet endroit stratégique de la ville.

Le plan d'affectation (PA) « Anciens Moulins »

Dans la continuité de la restructuration de l'ancien cœur industriel de Montreux, le secteur « Anciens Moulins », fait l'objet d'études en vue de la modification de son affectation, afin de permettre la réalisation d'un nouveau quartier principalement dédié à l'habitation, à la suite des quartiers de La Paix, des Anciennes imprimeries et de La Corsaz.

Les études poursuivies

Par ailleurs des études d'aménagement suivantes se poursuivent :

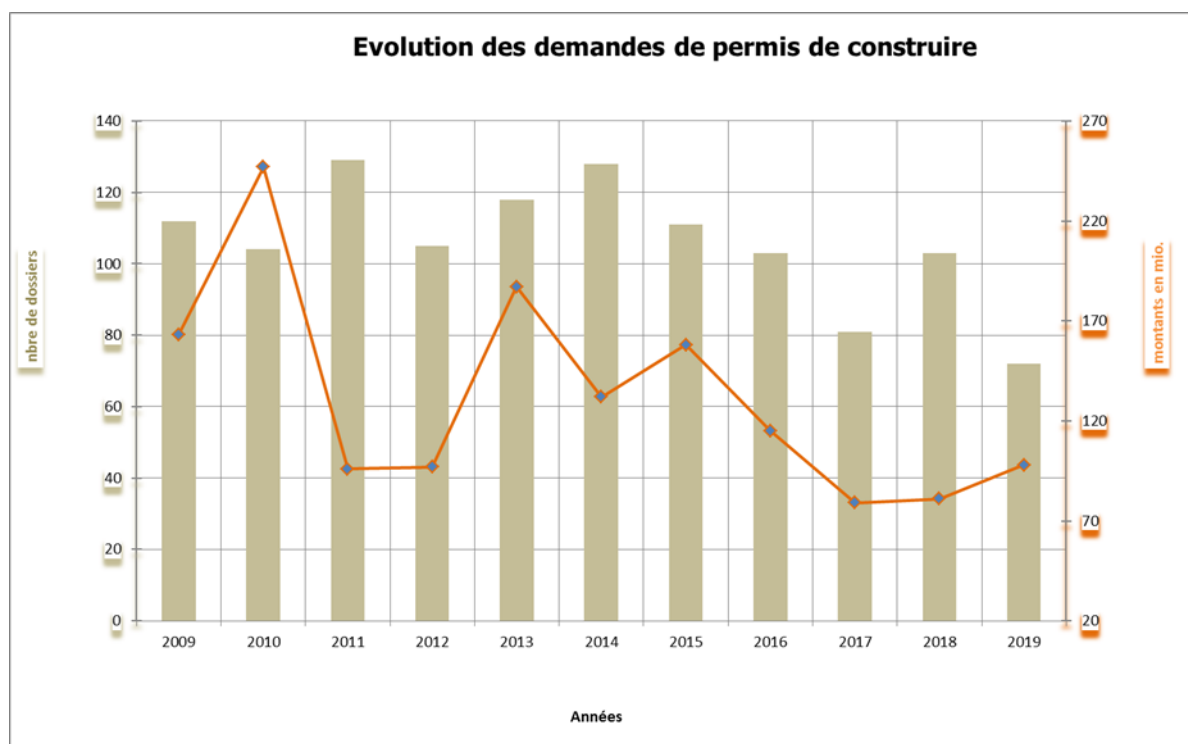
- révision du PGA des Hauts du territoire communal ;
- la requalification de la Place de la Gare de Montreux et de liaison Alpes – Grand-Rue.

Police des constructions

Les demandes de permis de construire

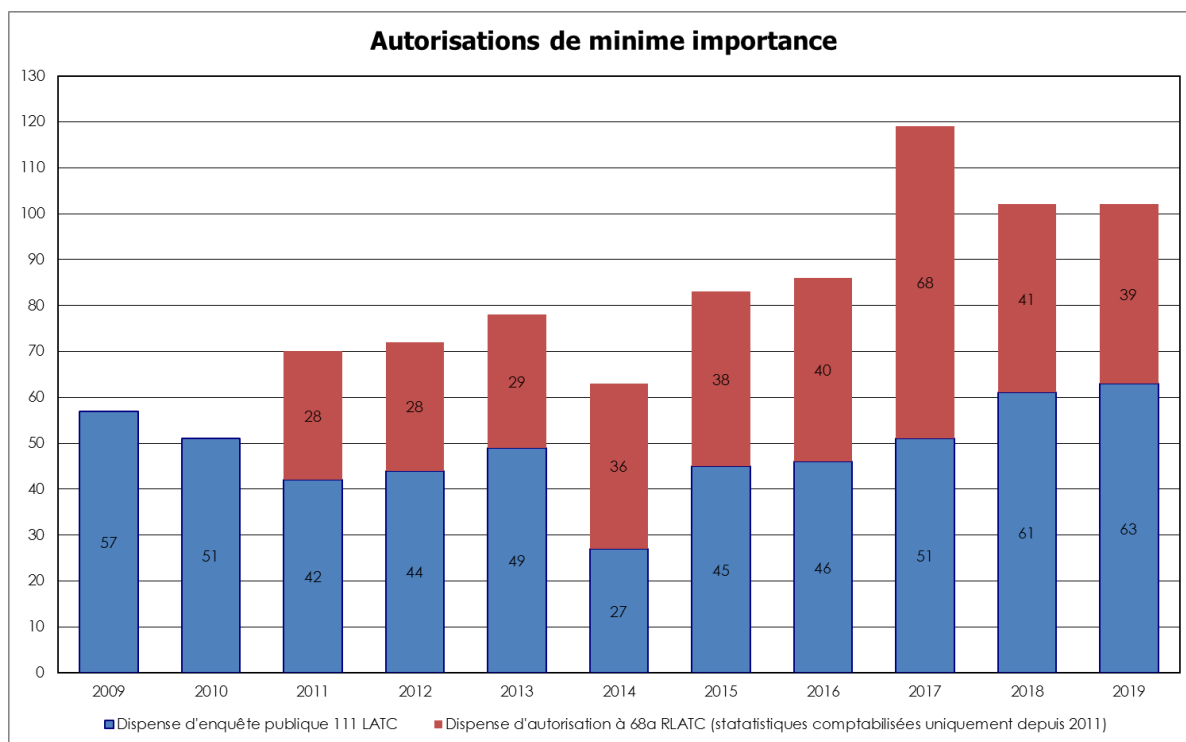
Ce domaine regroupe toutes les tâches relatives au traitement des dossiers préparés par les constructeurs en vue d'obtenir un permis de construire, soit : l'analyse des projets en fonction de la réglementation communale et cantonale, les démarches administratives et le secrétariat. Dans le cadre de l'examen des dossiers afférents à la police des constructions, on distingue principalement trois procédures distinctes et fondées sur la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et son règlement d'application (LATC - RLATC), à savoir :

- les projets nécessitant une enquête publique (art. 109 LATC) ;
- les projets de minime importance dispensés d'une publication (art. 111 LATC et 72d RLATC) ;
- les projets dispensés d'autorisation de construire (article 103 LATC et 68a RLATC).



Le graphique ci-dessus reporte les 72 (103) demandes de permis de construire ayant fait l'objet d'une publication selon l'article 109 LATC. L'histogramme fait ressortir les dossiers traités et la courbe vectorielle met, quant à elle, les montants cumulés des travaux annoncés dans le cadre des demandes de permis de construire (CFC2). Cet indicateur, certes passablement fluctuant, met néanmoins en évidence, pour 2019, une activité correspondant à la moyenne observée ces dernières années, cela compte tenu de la mise en vigueur définitive du Plan général d'affectation (PGA). Cent huitante-cinq demandes préalables en vue de la publication d'une demande de permis de construire ont été traitées.

En complément des projets soumis à enquête publique, la Municipalité a examiné 102 (119) dossiers qualifiés de « minime importance » ne nécessitant pas la constitution d'un dossier en vue d'une publication. Lorsque les projets correspondent à cette notion, l'Autorité municipale, se fondant sur les dispositions des articles 111 LATC et 68a RLATC, peut les autoriser sans enquête publique (art 111 LATC), voire les dispenser d'autorisation (art 68a RLATC) selon le graphique ci-dessous.



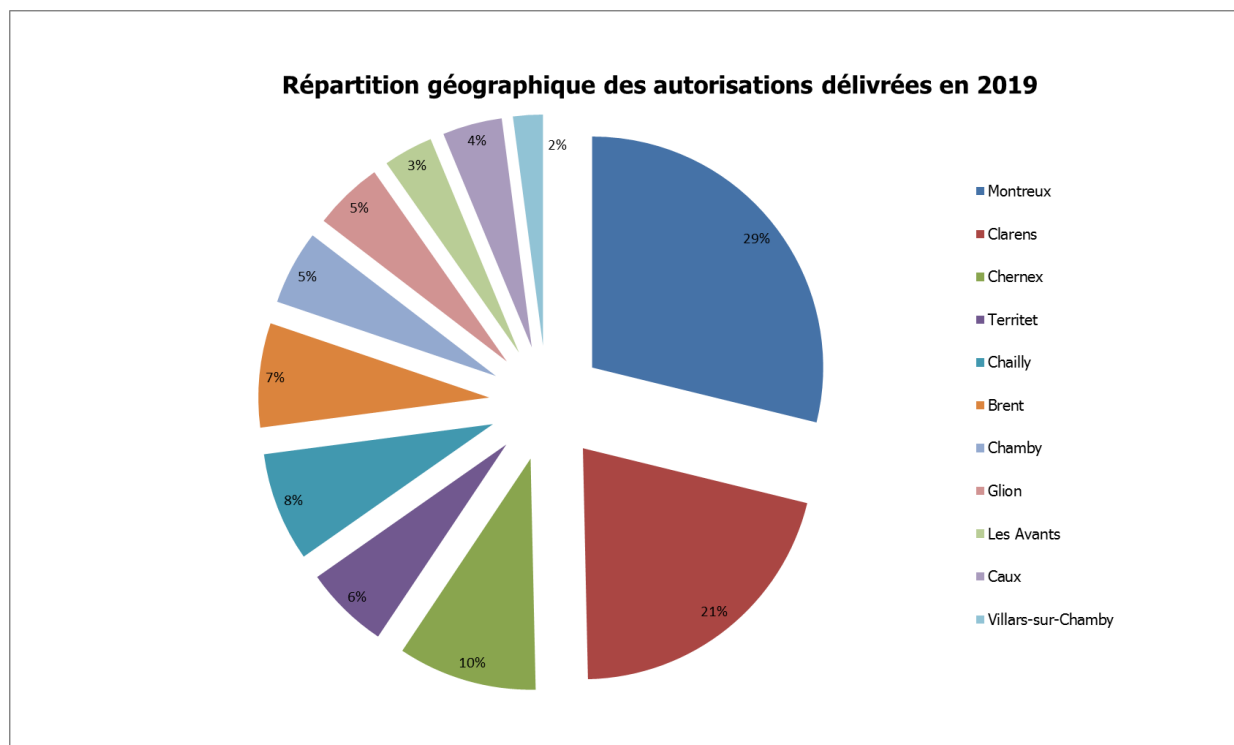
Il est à souligner que parmi ces cent deux dossiers, 26 (32) concernent des demandes de poses de panneaux solaires qui suivent une procédure facilitée depuis la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire en 2014 (LAT).

Dans le cadre de la procédure d'octroi des permis de construire, il convient de rappeler que la Municipalité, dans le but d'assurer une décision qui soit fondée sur la base d'un exposé technique et juridique complémentaire précis, s'appuie de manière systématique sur une présentation, faite par le service de l'urbanisme pour chacun des dossiers.

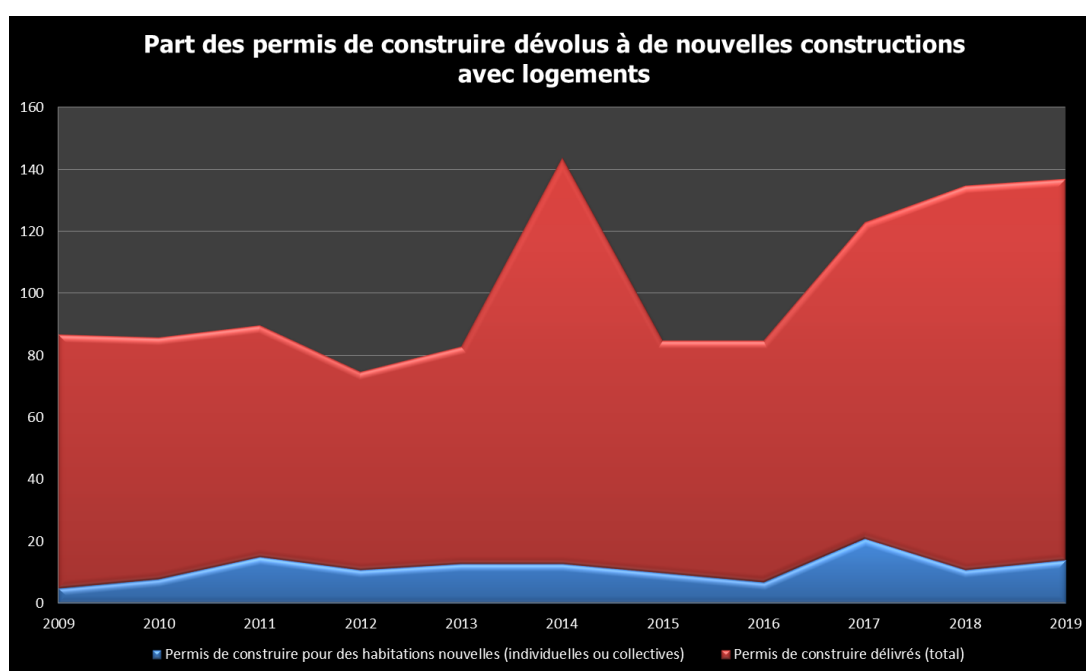
Les éléments statistiques

Toutes catégories d'autorisations de police des constructions confondues, le service a ainsi été amené à traiter 288 (217) dossiers durant l'année, dont 25 (10) régis par la législation fédérale pour des projets situés hors des zones à bâtir.

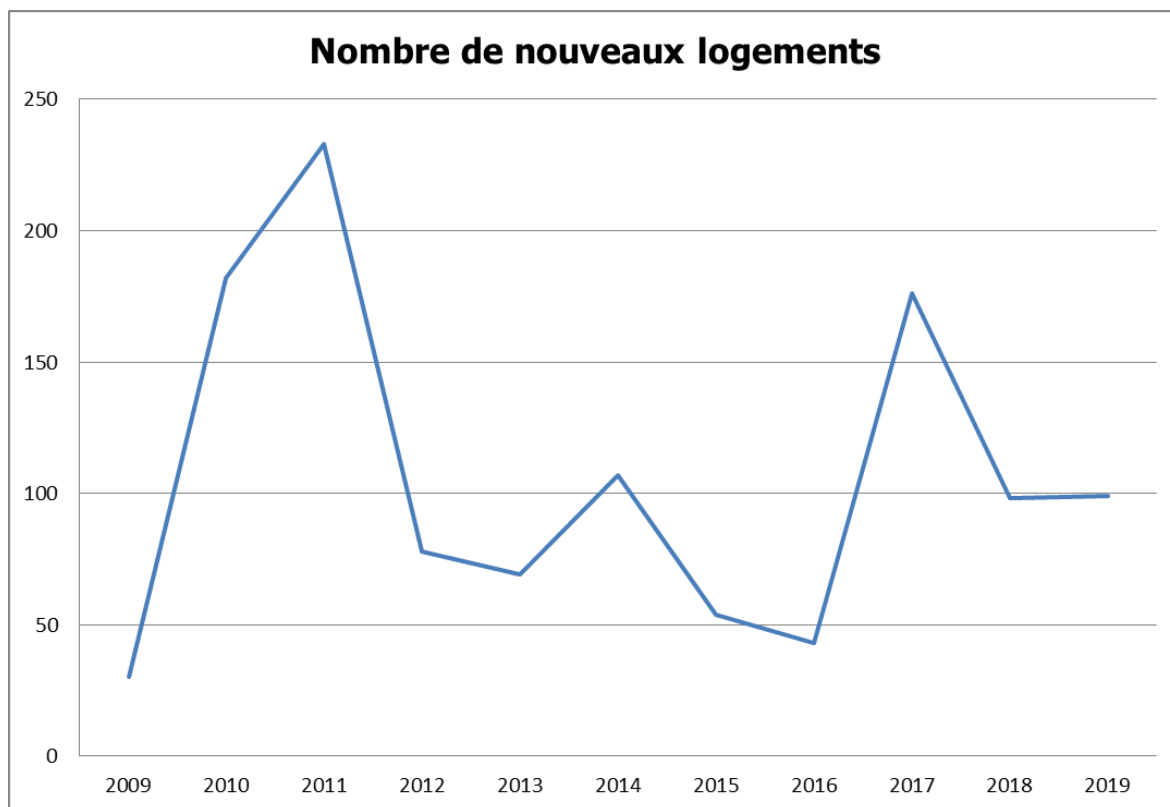
Le graphique ci-dessous donne une clé de répartition de ces dossiers selon les villages de la commune.



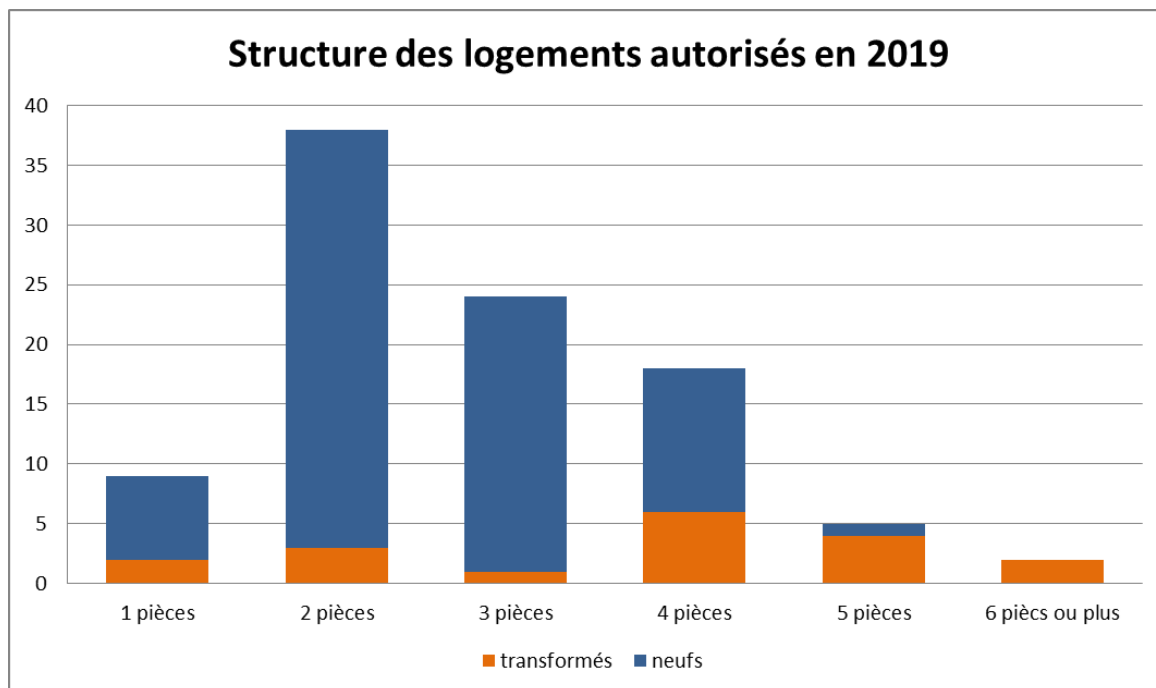
En 2018, 137 (135) permis de construire ont été délivrés dont 14 (11) pour des bâtiments avec de nouvelles habitations.



D'autre part, les 14 (11) permis de construire délivrés en 2019 pour de nouvelles constructions portent sur la création de 99 (98) logements.



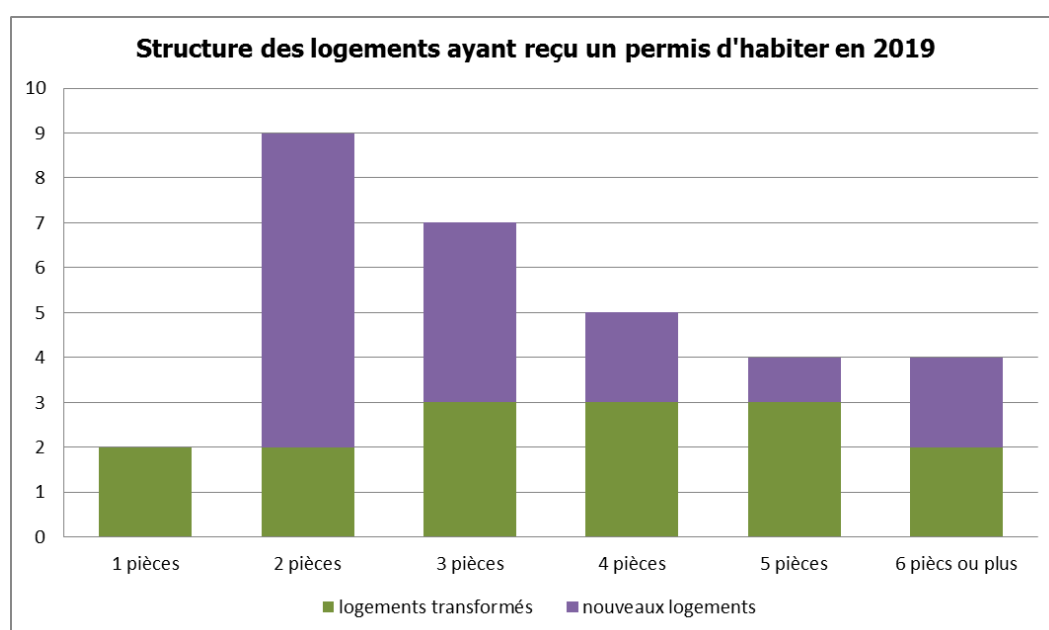
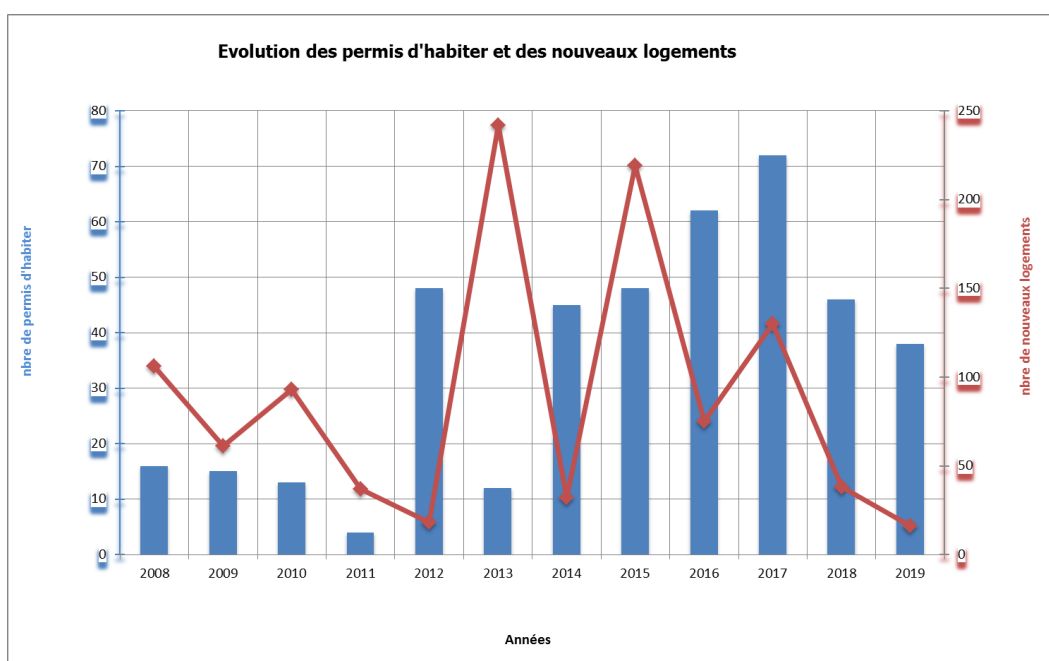
Les 137 permis de construire délivrés en 2019 concernent en tout 96 (101) logements (nouveaux ou transformés). Ils sont répartis dans les catégories suivantes :



Salubrité

La commission de salubrité, désignée par la Municipalité, est composée de cinq membres, dont au moins un médecin et une personne compétente en matière de constructions, art. 17 de la loi sur la santé publique (LSP-RSV 800.01). Elle s'est réunie à 36 (45) reprises en 2019 et intervient notamment au moment de la délivrance des permis d'habiter ou lorsqu'un problème lui est signalé dans un bâtiment (12 (10) visites spéciales). Le permis d'habiter / utiliser clôt la procédure administrative de la police des constructions.

L'histogramme ci-dessous fait ressortir les 38 (46) permis d'habiter / utiliser qui ont été délivrés en 2019, dont 9 (11) pour des constructions nouvelles. La courbe met, quant à elle, en parallèle les 16 (38) nouveaux logements générés par ces permis d'habiter.



Application de la Lex Weber

A la suite de l'acceptation, en mars 2012, de l'initiative populaire « *pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires* », la loi fédérale sur les résidences secondaires (LRS) et son ordonnance d'application (ORSec) sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

La Commune de Montreux étant inscrite sur la liste des communes ayant, selon les autorités fédérales, dépassé la limite de 20 % de résidences secondaires, elle n'est plus autorisée à délivrer de permis pour de nouvelles résidences secondaires conformément à l'article 6 de la loi fédérale sur les résidences secondaires (LRS). Par extension, la Municipalité édicte expressément une clause dans les permis de construire concernés par l'article 6 LRS en indiquant que seules les résidences principales peuvent y être réalisées et assortit la délivrance du permis à l'inscription préalable d'une mention LATC. Pour l'année 2019, la Municipalité a ainsi conditionné la délivrance de 28 (9) permis, représentant 153 (72) logements nouveaux ou agrandis, à l'inscription au Registre Foncier d'une mention de résidence principale.

Les procédures contentieuses

Sur les 72 (103) dossiers qui ont été soumis à une procédure d'enquête publique en vue d'obtenir un permis de construire, 36 (17) ont fait l'objet d'interventions ou d'oppositions de la part de tiers. Si ces oppositions sont au préalable traitées par la Municipalité, les opposants ont la possibilité d'interjeter ensuite un recours auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), voire, par la suite, auprès du Tribunal fédéral (TF).

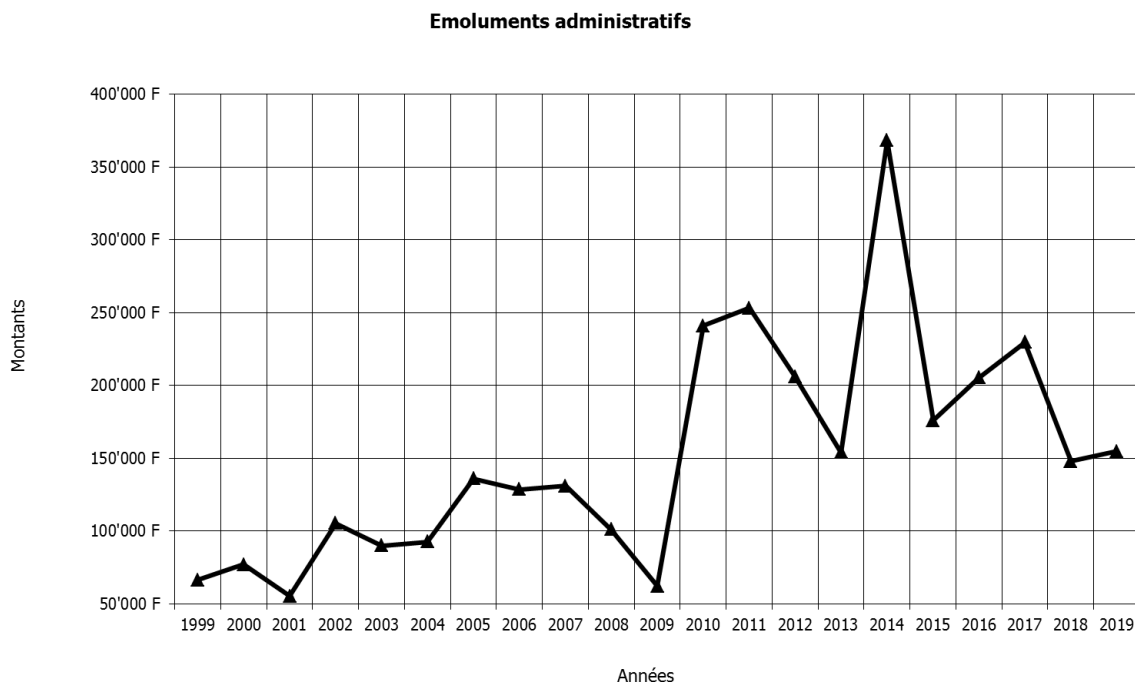
Pour l'année 2019, 13 (10) recours ont été interjetés, 24 (9) sont encore pendants, alors que 4 (24) affaires sont classées. Force est de constater que cette voie est encore régulièrement suivie pour tenter d'invalidier des décisions de l'Autorité, avec pour conséquence des délais toujours plus longs pour rendre exécutoires les autorisations de construire, notamment.

Les émoluments administratifs

Le graphique ci-après illustre les montants annuels perçus par la Municipalité à l'occasion de la délivrance des permis de construire.

A cet égard, il convient de signaler que l'émolument perçu par la Municipalité, selon le tarif approuvé par le Département cantonal de l'Economie et du Sport le 16 novembre 2009, correspond à 1,5 ‰ du montant des travaux projetés, calculé selon le code de frais de construction 2 (CFC2), sans limite maximum, mais d'un montant minimum de CHF 100.--. Quant aux permis d'habiter / d'utiliser, ils font également l'objet de la perception d'un émolument correspondant à 50 % de celui du permis de construire.

Ce mode de calcul des émoluments explique que l'inflexion de la courbe n'est pas corrélée aux nombres de permis délivrés, mais principalement à l'ampleur des projets présentés à la Municipalité.



Autres tâches

Les procédés de réclame

47 (45) demandes ont été traitées comprenant 41 (37) enseignes permanentes et 6 (8) temporaires. Parmi ces dossiers, 7 (7) ont dû être refusés en application de la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11).

Quant au temps consacré en moyenne pour le traitement de ces dossiers, il correspond grosso modo à un taux d'occupation de 20 %, comprenant, la visite des lieux, l'analyse de la demande selon la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11), les rapports, les correspondances et les notifications.

Les émoluments perçus pour cette prestation, ainsi que les redevances de la Société Générale d’Affichage (SGA), pour le concept d’affichage installé sur le territoire communal, se montent à CHF 141'000.-- (CHF 139'000.--) environ.

Travaux Publics

Cadre général

Le service des travaux publics a pour mission la gestion de la conservation physique et juridique du patrimoine administratif, relatif au domaine public et aux servitudes publiques, dont l'étendue et les fonctions sont particulièrement importantes, respectivement vitales, pour la population et l'économie communale au sens le plus large.

En effet, qu'il s'agisse des routes et des chemins, des ouvrages d'art, des canalisations d'eaux usées et claires, de l'alimentation de la défense-incendie, des cours d'eau et torrents, du littoral lacustre, des ports, ainsi que de l'éclairage public, toutes ces infrastructures, qui relèvent encore en majorité d'un héritage du passé, sont toujours plus sollicitées en raison de l'évolution de la société, de l'augmentation de la population, et de par là avec des voies de communication dont la charge de trafic est en constante augmentation.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de se satisfaire de ce constat, mais d'analyser l'ensemble des éléments qui ont des incidences sur les infrastructures, et dans la mesure du possible, agir en amont en diminuant par exemple la pression de la charge du trafic sur les centres urbains, ceci afin de garantir la qualité de vie des habitants et visiteurs de la Commune de Montreux.

Gestion des infrastructures

Maintien et développement des infrastructures

Une bonne gestion des infrastructures doit permettre de trouver un équilibre durable entre les niveaux de services attendus et les montants qui leur sont alloués, afin de les maintenir, de les développer et de les améliorer.

Une connaissance précise des infrastructures constitue l'élément de base pour prétendre à une gestion optimale. Avec le système d'information géographique (SIG), le service des travaux publics s'est doté d'un outil performant, qui facilite grandement la vue d'ensemble des informations nécessaires à la planification des interventions. Cette gestion est effectuée systématiquement via les étapes suivantes : inventorier, diagnostiquer, planifier et réaliser. Il s'agit d'intervenir au bon moment, afin d'optimiser les coûts, de diminuer l'impact sur le domaine public et d'éviter les interventions d'urgence.

Réseau d'évacuation des eaux

Le réseau communal d'eaux usées est raccordé au réseau principal du Service intercommunal de gestion (SIGE), qui compte 30 km de conduites sur la Commune de Montreux, pour être acheminé et traité à la STEP du Pierrier. La mise en séparatif est bien avancée sur notre territoire, les secteurs restants sont toutefois les plus complexes à réaliser mais nécessaires pour éviter le traitement inutile et coûteux des eaux météoriques, qui perturbent le fonctionnement de la STEP et du réseau.

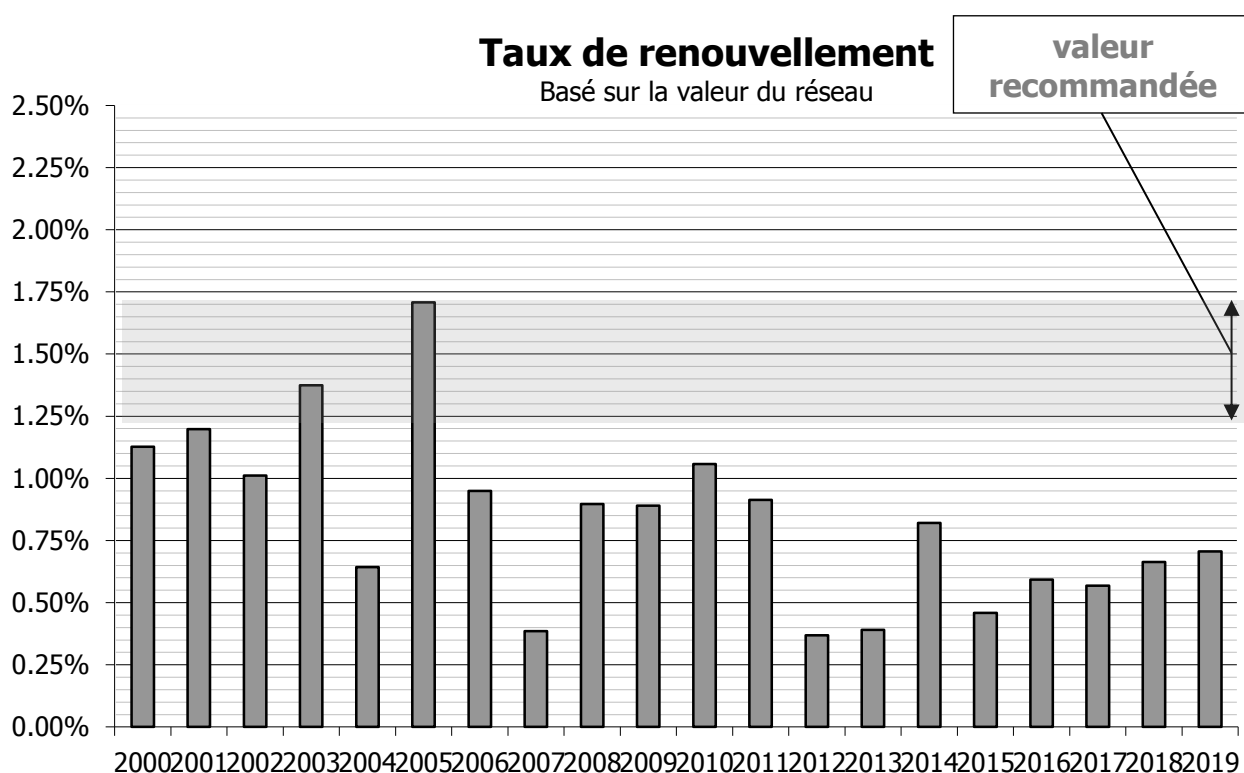
L'année 2019 a été caractérisée par des phénomènes météorologiques violents ; les collecteurs ont subi plusieurs inondations provoquées par la mise en pression du collecteur du SIGE, ce dernier a dû absorber le grand volume d'eau provenant du réseau communal encore en unitaire. La présence de chambres mixtes n'a pas facilité la tâche, car les eaux claires ont souvent débordé vers les eaux usées.

Le personnel communal a concentré ses efforts sur la localisation des points critiques du réseau ; des parois de séparation plus hautes ont été réalisées dans les chambres mixtes et les tronçons critiques à proximité des déversoirs d'orages ont été modifiés.

En 2019, plusieurs interventions ont permis de renouveler d'importants tronçons de conduites en mauvais état (rue du Temple, route du Zéphire). Ainsi, dans le cadre de l'entretien, 1'168 mètres de collecteurs ont été renouvelés, dont 225 pour un réseau qui était déjà en séparatif.

Le service des travaux est aussi régulièrement intervenu lors de la réalisation de chantiers privés, afin de surveiller la conformité des interventions effectuées et de donner les indications nécessaires en cas de corrections. La mise en séparatif des parcelles privées, à charge des propriétaires, est exigée au fur et à mesure de la mise en conformité du réseau public d'évacuation des eaux.

Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires s'est accru de plus de 96 (195) mètres. Le taux de renouvellement de 0,71 % se situe en dessous de la moyenne des dix-neuf dernières années. Cette valeur reste inférieure à la valeur de référence de 1,25 % par an. Notons que plusieurs renouvellements et mises en conformité de collecteurs communaux sont actuellement à l'étude et feront l'objet de dépôts de préavis en 2020, afin d'assurer un entretien plus conséquent nécessaire au maintien qualitatif du réseau.



Enfin, l'entretien et le contrôle régulier du réseau existant se sont maintenus par des actions de curage, de passages caméra et de petits travaux de maintenance. Ces postes représentent une part importante du budget, soit environ 50 %. Ils permettent d'assurer la pérennité du patrimoine, en diminuant les frais de remise en état dans le futur et contribuent aussi à baisser le taux de renouvellement, en augmentant la durée de vie de ces infrastructures.

Réseau routier et ouvrages

La saisie des données de l'outil pour la gestion du réseau routier se poursuit en complétant certains champs. L'ensemble des voies circulables a été saisi et les chemins non circulables doivent encore être introduits dans le système. Entre 2020 et 2021, une analyse des chaussées circulables sera établie avec à la clé, la valeur du réseau routier, hors chemins. Ceci devrait permettre une meilleure planification des investissements.

Transports et circulation

Depuis de nombreuses années, la circulation, et plus particulièrement la pression de l'automobile sur la qualité de vie des habitants dans les centres urbains, constitue un des défis majeurs des agglomérations. Ainsi, la Municipalité a entrepris une réflexion globale prenant en compte l'ensemble des paramètres qui peuvent influencer ou améliorer la gestion du trafic sur le territoire communal. Pour pouvoir envisager des solutions pertinentes, des comptages permanents ont été mis en place afin d'effectuer une analyse fine du trafic routier, aussi bien au niveau de sa charge que de sa répartition, dans le but d'optimiser les adaptations tout en mesurant directement leurs effets.

La priorité va au développement des transports publics, combiné avec des transformations et des extensions ciblées du réseau local des routes, avec notamment la préservation des zones habitées d'un trafic excessif en modérant la vitesse dans ces secteurs.

La mobilité douce (déplacement à pied ou à vélo) joue un rôle de plus en plus important, en réponse à l'augmentation des déplacements sur de faibles distances, mais aussi comme élément améliorant la qualité de vie des quartiers. Pour les itinéraires cyclistes, la Municipalité a lancé l'élaboration d'un plan directeur communal afin de prendre des mesures concrètes en la matière.

Eclairage public

La phase d'étude de l'année passée qui concerne le potentiel d'économie d'énergie pouvant être réalisé sur la consommation électrique de l'éclairage public, s'est poursuivie cette année par la mise en chantier de trois secteurs de routes qui ont été équipés de trente-neuf luminaires au total. Ces secteurs sont les routes de la Cergniaule et de Sonloup aux Avants, la route des Avants entre le village de Glion et les Echérègnes, ainsi que le secteur aval de la route de Glion jusqu'à la fin de la limitation de 50 km/h.

Les luminaires sont munis de lampes à LED, qui ont remplacé d'anciens appareils d'éclairage pourvus principalement d'anciennes lampes à sodium. Elles sont raccordées à des détecteurs de mouvements. L'éclairage est fortement réduit ou éteint de minuit à 5h00 et reprend son intensité nominale au passage d'un piéton, d'un vélo ou d'une voiture pour une durée de 30 secondes à 3 minutes. Les installations sont actuellement en phase de test pour des raisons de confort d'utilisation des usagers.

Dans le secteur de Sonloup, qui est un environnement plus spécifiquement paysager, l'éclairage est éteint en l'absence de toutes personnes qui se présentent dans le secteur pour répondre à des besoins de préservation de la biodiversité.

La suppression des lampes à vapeur de mercure haute pression s'est poursuivie cette année encore. Quelques quarante ampoules ont été remplacées cette année dans les villages de Glion, Caux, Chailly, ainsi qu'à Clarens et Montreux.

L'inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI) impose aux communes de contrôler leurs équipements d'éclairage public, tant électriques que mécaniques pour les mâts. Ainsi, la conformité mécanique des mâts de manière mesurable a débuté à Montreux cette année. Un rapport de contrôle sera remis début 2020 au service concerné pour suivi.

La Commune de Montreux a profité des travaux de Romande Energie sur le tronçon supérieur du chemin de Peccaux aux Avants pour enfouir la ligne de l'éclairage public et remplacer d'anciens équipements par de nouveaux luminaires munis de lampes à LED.

L'eau de la Baye de Montreux témoigne du développement artisanal et industriel local. Parmi l'essor économique industriel du village des Planches, la production d'électricité de l'usine de Taulan alimente dès la fin du 19^e siècle l'un des tout premiers réseaux d'éclairage public de Suisse équipé d'ampoules à incandescence. De ce fait, l'éclairage attractif, devenu vétuste, des cascades de la Baye de Montreux entre la rue du Pont et celle des Anciens-Moulins a été remplacé par de nouveaux projecteurs à LED afin de garantir la visibilité de ce haut lieu historique.

Défense incendie

La défense incendie est financée par la commune. Une collaboration entre le Service intercommunal de gestion (SIGE) et le service des travaux permet de gérer les interventions liées à l'installation-remplacement de nouvelles bornes hydrantes, aux travaux d'urgence sur les alimentations défectueuses de ces dernières, ainsi qu'à l'extension du réseau. Une société spécialisée, mandatée par la commune, s'occupe d'un contrôle bisannuel sur chacune des quatre cent vingt-huit bornes hydrantes réparties sur le territoire communal. A cet égard, une base de données informatique, mise à disposition par cette société, permet de disposer de renseignements précis sur l'état des bornes hydrantes et ainsi d'optimiser l'entretien périodique, voire le remplacement, de ces dernières. En 2019, treize anciennes bornes hydrantes ont été remplacées par des nouveaux modèles. Les travaux liés à ces remplacements ainsi que les nouvelles bornes hydrantes sont subventionnés par l'ECA à raison de 50 %.

Ports et amarrages

La commune gère les ports du Basset et de Territet, ainsi que les amarrages situés sur le littoral montreusien.

Le règlement relatif aux ports publics du Basset et de Territet, ainsi qu'aux pontons situés sur le littoral, adopté par le Conseil communal en novembre 2018, a été validé par le Canton au printemps 2019 ; il est en entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2019.

38 (30) nouvelles demandes de places d'amarrage ont été déposées et, parmi elles, 5 (11) places ont été attribuées. L'offre reste réduite, avec un délai d'attente de deux à six ans en fonction de la grandeur du bateau désiré. Suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement, les personnes physiques non résidentes sur la Commune de Montreux peuvent maintenant s'inscrire en liste d'attente. Deux listes distinctes ont été créées afin de respecter l'ordre d'attribution défini dans ledit règlement ; celle pour les résidents compte cent huitante-six inscriptions alors que celle pour les non-résidents compte, quant à elle, treize inscriptions.

Le projet de réaménagement du port devrait finalement pouvoir aboutir en 2020, l'opposant audit projet ayant, suite à une procédure de conciliation, retiré le recours qu'il avait déposé auprès du Tribunal cantonal.

Téléskis

Le domaine skiable des Rochers-de-Naye se compose de sept téléskis répartis sur les sites des Prévondes, de Caux, de Jaman et des Rochers-de-Naye. La diversité des sites permet aussi bien aux skieurs débutants qu'aux skieurs confirmés de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions, tout en restant sur le territoire des communes de Montreux et de Veytaux.

Les communes sont propriétaires des installations. L'entretien est assuré, pour l'entier du domaine skiable, par le service des travaux publics. Le Syndicat des pistes (SID) s'occupe de l'exploitation du domaine. Le comité du SID est composé en partie par des représentants des communes de Montreux, de Veytaux et du GoldenPass.

Un préavis, accepté par le Conseil communal, a permis d'effectuer en 2019 d'importants travaux de rénovation sur le téléski, type « Müller », situé aux Rochers-de-Naye. La suite des travaux, projetée durant l'été, permettra de mettre la cabane de départ dudit téléski et le couvert à dameuse adjacent en conformité avec les exigences cantonales en matière de protection des eaux.

L'exploitation du deuxième téléski, type « Poma », situé également aux Rochers-de-Naye, a été suspendu pour la saison 2019 – 2020. En effet, d'importants travaux de rénovation sont nécessaires pour permettre son utilisation en garantissant la sécurité des skieurs. Le futur de ce téléski sera réévalué ultérieurement en faisant un bilan sur l'attrait du domaine skiable amputé de ce dernier.

Gestion du territoire

Système d'information géographique (SIG)

Les applications et le matériel installés dans les différents services techniques permettent l'informatisation, par étapes, des données géographiques communales. Ces applications ont pour but d'inventorier et de gérer ces nombreuses données, de manière à centraliser, partager et diffuser l'information, en application de la Loi sur la géoinformation (LGéo).

Gestion du domaine public

Les développements de l'urbanisation et les nouvelles constructions ont des incidences directes sur le domaine public, tant en ce qui concerne son utilisation pour des installations de chantier que lors de travaux de fouilles ou d'extension des réseaux souterrains. Une attention toute particulière est apportée aux entreprises, afin de les inciter à minimiser la gêne sur le domaine public.

Deux cents permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés en 2019, incluant les installations de chantier, l'entreposage de bennes ou encore les échafaudages. La location de l'espace public étant facturée CHF 1.-- le mètre carré par semaine, la totalité des permis a rapporté CHF 37'600.-- pour l'année écoulée.

Dix-neuf permis ont traité la location de places de parcs avec horodateurs. Pour ces cas, le service des travaux publics, n'a facturé qu'un forfait de 50.-- pour l'émission du permis. Le manque à gagner pour ces places payantes est de 10.-- par place par jour, 6 jours sur 7. Il a été directement facturé par l'office du stationnement de l'ASR et le total pour l'année 2019 s'est monté à environ CHF 23'300.--.

Les dispositions prises depuis le début de l'année 2015, qui permettent de simplifier la gestion des fouilles, tout en responsabilisant davantage les entreprises, ont abouti à un premier bilan positif. Cent vingt permis de fouilles sur le domaine public ont ainsi été octroyés, pour une remise en état de 1'390 mètres de fouilles au total.

Levés topographiques

En 2019, le service des travaux publics a effectué de nombreux relevés topographiques. Les principales activités sont liées aux levés de nouveaux collecteurs mis en place dans le cadre de chantiers sur le domaine public, afin d'assurer la mise à jour du système d'information géographique (SIG) communal, des levés de détails pour l'élaboration de projets de stabilisation de routes, ainsi que pour des projets d'aménagement de l'espace public, des relevés d'ouvrages pour en établir une expertise.

Afin d'assurer une réalisation conforme aux projets étudiés, de nombreuses implantations ont été faites dans le cadre des différents chantiers routiers.

Environnement

Anciennes décharges

Les rejets des lixiviats en provenance de l'ancienne décharge des Saviez III sont toujours pollués et transportés en STEP pour traitement. Une proposition pour traiter l'ensemble des déchets de la décharge a été soumise à l'Office fédéral de l'environnement. Les résultats de l'analyse de cette proposition devraient nous être communiqués courant 2020.

Cours d'eau

La réalisation des travaux de sécurisation et de renaturation de la Baye de Clarens se sont achevés à l'automne 2019. Ces mesures permettent ainsi d'assurer la sécurité avec un espace suffisant pour que les matériaux puissent se déposer durant les crues sans créer de danger, une dynamique naturelle des alluvions afin de limiter les curages, de favoriser la migration de la faune piscicole et améliorer la qualité paysagère du lieu.

La dernière mesure, soit la création d'une zone de rétention des matériaux à Brent, reste réservée d'un recours au tribunal fédéral.

Stabilisation des routes sur les hauts de la Commune

Après un premier crédit-cadre (préavis No 47/2016) qui a permis la réalisation de plusieurs travaux de confortation de certains tronçons routiers sur les hauts de la commune, un nouveau préavis (No 05/2019) a été adopté par le Conseil communal en 2019 pour pouvoir poursuivre ces travaux de sécurisation.

Une partie de ces interventions a déjà été réalisée en 2019, dont notamment un tronçon à la route du Pont-de-Pierre ; les autres travaux seront réalisés en 2020 et en 2021.

Les mesures proposées ont pour objectif d'anticiper les événements les plus probables et ceux qui pourraient causer le plus de dommages en termes de risques, de coûts et de gêne pour les usagers.

Le travail de suivi entrepris depuis quelques années permet aujourd'hui d'agir de manière très ciblée, ceci afin de diminuer les risques d'effondrement, mais aussi dans le but d'entreprendre un travail de fond, qui doit permettre d'assainir les routes des hauts de la commune.

Bruit

Une attention toute particulière est portée aux projets d'aménagements sur les axes routiers, de manière à prendre en compte la problématique du bruit et à respecter les valeurs limites d'émission imposées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

A cet égard, un bureau spécialisé a été mandaté pour mener à bien l'étude de l'assainissement du bruit routier. Le département cantonal concerné a fait une première validation technique. Le bureau spécialisé procède aux dernières modifications et prépare le dossier d'enquête qui traitera les mesures d'allégement à valider. Une fois cette étude validée par le Conseil d'Etat, les différentes mesures d'assainissement choisies pourront commencer à être appliquées.

Projets – Chantiers

Coordination et informations sur les chantiers

La coordination systématique des interventions sur le domaine public permet d'appréhender les travaux avec une meilleure vision globale et de diminuer ainsi le nombre d'interventions et les coûts. La collaboration entre les différents services techniques et industriels se trouve ainsi renforcée.

Les chantiers sont visibles sur la plateforme www.cartoriviera.ch depuis 2014, avec des informations sur les durées, les noms des responsables et les contraintes occasionnées sur le domaine public.

Des séances d'information destinées aux riverains sont régulièrement organisées avant le début de chantiers importants, ceci afin de tenir compte des spécificités de chaque quartier, d'anticiper les problèmes avant leur mise en place et également d'améliorer le dialogue avec les usagers.

Depuis 2018, une attention plus marquée a été portée sur l'impact des projets privés importants sur le domaine public, en anticipant plus en amont les conséquences et la coordination avec les gestionnaires d'infrastructures. L'objectif étant de fixer un cadre précis suffisamment tôt, afin de minimiser les conséquences de ces interventions sur le domaine public.

Etudes principales

Quai Ansermet

Le projet définitif pour la création d'un accès au lac au bas de l'avenue Nestlé a été finalisé en 2019. Le projet définitif de reconstruction d'une digue et de confortation du quai doit encore être finalisé. Un mandat d'étude devra être octroyé, afin d'établir un projet d'exécution par le biais d'un préavis, qui sera déposé auprès du Conseil communal en 2020.

Passerelle de la Chaumény

Le projet de reconstruction de la passerelle de la Chaumény a été finalisé, un préavis sera déposé au Conseil communal début 2020.

Carrefours de Chailly, Saussaz et Grands-Prés

La fluidité du trafic et la sécurité seront améliorées par l'adaptation des carrefours de Chailly et de la Saussaz. Dans le cadre d'un même préavis, qui sera déposé au Conseil communal en 2020, un nouveau giratoire sera proposé pour accéder au nouveau quartier des Grands-Prés.

Quai Ami-Chessex et port de Territet

Un projet de réaménagement et de modération du trafic est actuellement à l'étude afin d'améliorer la qualité de l'espace public au droit du port de Territet.

Réalisations principales

Rue du Temple

Les travaux ont débuté en août 2019 pour une durée d'environ deux ans. Les contraintes sur la circulation sont importantes avec une déviation par l'avenue de Collonge et une circulation alternée avec des feux de signalisation.

Route du Zéphire

Les travaux ont débuté en avril 2019 et se poursuivront jusqu'à l'été 2020. Le tronçon en travaux est bien souvent fermé à la circulation pour des questions de sécurité et d'efficacité sur le chantier.

Rue de la Corsaz

Le remplacement de la structure du trottoir en estacade situé au droit de la caserne des pompiers a été effectué en 2019, les travaux de finitions seront réalisés au printemps 2020.

Chailly – Mise en séparatif

Plusieurs interventions ont été réalisées pour la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux. Ces travaux se termineront d'ici mars 2020.

Rocher de Toveyre

La paroi du rocher de Toveyre a fait l'objet de travaux de sécurisation afin d'assurer la sécurité du domaine public et d'une propriété privée. Ces travaux ont été effectués en partenariat avec le Canton et le propriétaire de la parcelle située au sommet du Rocher de Toveyre surplombant la route de Glion.

Temple 33 – Reconstruction d'un mur privé

La Commune de Montreux a réalisé les travaux de reconstruction d'un mur privé, situé à la rue du Temple 33, ceci par substitution afin d'assurer la sécurité des usagers du domaine public.

Ouvrages CFF

Les travaux d'abaissement du tunnel de Burier se sont terminés en décembre 2019.

Le passage supérieur de la rue du Centre sera remplacé en 2020 afin de le mettre en conformité pour le passage des trains à deux étages.

Avenues de la Riviera et du Casino – Requalification, réfection et abaissement du passage inférieur de Bon-Port

Les travaux qui ont débuté en 2018 se sont poursuivis en 2019. Les interventions principales sont terminées, les finitions seront réalisées au printemps 2020.

Rue de la Rouvenettaz

Les travaux de requalification de la rue de la Rouvenettaz ont été réalisés en 2019 avec un élargissement du trottoir afin de faciliter le cheminement piétonnier en direction de la gare.

VOIRIE, JARDINS ET ACTION SOCIALE

LES ESPACES

Voirie et Espaces verts (VEV) est un service de proximité important pour le bien-être de la population montreuusienne.

En 2018 et 2019, ce service a été réorganisé en quatre sections : Voirie et cours d'eau, Propreté urbaine, Matériel et atelier et Espaces verts.

Il entretient l'ensemble des surfaces de circulation publique routière ou piétonnière, par le nettoyage régulier, le fauchage saisonnier des abords ou le déneigement avec un salage mesuré. Il veille à ce que la végétation riveraine n'encombre pas le domaine public.

Le service assure la propreté des surfaces publiques de nos villes et de nos villages. Il incite au tri et à la collecte des déchets de nos concitoyens, que ce soit lors des tournées en porte-à-porte, dans les écopoints, dans les déchèteries mobiles ou à la déchèterie fixe intercommunale. Il communique et conseille, mais s'assure aussi que chacun respecte les directives communales en la matière.

Il participe au bien-vivre grâce à des espaces verts agrémentés de nombreux bancs et de places de jeux. Grâce au microclimat de la région, les parcs et les promenades de la commune bénéficient d'une végétation riche et diversifiée. Ils sont de ce fait très appréciés et admirés par des visiteurs en provenance du monde entier. L'entretien de ces précieux végétaux requiert des compétences très spécifiques. La section Espaces verts veille à la conservation et au maintien du patrimoine arboré, non seulement dans l'espace public, mais aussi sur les domaines privés.

Cette approche contribue à la qualité de vie des Montreusiennes et Montreusiens, ainsi qu'à celle des nombreux hôtes.

Section Voirie et cours d'eaux

Durant l'hiver 2018 – 2019, de fin octobre à début mai, le service a épandu quelque quatre cent quinze tonnes de sel de manière mesurée selon l'adage : « aussi peu de sel que possible, mais autant que nécessaire ».

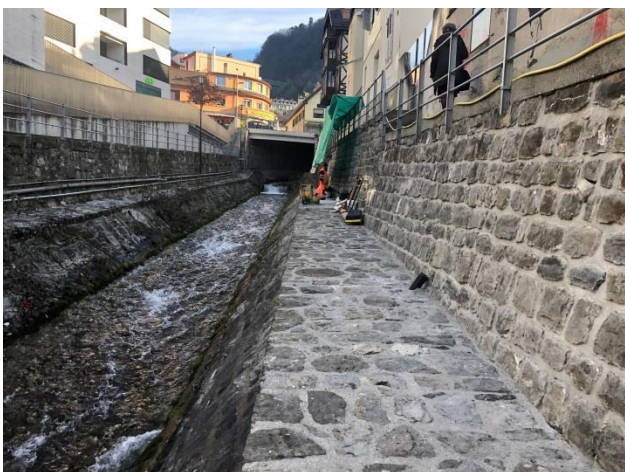
Lorsque les précipitations neigeuses recouvrent la commune jusqu'au bord du lac, l'entier de l'effectif de la Voirie et des Espaces verts est alerté, soit nonante-six collaborateurs. Si nécessaire, deux entreprises sous-traitantes viennent en renfort. Quatorze véhicules peuvent ainsi être mobilisés. Les collègues des forêts se chargent du déneigement des toits des édicules, de l'accès aux bornes hydrantes dans les hauts de la commune, ainsi que du fraisage dans les Hauts de Caux.

En cas de précipitations nocturnes, les effectifs sont opérationnels dès 04h00. Selon les conditions météorologiques, les moyens mécaniques sont mobilisables jusqu'à 22h00.

Maçonnerie et génie civil

Outre les entretiens et les réparations dus au déneigement, les deux équipes de maçons ont effectué la restauration des ouvrages en maçonnerie de la partie rectifiée supérieure de la Baye de Montreux. La partie inférieure, soit le lit et le premier redent, est à la charge du canton. Le sablage des joints des zones pavées, la réfection et l'entretien des fontaines communales, la réfection des joints du pont de Combalanchy à la route d'Adversan, ainsi que les travaux demandés par le service Domaines et Bâtiments, Sport sur les chalets d'alpages et les bâtiments communaux ont complété leur activité.

Grace à l'acquisition d'un thermos pouvant transporter trois tonnes d'enrobé, l'équipe de génie-civil a effectué des petits travaux d'entretien d'urgence sur le réseau routier, en collaboration avec le service des travaux. L'entretien des sentiers pédestres et des cours d'eau en zone rurale, ainsi que des Gorges du Chauderon et la restauration de cours d'eau leur incombe également.



Partie rectifiée supérieure de la Baye de Montreux



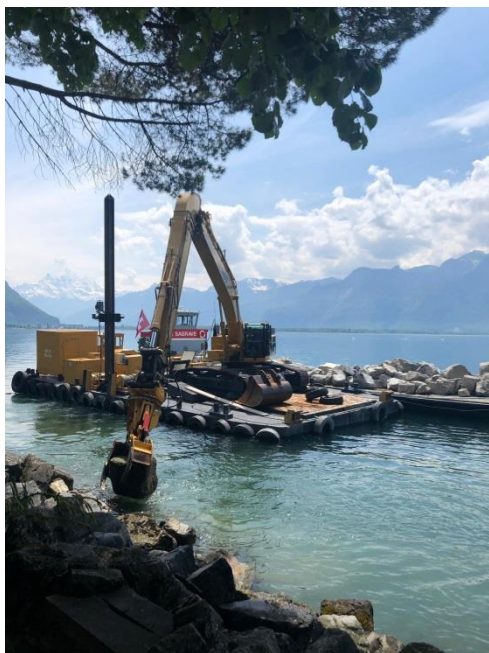
Acquisition d'un thermos

Cours d'eau, rives du lac, manifestations, talus de routes et chemins pédestres

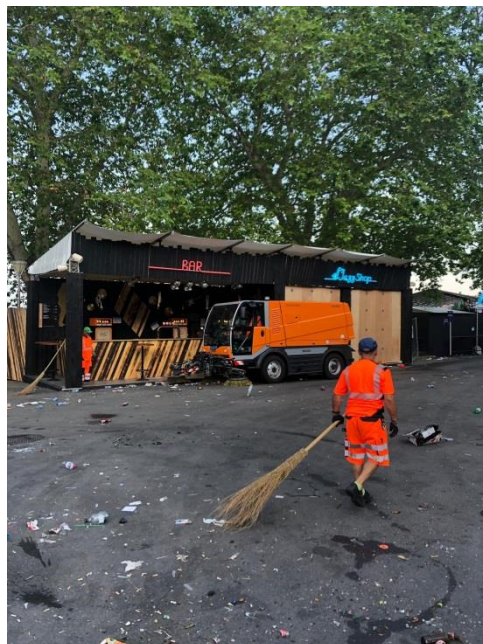
La Baye de Clarens est régulièrement débarrassée des plantes néophytes envahissantes par l'équipe d'entretien. Durant la belle saison, en collaboration avec l'Association pour la Sauvegarde du Léman et l'Etablissement Vaudois d'Accueil aux Migrants, sous la houlette de la Fondation Action Environnement, quelque dix tonnes de plantes invasives ont été arrachées et incinérées.

L'entretien des cours d'eau et sentiers en zone urbaine, le fauchage des bords des routes et des chemins, la vidange des poubelles de ville et le nettoyage durant les grandes manifestations (Jazz, Marché de Noël), ainsi que la protection des nids de cygnes au printemps, sont aussi réalisés par cette équipe.

Chaque année un contrôle des enrochements protégeant les quais est effectué. La remise en état est confiée à une entreprise spécialisée en travaux lacustres.



Contrôle des enrochements



Nettoyage Montreux Jazz Festival

Mobilier urbain de voirie

L'inventaire informatique du mobilier urbain est en cours. Les grils électriques installés au parc Donner, ainsi que sur la grève du Pierrier en font partie. L'installation de cendriers conçus par la serrurerie de la voirie permettra d'équiper à moindre coût les corbeilles requins du centre-ville. Actuellement on compte sur le territoire communal :

- 235 poubelles demi-lune ;
- 57 poubelles requin ;
- 207 poubelles requin-canin ;
- 34 poubelles requin-cendrier ;
- 16 poubelles requin-cendrier-canin ;
- 30 poubelles robidog ;
- 114 supports sachet canin ;
- 19 supports robidog canin ;
- 71 potelets cendrier ;
- 2 grils électriques.



Potelet cendrier



Poubelle requin-cendrier-canin

Entretien urbain

Tout au long de l'année, quatre balayeuses et deux laveuses entretiennent les rues. Elles assistent les dix collaborateurs qui œuvrent au maintien de la propreté sur l'ensemble de la ville et des villages. A la demande de l'ASR et des Pompiers, il arrive que ces machines participent à certaines interventions d'urgence.



Propreté urbaine

Montreux-Veytaux s'est associée aux communes de La Tour-de-Peilz et de Vevey pour les collectes en porte à porte des déchets incinérables, organiques ainsi que du papier-carton. L'objectif de ce regroupement était de réaliser des économies en rationalisant certains travaux, tout en augmentant la qualité du service à la population. Afin de coordonner cette entité dénommée « Les Trois Villes », la Brigade de propreté a été créée en 2018. Celle-ci, constituée actuellement de 5,3 EPT, est basée à Chailly sur le site du service de la voirie et des espaces verts de la Commune de Montreux. Elle gère et contrôle les collectes porte à porte dans leur globalité.

Brigade de propreté (BP)

En 2019, la Brigade de propreté a traité 1'411 incidents signalés par courriel ou par téléphone. 13'200 tonnes de déchets ont été collectés en porte à porte sur l'entier du périmètre des trois villes. Pour Montreux, cela représente 3'356 tonnes de déchets incinérables, 1'747 tonnes de papier-carton et 958 tonnes de compost.

Dans le cadre de ses activités, la Brigade de propreté a géré le suivi de 830 tournées de collectes en porte-à-porte sur les trois villes, ainsi que la livraison de 191 conteneurs neufs, dont 72 qui ont été livrés sur le territoire montreu sien.

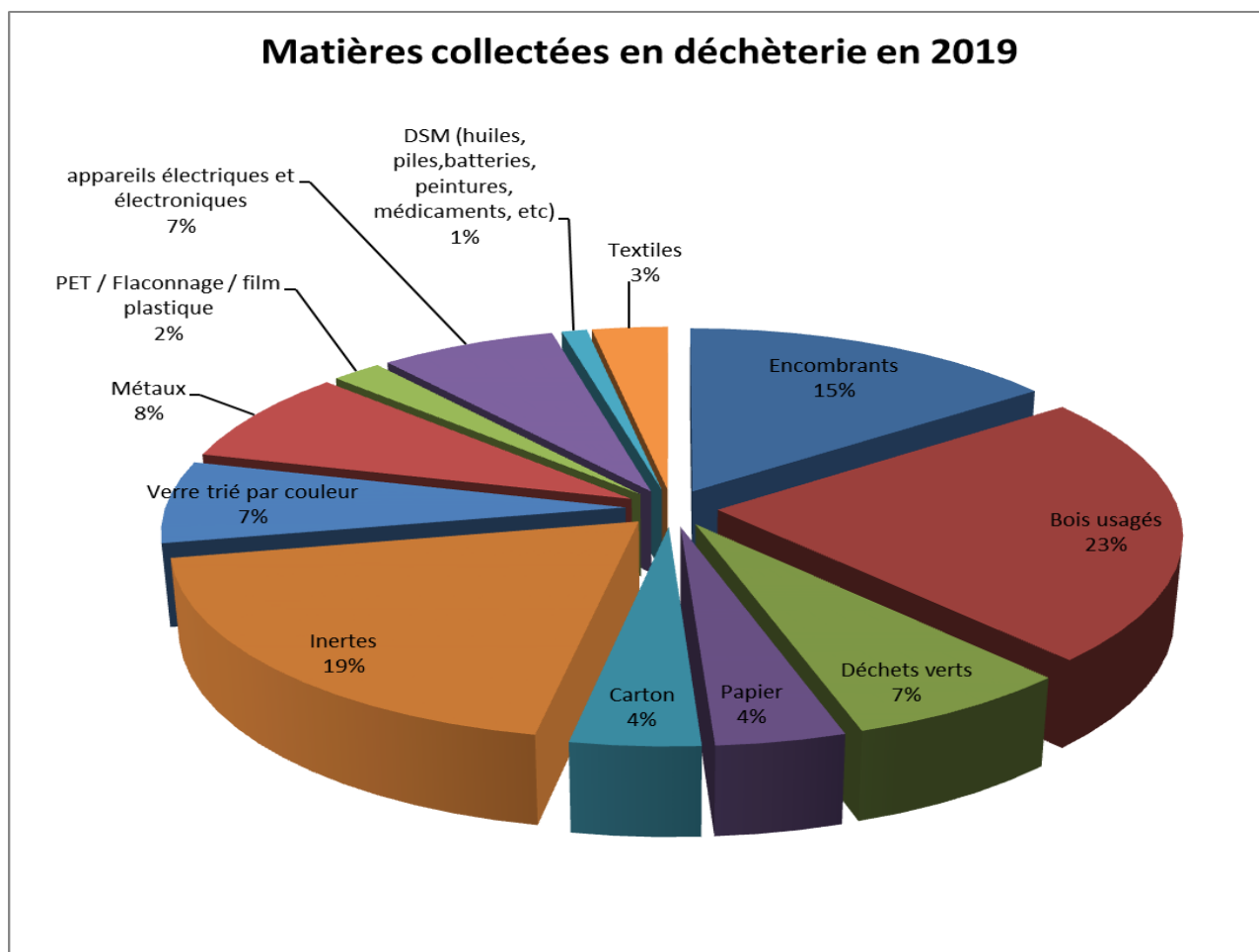
Elle a par ailleurs identifié 255 auteurs d'infractions au règlement sur la gestion des déchets des communes dont 104 auteurs domiciliés sur les communes de Montreux et de Veytaux.

Déchèterie intercommunale fixe de Montreux et Veytaux

Quelques chiffres concernant l'activité de la déchèterie en 2019 :

- 251 jours d'ouverture au public ;
- plus de 85'000 visiteurs ;
- 50 jours de maintenance et d'entretien du site, des locaux et du matériel ;
- 3'256 tonnes de matières réceptionnées sur le site de la déchèterie et ceci dans un laps de temps de 1'814 heures. Soit un apport moyen de 30 kg/minute.

Matières collectées en déchèterie en 2019



Durant toute l'année, un TUP (travail d'utilité public) a été mis sur pied en collaboration avec l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants).

Matériel et atelier

La section matériel et atelier a été créée avec l'entrée en fonction de l'adjoint technique du Chef de service, le 1^{er} février 2019. Cette entité se veut transversale, c'est-à-dire au service non seulement des trois autres sections de la Voirie et des Espaces verts, mais également d'autres services communaux pour des tâches spécifiques.

Magasin

Il assure l'approvisionnement de toutes les matières premières utiles au service de la Voirie et des Espaces verts.

L'éventail de prestations étant pléthorique : du papier de toilette aux carburants écologiques Aspen 2 et 4, en passant par tout l'assortiment des produits de nettoyage pour entretenir les WC publics et même par les produits de nettoyage des graffitis sur différents supports, les fournitures proviennent d'un très large éventail de fournisseurs.

Le magasin gère aussi l'ensemble de l'outillage, des pelles aux pioches, ainsi que toutes les aides mécaniques, telles que les débroussailleuses et les souffleurs. Concernant ces deux catégories d'engins, l'effort porte actuellement sur le remplacement des machines usagées par des modèles de dernières générations, si possible équipés de moteurs électriques.

Une attention particulière est portée aux équipements personnels des collaborateurs. Le but est de fournir des vêtements adaptés aux différents travaux, ainsi qu'aux équipements de sécurité. Le service s'assure ainsi un niveau optimal de sécurité pour les tâches quotidiennes, comme par exemple la protection de l'ouïe, avec des dispositifs personnels adaptés.

Equipe manifestations

Pendant l'année 2019, le service a livré du matériel pour près de 209 manifestations, parmi lesquelles les incontournables Montreux Jazz Festival et le Marché de Noël. Certaines manifestations ont pris de l'ampleur, telle La Fête des Voisins, qui a remporté un beau succès populaire.

L'équipe manifestations a assuré, pour les écoles, les transports de skis pour les journées de sport et les camps de ski des élèves de la commune. Elle a aussi relevé le défi logistique des promotions de chaque établissement scolaire, où 360 tables et 720 bancs ont été livrés à deux reprises en l'espace d'une semaine.

La mise en place et le retrait des oriflammes aux couleurs des diverses manifestations incombent aussi à l'équipe manifestations. Elle assure également l'affichage régulé pour les diverses votations et élections.

L'un des challenges importants des manifestations reste la gestion des déchets : un effort particulier est fait pour sensibiliser chaque organisateur à l'importance du tri afin d'assurer la qualité et la valorisation de toutes les matières recyclées.

Menuiserie

L'équipe de menuiserie contribue à l'entretien des bâtiments communaux d'une part, mais aussi et surtout à celui des chalets d'alpage de la commune et de leur mobilier, en collaboration étroite avec le service des Domaines et Bâtiments, Sport.

Plusieurs réalisations ont jalonné l'année 2019, tel le montage d'un plancher au-dessus d'un bassin désaffecté de la piscine de la Maladaire.



La barrière des escaliers et de l'esplanade du stand de tir de Glion a été rénovée en collaboration avec l'équipe de la serrurerie ; celle-ci a réalisé le châssis métallique, alors que les menuisiers ont posé les damettes verticales et adapté les mains courantes sur l'ensemble de la structure. La sécurité est ainsi assurée pour l'ensemble des utilisateurs du stand.

Atelier Mécanique

L'activité principale de la section atelier mécanique consiste à entretenir le parc automobile des services communaux.

Actuellement huitante véhicules lourds et légers, trente et une remorques et cinquante-quatre machines sont principalement répartis entre les services de la Voirie et des Espaces verts et Domaines et Bâtiments, Sport.

L'entretien et la réparation des petites machines telles que souffleurs, débroussailleuses, tronçonneuses, tondeuses, tailles-haies, motoculteurs et broyeurs, composant l'ensemble de l'outillage communal, incombe aux mécaniciens du service de la Voirie et des Espaces verts.

L'entretien saisonnier du parc de machines nécessite l'utilisation d'un logiciel de gestion des kilomètres et des heures, Logifleet, pour garantir le suivi des échéances de chaque élément. La mise à jour de ce programme installé en 2013 a permis d'assurer un service optimal de déneigement et de balayage mécanique.

Deux nouvelles balayeuses de la société Bücher ont été réceptionnées, à savoir un modèle 5006 de grande capacité et un modèle 1300 plus petit et très maniable pour assurer le nettoyage des trottoirs montreuysiens.

Serrurerie

Les barrières, abondantes sur le territoire communal, ont demandé un nombre important d'interventions. Les potelets, fort nombreux sur les trottoirs des villages de la commune, ont été changés et réparés à de multiples occasions.

Les serruriers sont également impliqués dans l'entretien des alpages communaux, entre autres pour des supports de chenaux fabriqués de toutes pièces car ils sont introuvables sur le marché.

En 2019, le service a innové en fabriquant trois prototypes de cendriers qui s'intègrent parfaitement dans tous les modèles de poubelles requins de la commune. Ces trois modèles ont été installés sur des points sensibles de salissures par les mégots de cigarettes. Ils ont connu un vif succès chez les utilisateurs. Les essais se poursuivront en 2020, avant d'en commander la production à une entreprise spécialisée.

Espaces verts

Arbres d'avenues, arbustes et haies

Les équipes des trois secteurs de Clarens, Montreux et Territet ont effectué la taille annuelle et les contrôles sanitaires d'environ mille cent arbres d'avenues le long des routes et chemins, ainsi que sur les quais et dans les parcs.

Il a fallu se résigner à abattre cinquante-sept arbres feuillus et conifères pour des raisons sanitaires et de sécurité. Ils ont été compensés par soixante-huit arbres d'avenues et divers arbustes et haies vives.

Les branches et déchets de taille sont broyés. Les copeaux qui en résultent sont épandus dans les massifs arbustifs et dans la pépinière en qualité de paillage.



Réfection et entretien d'infrastructures sportives et ludiques.

Les pelouses des terrains de football font l'objet d'une attention toute particulière, notamment pour répondre aux standards demandés pour des camps d'entraînements d'équipes de niveau national et international. La réfection partielle du gazon dans les surfaces de réparation, le sablage et l'aériorification de toute la surface du terrain sont des opérations récurrentes de régénération.

La maintenance courante fait aussi partie des missions des collaborateurs spécialisés des Espaces verts. Les opérations physiques, telles que la scarification ou le sursemis, permettent d'éradiquer manuellement des adventices et de lutter contre les maladies et les ravageurs.

L'équipe de rénovation effectue un contrôle hebdomadaire, trimestriel et annuel de tous les engins de jeux afin qu'ils répondent aux normes actuelles de sécurité. La section des Espaces verts gère actuellement trente-quatre places de jeux et entretient la piste sportive de la Foge à Chailly.

Nouveaux aménagements et rénovations

156 bancs publics ont été rénovés, lavés à haute pression et peints. D'autre part, les bancs en bois naturel des villages ont été imprégnés d'huile végétale pour favoriser leur conservation.

Les sculptures, les statues, les monuments et les œuvres d'art bénéficient d'une attention toute particulière et de soins adaptés.

Suite à la construction d'un immeuble, une entreprise privée a réaménagé complètement la place de jeux, la pelouse et les diverses plantations paysagères au parc des Brayères à Clarens.



Parc des Brayères, Clarens



Avenue Florimont, Territet

A la fin du chantier de l'abaissement de la chaussée pour le passage inférieur de l'avenue de la Riviera, diverses plantes méditerranéennes ont été plantées sur le domaine public communal à Territet.

Avec la requalification partielle de l'espace routier et la réfection de la zone de stationnement, la plantation de divers arbustes, arbrisseaux méditerranéens et de six cerisiers d'ornement (*Prunus serrulata* « Kanzan ») a contribué au réaménagement paysager de l'avenue Florimont à Territet.

Décorations particulières, manifestations



Le choix du thème pour le fleurissement estival s'est porté sur la Fête des Vignerons. Les sculptures étaient composées de plaques métalliques s'inspirant des logos de la fête et de barres en acier en forme de grains de raisins et de grappes. Le tout recouvert de branchages et paré de plantes annuelles.

Le fleurissement automnal et printanier a aussi rendu hommage à la Fête des Vignerons, avec la plantation de plantes vivaces, bisannuelles et de bulbes, en accord avec les sculptures végétales existantes.

Durant l'hiver, les traditionnelles sculptures végétales en branches de sapin, de cyprès, d'autres conifères, de diverses inflorescences et de fructifications sèches sur les quais font un clin d'œil à la bande dessinée sur le thème « De 7 à 77 ans ». Les flâneurs peuvent admirer ces œuvres sur douze sites répartis tout au long des quais.

Les décorations florales sont confectionnées à l'occasion des diverses manifestations organisées par la commune, les sociétés locales, les paroisses ou le Centre des congrès.

Lors de grosses affluences sur les quais, les jardiniers protègent les fleurs et les sculptures contre le vandalisme. Ainsi, avant le Festival de Jazz et le Marché de Noël, des barrières sont posées devant les massifs fleuris et les plantations arbustives, puis démontées en fin de manifestation. Les Espaces verts se chargent ensuite de la remise en état des lieux.

La section des Espaces verts effectue également la livraison de terrines fleuries, de bouquets de fleurs, ainsi que la réfection des bacs hydroponiques dans les réceptions et bureaux des services communaux.

A l'occasion d'une campagne mise sur pied par l'association l'AiMant Rose, reconnue d'utilité publique et qui agit pour une prévention plus précoce du cancer du sein, un massif de 800 tulipes blanches et roses et de plus de 450 plantes bisannuelles a été planté par les Espaces verts dans le parc Suisse sur le quai de la Rouvenaz à Montreux.



Formation des jeunes

Les espaces verts ont accueilli deux nouveaux apprentis qui ont effectué leur dernière année de formation en vue d'obtenir leur CFC de floriculteur pour l'un et de paysagiste pour l'autre.

La Commune de Montreux encourage aussi les personnes en formation à effectuer des stages dans divers autres établissements horticoles régionaux dans le but d'étoffer leurs connaissances.

Afin de faire découvrir les métiers de la terre, les formateurs accompagnent bon nombre d'écoliers en fin de cursus, lors d'une semaine de découverte, que ce soit en floriculture à l'établissement horticole ou en paysagisme sur les secteurs.

La période estivale demande énormément de travail aux différentes équipes. Ainsi, ils peuvent compter sur le renfort de vingt-deux jeunes auxiliaires en fin de scolarité, gymnasiens ou étudiants. Ceux-ci effectuent, durant leurs vacances scolaires, un travail temporaire rémunéré. Ce principe permet un entretien sans relâche des massifs, des espaces verts, des enrochements et des grèves du lac.

Formation continue et visites professionnelles

Trois collaborateurs ont suivi des formations afin d'obtenir les permis permettant d'utiliser une nacelle d'une part et une remorque d'autre part.

Le chef jardinier, son adjoint et certains chefs de secteurs ont participé à plusieurs séminaires professionnels.

Les cadres de la section Espaces Verts organisent régulièrement la visite des quais pour des sociétés, des classes d'écoles, des groupements divers, des club-services ou encore des journalistes.

Etablissement horticole et production de plantes

Les serres communales ont produit en 2019 :

- 111'131 plantes annuelles à massifs (décoration estivale) ;
- 145'242 plantes bisannuelles à massifs (décoration automnale et printanière) ;
- 17'755 fleurs coupées destinées aux décorations florales ;
- 6'981 plantes en pots fleuries pour les terrines et plantes vivaces.

L'employé spécialisé en décorations florales a confectionné 910 terrines destinées à la vente et exposées sur l'étalage devant le bureau du cimetière. Il a aussi réalisé 286 arrangements à l'aide de branches de conifères, bougies, boules, fleurs séchées.

En ce qui concerne les travaux techniques courants, nous avons remplacé le plastique de couverture des tunnels 11 et 12.

Cimetières et inhumations

L'équipe des cimetières a traité 342 dossiers d'inhumations. Ceux-ci représentent tous les décès annoncés sur la commune. Seule une partie de ces corps et cendres (167) est inhumée à Montreux.

La désaffectation du quartier de tombes de 1988 correspond à huitante-huit sépultures. Il a aussi fallu exhumer sept corps et quatre urnes, ainsi qu'effectuer le soudage de deux bières pour le rapatriement de corps à l'étranger.

Les cimetières en quelques chiffres :

- 2'448 tombes et concessions réparties comme suit :
 - 2'270 à Clarens, 103 à Glion et 51 à Territet (Troches) ;
 - 1'365 tombes sont entretenues, sous contrat, par les jardiniers communaux ;
- 27'000 plantes annuelles (décoration estivale) ont été plantées ;
- 30'000 plantes bisannuelles (décoration automnale et printanière) ont été plantées ;
- 1'660 bruyères ont été vendues ou plantées comme décoration automnale et hivernale ;
- 380 chrysanthèmes étaient destinés à la vente ou à l'ornementation automnale ;
- 400 plantes vivaces ;
- 2'400 kg de branches de sapin pour décorer les tombes pendant l'hiver.

Le cimetière de Clarens dispose d'un emplacement de compostage sur place. Ce dispositif permet de produire près de 150 m³ de terreau destiné à la fertilisation du sol et à l'amélioration de l'ensemble des massifs floraux des secteurs de Clarens, Montreux et Territet, ainsi que les tombes des cimetières.

Dans le cadre de la célébration de la Toussaint, l'équipe des cimetières monte un stand convivial près de l'ancien funérarium de Clarens. Ce stand est tenu par les apprentis et sert d'exercice de ventes et de relations avec le public dans le cadre de leur formation.

La création d'un nouveau cheminement bitumineux, pour faciliter le travail et l'exploitation du quartier « O », est également venue compléter les aménagements faits au cimetière de Clarens.

Systeme d'Information Géographique (SIG)

La corrélation entre le système géographique (Lids/Microstation) et le système de gestion des données des tombes (i-Com) est terminée. La gestion d'une passerelle entre les deux programmes est à prévoir.

Le relevé par les secteurs et la mise à jour partielle des modifications de surfaces et d'objets sur le terrain et sur le SIG doivent être encore effectués.

Sécurité au travail

Quatre lignes de vies composées de câbles solidement ancrés au sommet de différents talus permettent le fauchage de ceux-ci en toute sécurité grâce à des systèmes d'accrochages reliés aux baudriers des ouvriers. Afin de garantir l'intégrité corporelle, elles doivent être vérifiées chaque année par une entreprise spécialisée et certifiée.

Le service a contrôlé la conformité selon les normes en la matière de tous les EPI (équipements de protection individuelle), pharmacies comprises, ainsi que le remplacement et le complément du matériel. Les chaînes d'arrimage et de levage ont été contrôlées par une entreprise externe.

Ecologie et biodiversité

L'établissement horticole, certifié PI (production intégrée) depuis janvier 2000, est très attentif à produire des plantes conformes aux exigences en la matière.

Cinq ruches installées au cimetière de Clarens ont produit quelques 96 kg de miel en 2019.

Avec la suppression totale d'emploi de glyphosate (herbicide) sur l'entier du domaine communal (2016), le désherbage se fait manuellement sur tous les cheminements, places de jeux, places pavées, bords de trottoir, pieds des arbres, par sarclage manuel, avec un système projetant de la vapeur d'eau ou par brûlage au gaz. Ces nouvelles pratiques écologiques engendrent certes un travail supplémentaire, mais apportent également des résultats très satisfaisants.

Le contrôle sur l'ensemble des secteurs et l'éradication de plantes néophytes envahissantes, telles que la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), se poursuit sans relâche, afin d'en diminuer la propagation.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes ;

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le rapport No 07/2020 de la Municipalité du vendredi 6 mars 2020 sur la gestion de la Commune pour l'année 2019,
- vu le rapport de la Commission de gestion,

DÉCIDE

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019.

Ainsi adopté à Montreux, le vendredi 6 mars 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Le Secrétaire

L. Wehrli

O. Rapin